This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

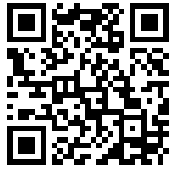

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Princeton University Library
32101 073762302

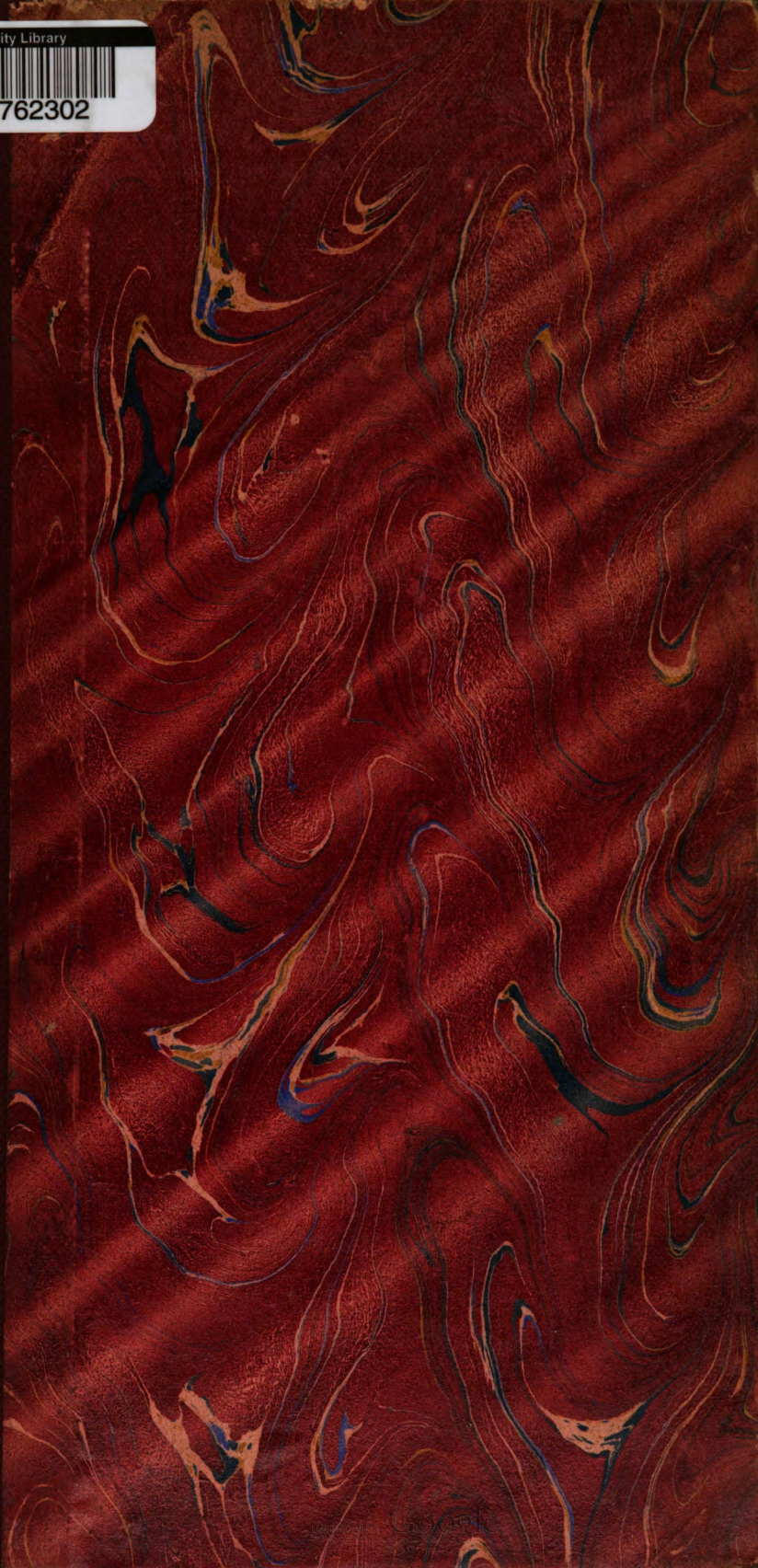

0914
.108
.V.102

Library of

Princeton University.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — CIIe ANNÉE — 4e SÉRIE — IIe ANNÉE

1920-1921

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1922

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

Digitized by Google

Digitized by Google

MÉMOIRES

DE

L'ACADÉMIE NATIONALE

DE METZ

LETTRES, SCIENCES, ARTS ET AGRICULTURE

L'Académie de Metz a été fondée par Lettres patentes de Juillet 1760

2e PÉRIODE — CIIe ANNÉE — 4e SÉRIE — IIe ANNÉE

1920 - 1921

METZ

IMPRIMERIE LORRAINE (ÉDITION & IMPRESSION)

IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE

Rue des Clercs, 14

1922

Digitized by Google

L'Académie ne prend pas la responsabilité des opinions émises dans les Notices ou Travaux particuliers que renferment ses Mémoires.

Digitized by Google

SÉANCE ANNUELLE

0314
.108
V.102 (1922-23)
522163
Digitized by Google

Digitized by Google

COMPTE RENDU

DES

TRAVAUX DE L'ACADÉMIE DE METZ

PENDANT L'EXERCICE 1920-1921

PAR

M. MAUJEAN, Secrétaire.

MESSIEURS,

L'une des tâches les plus importantes de votre secrétaire, la dernière qu'il ait à remplir pour s'acquitter de la mission dont vous l'avez honoré, est de vous présenter, à la fin de l'exercice, le résumé de vos travaux et des principaux événements qui se sont produits dans la grande famille académique.

C'est aussi l'une des plus agréables. En ajoutant ces quelques pages à vos annales, votre rapporteur éprouve l'intime satisfaction de rappeler la mémoire des confrères que la mort vous a enlevés, de résumer les titres de ceux auxquels vous avez fait accueil, et de ranimer les souvenirs que lui ont laissés vos séances, l'attrait des communications et des lectures qu'il a entendues.

Dans le courant de l'exercice, nous avons eu la douleur de perdre un membre titulaire : M. Camille Massing, ingénieur des Arts et Manufactures.

M. CAMILLE MASSING était né à Puttelange en 1844. Après avoir fréquenté le Lycée de Metz et le

Digitized by Google

Collège Sainte-Barbe, à Paris, il continua ses études à l'École Centrale, où il reçut, en 1868, le diplôme d'ingénieur.

Il fut pendant trente-trois ans maire de sa commune, député au Landesausschuss, et conseiller d'État pour la Lorraine de 1879 à 1905, et ce furent, sans doute, ces multiples fonctions qui l'empêchèrent d'assister régulièrement à vos séances.

Élu au titre de membre titulaire en 1887, il présenta, quelques années plus tard, un mémoire intitulé : « Nouveaux problèmes de géométrie analytique sur les normales à la parabole », avec solutions et planches, travail un peu spécial, qui fut imprimé dans les Mémoires de 1902, et dont beaucoup d'entre nous n'ont pu apprécier la valeur.

Je ne mentionnerai que pour mémoire deux opuscules traduits de l'allemand et traitant, l'un de la guerre des Rustauds, l'autre des traditions de la famille de Zorn de Plöbsheim.

Vous lui devez enfin la notice biographique sur M. Emile Huber, avec lequel il était lié d'amitié.

M. Massing non seulement était un mathématicien distingué, mais il avait un style alerte qui rendait la lecture de ses productions littéraires extrêmement agréable.

L'Académie a perdu trois associés libres :

M. Charles de Gargan, M. Eugène Ferrez et M. le Dr Haas.

M. Charles de Gargan, associé libre depuis 1882, a joué un rôle prépondérant dans l'histoire de la métallurgie lorraine ; il n'a pas laissé de traces dans nos Mémoires.

M. Haas, Marie-Bernard-Auguste, était docteur en médecine et chirurgien accoucheur de la Ma-

Digitized by Google

ternité. Il est l'auteur d'un mémoire estimé sur la névrose phosphorée des maxillaires.

M. FERREZ fut membre titulaire de 1878 à 1899. Il a publié dans les Mémoires de nombreuses poésies et fut, durant la période que je viens d'indiquer, le rapporteur ordinaire des concours de poésie et de littérature.

Secrétaire en 1887, président en 1890, il choisit, comme sujet de son discours à la séance annuelle de cette année : « De la nécessité de la médiocrité dans les arts ».

Sous ce titre un peu paradoxal, il chercha à établir que les jugements humains se trompent fréquemment et que c'est à la postérité qu'il faut remettre le soin de reconnaître les siens.

Depuis son départ, M. Ferrez ne semble pas avoir continué ses relations avec l'Académie.

La mort vous a enlevé deux membres correspondants :

M. Dessenon et M. Adrien de Cléry.

M. DESSENON était un ancien élève de l'École normale supérieure, professeur agrégé de l'Université et auteur d'un traité de géométrie analytique très estimé.

M. ADRIEN DE CLÉRY, ancien procureur général à Dijon, puis à Lyon, s'était fait remarquer de bonne heure par des discours, des réquisitoires et des études de droit pratique où les qualités de l'écrivain venaient rehausser les connaissances profondes du juriste.

L'un de ces discours, celui qu'il prononça à l'audience solennelle de rentrée de la cour de Dijon, le 3 novembre 1874, se rattache à notre histoire locale. Il est intitulé : « Les magistrats

Digitized by Google

bourguignons au parlement de Metz et au conseil souverain d'Alsace ». C'est une étude sur les origines du grand corps politique et judiciaire que Louis XIII installa à Metz en 1633, et qui, pendant plus d'un demi-siècle, exerça sa juridiction sur notre province.

A l'époque où il fut institué, un assez grand nombre de ses magistrats furent tirés du parlement de Bourgogne. Parmi eux se trouvait Bénigne Bossuet, père de l'illustre orateur dont le talent devait plus tard jeter un si vif éclat sur l'éloquence sacrée.

En compensation de ces pertes sensibles, vous avez inscrit au nombre des titulaires :

M. le colonel de Vaulgrenant, M. Michel Thiria, M. Roger Clément, M. d'Arbois de Jubainville et M. Moinet.

M. le colonel DE VAULGRENANT est Lorrain par sa mère et a résidé fréquemment au château d'Aubigny, près de Metz. Sorti de Saint-Cyr avec le n° 1, il est également sorti n° 1 de Saumur.

Dans la dernière guerre, après avoir servi au début dans la cavalerie, comme chef d'escadron, il commanda brillamment un bataillon d'infanterie. Pris d'office dans l'état-major, il devint chef d'état-major du général de Maud'huy. Il entra alors dans l'aviation et organisa les formations aériennes qui, dans notre dernière offensive, ont si largement contribué à nos succès.

C'est avec une joie profonde qu'il est rentré en vainqueur dans sa chère ville de Metz, où il commande actuellement une division aérienne.

M. de Vaulgrenant est licencié en droit et collaborateur de la *Revue de Cavalerie,* où il a publié de nombreux articles très remarqués.

Digitized by Google

M. MICHEL THIRIA, inspecteur des Beaux-Arts, faisait partie de l'Académie au titre de membre agrégé artiste depuis 1906. Il était même, depuis cette époque, l'un de nos membres les plus assidus et les plus actifs. C'est uniquement par un sentiment de respect pour le règlement que le rapporteur a tenu à énumérer ses titres.

M. Thiria est élève de la Maîtrise de Metz et de l'École nationale des Arts décoratifs, à Paris. C'est surtout par la création du Groupe Messin de Conférences et par celle de la revue l'*Austrasie* qu'il s'est acquis la reconnaissance de l'Académie.

Déporté, au mois d'août 1914, dans la forteresse d'Ehrenbreitstein, il fut relégué plus tard dans un petit village des environs de Coblence, où il passa le reste de la guerre.

M. Thiria est membre associé correspondant de l'Académie de Stanislas, à Nancy.

M. ROGER CLÉMENT appartient à l'une des plus anciennes et des plus honorables familles de notre cité. Il commença ses études à Saint-Arnould, puis, ne pouvant se résoudre à endosser l'uniforme allemand, il passa la frontière et continua ses études au Collège Saint-Joseph à Reims et à l'Institut catholique de Paris.

Licencié en droit en 1899, il se fit inscrire au barreau parisien.

Sa thèse pour le doctorat, qu'il soutint en 1903, traitait de la situation des juifs de Metz, et c'est à cette occasion que M. Clément devint membre correspondant de notre Académie.

Pendant la guerre, il fut envoyé successivement devant Verdun et en Alsace. Appelé en 1917, en qualité de cartographe, à un état-major d'armée, il

Digitized by Google

finit la campagne comme sergent cartographe au groupe d'armées Fayolle, et c'est sous l'uniforme français qu'il eut la joie de rentrer dans son pays natal.

Depuis l'armistice, M. Clément remplit les fonctions de conservateur de la Bibliothèque municipale et du Musée.

M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE, né à Troyes en 1866, fit ses études au Lycée de sa ville natale, au Lycée Louis-le-Grand et à l'Institut catholique de Paris, et conquit ses derniers diplômes à l'École Nationale des Chartes et à l'École des Hautes-Études.

Après avoir été quelque temps conservateur de la Bibliothèque de Vitry-le-François, il occupa le poste d'archiviste dans les départements de l'Ain, de la Meuse, et en dernier lieu de la Moselle. Par son érudition, par les fonctions qu'il occupe, par le nom qu'il porte, M. d'Arbois de Jubainville était tout désigné pour faire partie de l'Académie de Metz.

M. MOINET, LAURENT-FRANÇOIS, vice-président du tribunal régional de Metz, est né à Lyon et a fait ses études au Lycée et à l'Université de cette ville.

La grande guerre le trouva à Montluçon, où il remplissait les fonctions de juge d'instruction. Il commanda une compagnie à Toul, puis à Pont-à-Mousson, et participa aux durs combats du Bois-le-Prêtre, de la Fontaine du Père Hilarion et de la Croix des Carmes.

Déclaré inapte par suite d'une sciatique résultant du séjour dans les tranchées, il fut nommé rapporteur au Conseil de guerre de la 56e division, pour être transféré, quelque temps après, dans les mêmes fonctions à Orléans, où il put enfin suivre

Digitized by Google

à l'hôpital un traitement régulier. Il est chef de bataillon de la territoriale, chevalier de la Légion d'honneur au titre militaire, et officier d'Académie.

Vous avez accueilli au titre d'associé libre résidant M. le docteur Voizard ;

Comme membre correspondant : M. Charles Dessez, et comme agrégé artiste : M. Albert Bettannier.

M. LE Dr FRANCIS VOIZARD est né à Paris d'une ancienne famille messine, dont les membres, appartenant pour la plupart à l'armée ou à l'enseignement, prirent le chemin de l'exil après 1870, sans cependant vouloir abandonner l'espoir du retour à la terre natale que viennent de réaliser leurs petits-enfants.

La famille Voizard s'est donnée toute entière à la guerre et a largement payé son tribut à la victoire. Le Dr Voizard, en particulier, a fait toute la campagne comme médecin-major, sans un jour d'arrêt.

Dès sa jeunesse, M. Voizard s'est adonné aux études littéraires et scientifiques avec toute l'ardeur d'un croyant. Sa thèse de doctorat est une étude médico-psychologique, d'une belle tenue littéraire, sur Sainte-Beuve, qui réalisait sans doute pour lui le plus remarquable exemple de ce que peut produire, au point de vue du développement de l'esprit, la double formation littéraire et scientifique. Ce travail a été complété plus tard par d'autres études sur Sainte-Beuve et par un essai de psychologie générale.

D'ailleurs, le nom de Voizard n'est pas inconnu dans l'histoire de l'Académie.

Digitized by Google

Il y a tout juste cent ans, M. Jean-Louis Voizard, membre titulaire, grand-oncle de notre confrère, présentait la description d'un moteur inventé par lui, et dans lequel il utilisait les variations de température de l'atmosphère.

Professeur à l'École Polytechnique et au Collège royal, il était en même temps chargé des cours d'arithmétique appliquée à l'École industrielle et commerciale fondée par l'Académie.

Ce fut au milieu de ces multiples travaux que la mort vint le surprendre. Habitué à vaincre les difficultés scientifiques, il ne pouvait se résoudre à céder quand il en trouvait d'insurmontables. Il mourut à 29 ans, d'un transport au cerveau. Sa mort fut considérée comme un malheur public.

Un autre Voizard, frère du précédent, figura au tableau des associés libres de 1827 à 1831.

M. Charles Dessez est natif de Dieuze. Il a fait ses classes au Lycée Charlemagne et à la Faculté des Lettres de Nancy. D'abord professeur de philosophie à Lons-le-Saulnier et à Verdun, il fut appelé à Nancy en 1904, pour y remplir les fonctions d'inspecteur d'Académie.

M. Dessez est membre titulaire et ancien président de l'Académie de Stanislas, à Nancy, et officier de la Légion d'honneur.

L'œuvre de M. Charles Bettannier est connue.

On y retrouve le Lorrain exilé, mais profondément attaché à son pays natal, s'efforçant de rappeler en France le souvenir des provinces perdues, et d'empêcher que notre grande patrie, dont les événements politiques nous avaient brutalement séparés, ne devînt pour nous une inconnue.

M. Bettannier est officier de la Légion d'honneur.

Digitized by Google

DISTINCTIONS HONORIFIQUES

L'Académie, qu'honorent les distinctions dont ses membres sont l'objet, a été heureuse d'insérer, dans ses procès-verbaux, les promotions de M. le général de Dartein au grade de grand-officier, et de M. Jung au grade de chevalier de la Légion d'honneur, de M. Prével au grade de chevalier de l'ordre de Léopold, et de M. Samain au grade de commandeur du Nicham-Iftikar. Elle leur renouvelle ses cordiales félicitations.

TRAVAUX PRÉSENTÉS

Pendant l'année académique, il a été tenu neuf séances ordinaires, au cours desquelles de nombreuses communications ont été faites, quantités de rapports présentés, divers ouvrages analysés.

Elles furent suivies assidûment, et vous avez eu la joie de voir un jour, chose inconnue jusqu'alors, vingt-et-un membres titulaires prendre part à une élection.

M. l'abbé Barthélemy vous a présenté une généalogie des Rhingraves, l'illustre maison allemande dont les membres jouèrent un rôle considérable dans l'histoire de notre cité. L'un d'eux, Jean IV, comte Sauvage de Dhaun et Kirbourg, Rhingrave de Stein, est même devenu notre compatriote en épousant Jeanne, fille de Simon, comte de Salm, laquelle lui apporta en dot la moitié du comté, avec les seigneuries de Morhange et de Puttelange.

M. le général Dennery a envoyé une notice biographique sur la famille de Faultrier, qui forma, dans la société militaire messine de l'avant-dernier siècle, une sorte de dynastie. Son travail s'étend

Digitized by Google

surtout sur Jean-Claude-Joachim de Faultrier, commissaire d'artillerie à la résidence de Bitche, et ses trois fils : François-Claude-Joachim, lieutenant-général d'artillerie, Simon, maréchal des camps et armées du roi, et Joachim-Jacques-Philippe, conseiller de préfecture et chevalier des ordres de Saint-Louis et de la Légion d'honneur.

M. le commandant Lalance vous a donné lecture d'une suite d'études sur les situations respectives des langues française et allemande en Moselle avant 1870.

Les modifications qu'ont éprouvées, dans le cours des siècles, les frontières linguistiques dans notre département ont déjà fait l'objet de nombreuses publications de la part d'auteurs allemands et français ; mais ces travaux, inspirés le plus souvent par un esprit franchement nationaliste, n'offrent pas toujours des garanties suffisantes d'impartialité.

L'auteur, estimant avec raison que les formes sous lesquelles figurent les localités dans les dictionnaires topographiques ne sont pas des preuves absolument convaincantes, ne se croit autorisé à conclure que lorsqu'il voit ces formes se suivre à de longs intervalles sans modification, et qu'il constate que ce cas s'étend aux localités voisines.

Le travail de M. Lalance n'est pas terminé et sera continué pendant l'exercice prochain.

M. Dorveaux, bibliothécaire à l'École de Pharmacie, à Paris, et membre correspondant, a envoyé un très intéressant mémoire sur Pilâtre de Rozier, apothicaire, qui nous présente notre célèbre compatriote sous un aspect assez inattendu.

Pilâtre, en effet, n'est guère connu que comme physicien, chimiste, et surtout aéronaute.

Digitized by Google

M. Dorveaux nous le montre apprenti apothicaire à Metz, puis à Paris. Il s'affuble d'abord du titre d'apothicaire du prince de Limbourg, devient ensuite premier apothicaire du prince, et finalement inspecteur des pharmacies de la principauté de Limbourg.

Or, il n'y eut jamais de prince, ni de principauté de ce nom, mais seulement un comte de Limbourg, escroc notoire, menant grand train à Paris, et dont le principal moyen d'existence était de vendre à des naïfs et à des aventuriers des titres et des honneurs de sa principauté imaginaire.

Ces titres sonores serviront à Pilâtre de Rozier pour vendre du phosphore importé d'Allemagne et du sel microcosmique tiré de l'urine et réputé comme panacée universelle.

Le Musée de Metz possède un buste de marbre qui le représente, dit-on, mais sur l'origine duquel on n'est pas fixé. M. Roger Clément, qui a fait l'analyse du travail de M. Dorveaux, a vu, à la Bibliothèque de Versailles, le buste de l'aéronaute par Houdon, et il éprouve, dit-il, un doute sérieux au sujet de notre buste du Musée de Metz.

Durant l'occupation allemande, il fut question d'élever à Metz une statue à Pilâtre de Rozier.

Nous nous félicitons que ce projet n'ait point été réalisé, car il appartient à Metz française d'ériger un monument à la mémoire d'un de ses enfants, qui est une de nos gloires nationales.

Deux notices biographiques, destinées aux Mémoires, ont été lues, l'une sur M. le chanoine Friren, par M. Fleur, l'autre sur M. Colon, par votre secrétaire.

Cette énumération, un peu courte, des travaux

Digitized by Google

académiques ne serait pas complète, si je ne mentionnais la revision du Règlement, tâche à laquelle s'est consacrée une commission, et qui n'est pas encore complètement terminée.

Le Règlement en usage aujourd'hui date de 1883, et les noms des membres de la commission qui l'élabora évoquent l'époque la plus héroïque de la résistance de la cité messine à ses oppresseurs. Il est signé par M. le Dr Winsback, président de l'Académie, M. l'abbé Fleck, vice-président, MM. Bellevoye, Orbain, de Saulcy et Paul Bezanson, ce dernier rapporteur.

L'Académie a jugé nécessaire d'en modifier certaines dispositions, parce qu'elles ne sont plus en rapport avec la situation actuelle. Mais il est bien entendu que ces modifications ne porteront que sur des questions de détail, et qu'il ne sera pas touché aux règles fondamentales qui, depuis un siècle et demi, régissent l'Académie.

C'est, d'ailleurs, ce qu'ont fait les différents règlements qui se succédèrent à de longs intervalles, et si l'on se reporte un siècle en arrière, on est étonné de voir combien les concours académiques de cette époque ressemblent à ceux d'aujourd'hui.

En 1786, l'Académie avait posé la question suivante : Quelle est l'origine de l'opinion qui étend sur tous les individus d'une même famille une partie de la honte attachée aux peines infamantes que subit un coupable ? Cette opinion est-elle plus nuisible qu'utile ? Et dans le cas où l'on se déciderait pour l'affirmative, quels seraient les moyens de parer aux inconvénients qui en résultent ?

Quoique l'Académie ne disposât que d'un seul prix, une médaille d'or de 400 francs, vingt-deux travaux furent présentés.

Digitized by Google

Le prix fut attribué à M. Pierre-Louis Lacretelle, avocat au parlement de Paris, qui siégea plus tard au corps législatif et à l'Académie française.

Né à Metz en 1751, il avait déjà présenté plusieurs fois des travaux aux concours de l'Académie, et était même membre correspondant depuis quelques années.

Après avoir consacré trois séances plénières à la lecture de ce volumineux travail, qui eût rempli deux volumes de nos Mémoires, et constaté que la plus grande partie restait encore à lire, on décida de s'en rapporter, pour le reste, à une commission spéciale qui, seule, en prit connaissance, nous voulons du moins le croire. Je n'ai pas eu le courage de l'imiter.

Dans ses conclusions, la commission des concours exprimait le regret qu'elle éprouvait de n'avoir point deux prix à donner, parce qu'un autre travail, le nº 17, lui paraissait tout aussi digne de récompense que celui de M. Lacretelle.

Tout cet ouvrage, déclara-t-elle, est bien levé, quoique avec peu de chaleur. Les idées sont exposées nettement et avec facilité. Les moyens sont bons. On voudrait parfois plus de développement.

Alors M. Rœderer, membre titulaire, offrit de sa bourse les 400 francs nécessaires, ce qui permit à l'Académie d'accorder, *ex æquo*, une deuxième médaille d'or à l'auteur de ce mémoire.

A l'ouverture de l'enveloppe cachetée qui, comme il est encore d'usage aujourd'hui, accompagnait l'envoi, on trouva le nom d'un inconnu: De Robespierre, avocat au Parlement, demeurant à Arras.

L'auteur, à peine âgé de 28 ans, était déjà, à

Digitized by Google

cette époque, membre de l'Académie d'Arras et y avait prononcé, deux ans auparavant, son discours de réception, intitulé : L'origine, l'injustice et les inconvénients du préjugé qui fait rejaillir sur les parents des criminels l'infamie attachée à leur supplice.

C'est, à n'en pas douter, la similitude des matières qui avait incité Robespierre à prendre part aux concours de l'Académie de Metz. Il lui avait suffi de développer son sujet et de le modifier dans le sens indiqué par cette dernière.

J'aurais été heureux de vous signaler, en comparant les deux mémoires, les modifications apportées par Robespierre à son discours d'Arras ; malheureusement, les archives de l'Académie de cette ville ont été totalement détruites pendant la dernière guerre et, avec elles, le discours de Robespierre.

Il ne manque même pas, pour compléter la ressemblance avec les concours d'aujourd'hui, ces mémoires pour rire qu'on croirait l'œuvre d'un mauvais plaisant, et dont la politesse académique dit que l'auteur s'est trompé d'adresse.

Le nº 21 ne comprend que dix-sept lignes. Encore les six premières ne sont-elles que pour s'excuser de la brièveté du mémoire.

Le voici : Vous serez peut-être étonnés, Messieurs, de la manière brève avec laquelle je vais traiter cette matière ! Pourquoi multiplierais-je les mots mal à propos ? La vie est courte, et j'ai, ainsi que vous, d'autres occupations à remplir.

Le compte rendu de la commission académique, tout aussi concis, ne comportait qu'un seul mot : Bavardage !

Digitized by Google

Voici celui du nº 9 : Rejeté, le mémoire est léger et ne développe rien ;

et celui du nº 11 : En général, ce mémoire est mauvais, mal écrit, encore plus mal pensé. Il ne donne pas une seule idée dont on puisse profiter.

Il est à peine nécessaire de vous faire remarquer, Messieurs, que la suite des temps a apporté quelques modifications à ces comptes rendus de concours.

Vous n'avez pas la prétention de contenter tout le monde, mais vous y mettez plus de formes, même et surtout quand le mémoire n'est pas couronné, vous inspirant de ce principe qu'il ne faut décourager personne, et que l'effort, même malheureux, est toujours respectable.

Quoi qu'il en soit, et sans vouloir empiéter sur les attributions de M. Etienne, le rapporteur pour les concours, j'estime que les mémoires présentés en 1786, même de ceux qui n'ont pas été couronnés, n'eussent pas fait mauvaise figure à côté de ceux dont vous allez entendre parler.

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

CONCOURS HISTORIQUES

POUR L'ANNÉE 1920-1921

par **M. ETIENNE**

Il y aura bientôt deux ans, à la séance solennelle du Centenaire, M. Millerand, commissaire général, qualifiait l'Académie, rendue à la vie publique, pour une triple tâche : faire mieux connaître à la Lorraine la France d'aujourd'hui et d'hier, mieux faire connaître à la France la Lorraine, apprendre à la France à mieux connaître encore l'ennemi qu'elle a terrassé.

L'Académie a répondu à sa mission, puisque, sans tarder, elle mettait au concours les journaux, mémoires ou souvenirs se rapportant à la Lorraine durant la période de guerre : n'est-ce pas, aussi bien, dans ces grandes crises qu'apparaissent plus nets les caractères, et que se révèle le mieux le sûr instinct de la race ?

Nombre de Lorrains avaient noté ou rédigé leurs impressions de guerre : on le savait ; mais on savait aussi combien le Lorrain est défiant, et l'on se demandait s'il oserait produire au grand jour ce qu'il a senti, ce qu'il a pensé durant la tourmente.

Digitized by Google

Un Messin l'a osé en 1920 : son journal d'un incarcéré politique à Ehrenbreitstein a été honoré d'une distinction très flatteuse.

L'Académie comptait sur une ample moisson en 1921. Elle attendit..... Elle allait désespérer..... lorsque, du faubourg de « Devant-les-Ponts », d'une maison de la route de Lorry, lui vinrent trois gros cahiers, plus ou moins jaunis, qui la devaient consoler de maintes abstentions. Et puis, — tant il est vrai qu'une grande joie ne doive pas être isolée, — d'autres mémoires nous arrivaient, en dehors du programme, l'un sur un épisode mosellan de la guerre de 1870, l'autre sur un point d'histoire mosellane de la Révolution.

Fidèle encore à sa mission, l'Académie a retenu les trois ouvrages pour le concours du prix Herpin, — exceptionnellement double, cette année, — réservant, par surcroît, une attention bienveillante à un petit essai d'un auteur de bonne volonté.

I

JOURNAL D'UNE LORRAINE PENDANT LA GUERRE 1914-18

Trois cahiers de 200, 200 et 128 pages.

Devise : *Cœur de Française.*

L'auteur, qui a signé « Colette », est une enfant du peuple, une paysanne de Devant-les-Ponts, la femme d'un ouvrier. De leurs trois enfants, la fille est morte en septembre 1914; l'aîné des fils, engagé volontaire dans l'armée française, a été tué glorieusement à l'assaut de Douaumont : bon sang ne pouvait mentir, et sur les genoux d'une telle mère, les fils ont toujours appris d'abord l'amour de la Patrie.

Digitized by Google

Le Journal n'a certes pas été rédigé régulièrement au jour le jour : il semble que ce soit le 5 avril 1915 que l'auteur ait mis en ordre des notes prises dès le début de la guerre. Depuis ce 5 avril 1915, tous les quatre, huit ou quinze jours ou tous les mois, chaque fois qu'un incident surgissait ou qu'elle a eu quelque chose d'intéressant à retracer, elle extrayait son cahier de la cachette souterraine où elle l'avait enfoui, et elle écrivait... confiant au Journal toutes les impulsions de son cœur, dont elle voulait qu'il connût « les moindres replis ».

Ce qu'elle a dû le cacher soigneusement son cahier! Ce qu'il lui en aurait coûté, s'il avait été découvert! Plusieurs fois le mari demanda qu'elle le brûlât : « Malheureuse! si on savait! » suppliait le mari. — « Qui donc le découvrirait? La terre gardera son secret », ripostait la femme, et elle ajoutait : « Je veux, si nous devons mourir, que ceux qui nous remplaceront, un jour ou l'autre, en fouillant la terre, trouvent ma cachette. Je veux qu'ils sachent ou fassent connaître ceux qui les ont devancés ».

Et, sans vanité aucune, elle appréciait ainsi son œuvre, sans pouvoir se rendre compte que la portée de l'œuvre allait dépasser singulièrement les intentions de l'auteur : « Ces humbles pages ne sont qu'un faible miroir des pensées qui agitent l'âme de *tous* les Lorrains. Que ceux qui les liront soient pleins d'indulgence pour celle qui les a écrites : si l'écriture manque d'élégance, si les phrases sont agrémentées de fautes d'orthographe, si le style laisse à désirer, c'est que la main qui les a tracées est celle d'une modeste ouvrière qui

Digitized by Google

n'eut d'instruction que celle d'une humble école de village. »

Et cependant, quoi qu'elle en dise, cette femme du peuple témoigne de dons naturels incontestables : ses analyses ont de la netteté et ses physionomies de la couleur ; surtout, elle est un narrateur de premier ordre.

D'où tient-elle ce talent d'écrivain ?

De sa délicatesse, de sa sensibilité et de sa sincérité, de sa franchise absolue.

Sa délicatesse est infinie : d'abord elle s'est fait une règle de ne jamais nommer personne. — Et puis, si elle exècre l'Allemagne, ses princes, ses militaires, ses capitalistes, ses ouvriers, sa presse, — oh ! sa presse surtout, particulièrement la mensongère *Gazette de Lorraine*, cette « feuille-vipère », réceptacle des productions du *Bonnet Rouge*, et son infâme rédacteur en chef Albert Rausch ; — si elle hait ses femmes fanatiques, sottes ou « bêtes », ses femmes infidèles, ses jeunes filles affichant des toilettes indécentes, tapageuses sinon carnavalesques, mais gratuites, « dues à la reconnaissance de messieurs généreux et satisfaits »..., si elle hait tout cela, sa haine tombe devant le soldat correct, « le grand gosse », qui cantonne chez elle ; et elle veut que la fillette lorraine, au soldat qui passe et demande une fleur, la lui donne.

Sa sensibilité est très vive, et l'expression de ses sentiments toute sincère. — Combien elle a souffert dans la seule grande affection qui lui soit restée après la mort de sa fille ! Combien aussi elle l'aime, sa Patrie !... dans son génie, dans son bon sens, dans sa loyauté, dans sa politesse, dans sa bravoure, dans ses aviateurs et leurs gracieux oiseaux

Digitized by Google

dont elle n'a jamais eu peur; dans les paroles de ses hommes d'Etat et de ses généraux; la phrase fameuse : « On ne passe pas! » l'a fait frémir d'orgueil. Elle n'a jamais douté de la victoire finale, mais combien elle a souffert de la manie de critiquer de la presse française! Combien aussi elle a été angoissée, lorsque se firent jour, *in extremis*, les projets criminels de neutralisation de l'Alsace-Lorraine.

Sa sensibilité, toutefois, est exempte de faiblesse : elle n'a pas peur; son âme est « cuirassée ». Elle flétrit le vice partout où elle le découvre, particulièrement l'amour de l'or et la perversion. A un chacun elle dit son fait, sans ambages, avec l'assurance d'un justicier : aux Lorrains peureux, c'est-à-dire à ceux qui ne se sont pas contentés de « mettre un masque »; aux « fausses Colettes » qui ont donné leur cœur à des Allemands; aux Lorrains qui, par amour de l'argent et de la considération, avec « un féroce appétit d'accaparer », ont « épousé des Prussiennes »; aux « vendus, capitalistes et autres qui se sont élevés à la fortune en rampant aux pieds des maîtres exécrés ». Le ci-devant *** lui-même n'échappe point à son verdict, lui qui n'a « jamais rien fait de sublime ni de grand », et qui s'est attiré cette apostrophe indignée : « Idole! Idole! Veau d'or! A quoi tient ta gloire? A la sottise d'un peuple qui, bêtement, comme le peuple allemand de Metz, t'installa, du moins ta tête, sur le corps de Daniel, ce Daniel qui en imposa aux lions! »

Et cependant elle voudrait pouvoir crier à l'humanité : « Rentre en toi-même! Commence une vie nouvelle de justice, oui, de justice surtout et

Digitized by Google

de bonté ! Alors Dieu, que chaque jour nous outrageons, se laissera adoucir. »

L'auteur, mère héroïque, a terminé son journal, au lendemain de l'annonce de la mort glorieuse de son fils, par un hymne vibrant à la France.

Le « Journal d'une Lorraine » a une valeur documentaire et morale de tout premier ordre. Il est pour l'historien de l'âme lorraine pendant la guerre la source indispensable.

L'Académie lui a attribué la totalité du prix Herpin (800 fr.) de 1921.

II

L'Escarmouche d'Audun-le-Tiche, 30 Aout 1870

44 pages, plus 93 pages de pièces justificatives

5 planches et 43 cartes.

Devise : *Dulce et decorum est pro patria mori.*

Le 27 août 1870, au soir, un escadron du 10e hussards de Magdebourg, commandé par le capitaine von Kleist, entrait à Rédange, suivi d'une demi-douzaine d'espions. Le maire de Rédange, M. Welter, engagea le commandant à gagner Audun-le-Tiche, où son escadron serait mieux logé : von Kleist s'y rendit pour y cantonner avec sa troupe.

Le maire de Rédange avait, jusque-là, fait tout son devoir : il avait exécuté fidèlement les ordres du sous-préfet de Briey et du commandant supérieur de Longwy, Massaroli ; en outre, de concert avec ses collègues des villages voisins, il avait organisé un système de patrouilles ou « rabats »

Digitized by Google

pour avertir de l'approche de l'ennemi, empêcher l'exportation des vivres, dissiper les fausses alertes.

Dans la nuit du 27 août, sur les indications fournies par un de ces rabats, M. Welter avait arrêté l'espion bavarois Heyl, et l'avait fait diriger sur Longwy, où il fut emprisonné.

Le dimanche 28 août matin, M. Welter était arrêté par un lieutenant de hussards, transporté dans une baraque en lisière du bois d'Audun-le-Tiche, et lié à un madrier : il devait être fusillé le lendemain.

Les notables d'Audun-le-Tiche eurent beaucoup de peine d'obtenir du capitaine von Kleist l'échange de l'espion Heyl contre le maire de Rédange et une rançon de 10.000 fr. Le commandant de Longwy, Massaroli, voulant sauver M. Welter, accepta l'offre d'échange, mais sous condition écrite qu'il n'y aurait pas de rançon, et, en raison de l'urgence, il renvoya l'espion Heyl à von Kleist, avec un message. Von Kleist, déloyal, élargit aussitôt l'espion, mais exigea la rançon de 10.000 fr., qui fut versée par les notables d'Audun-le-Tiche. M. Welter fut libéré, et rentra à Rédange.

Est-il bien nécessaire d'ajouter qu'aucune des démarches faites ultérieurement par la famille de M. Welter pour rentrer en possession de la somme de 10.000 fr., extorquée par von Kleist, ne put jamais aboutir ?

Le 29 août, le commandant de Longwy apprit le cas que von Kleist avait fait de ses conditions. Il résolut aussitôt une sortie contre Audun-le-Tiche, pour punir von Kleist. Le 29 au soir, 150 hommes, la plupart douaniers, le reste gendarmes et forestiers, quittaient Longwy pour cerner Audun-le-

Digitized by Google

Tiche, et, si possible, capturer l'escadron. L'attaque ne réussit pas, en raison d'une grave erreur de manœuvre du capitaine de douanes commandant l'attaque : von Kleist put s'échapper avec le gros de sa troupe, laissant 10 morts, 4 blessés et 7 prisonniers. Les Français avaient perdu trois douaniers : Bastien et Brunvarlet, tués, et un blessé.

L'escarmouche d'Audun-le-Tiche fut l'occasion d'un sérieux incident diplomatique : plusieurs hussards s'enfuyant d'Audun avaient franchi la frontière luxembourgeoise, et quitté le territoire du Grand-Duché librement, sans avoir été désarmés.

Elle devait encore avoir des suites fâcheuses pour M. Welter : M. Welter fut immédiatement accusé d'avoir, de concert avec le commandant de Longwy, combiné le plan de surprise et d'attaque d'Audun-le-Tiche. Longtemps traqué, il se constitua prisonnier le 24 janvier 1871 : il fut interné à la prison militaire de Metz, dont il ne put sortir que le 6 mars 1871.

Le récit de l'escarmouche, de ses causes et de ses suites, semble émaner d'un proche parent de l'ancien maire de Rédange. Toutefois, il est sincère, loyal et objectif ; il est serré de très près, minutieusement et solidement documenté. Le style est sobre, alerte, et, en général, très correct.

Le mémoire est appuyé de nombreuses pièces justificatives pour la plupart inédites, parmi lesquelles les lettres de captivité de M. Welter à sa famille, enfin le « curriculum vitae » du héros lui-même du mémoire, qui fut le fondateur de la « Société des Mines de Rédange et de Hussigny », la « Lorraine industrielle » d'aujourd'hui, et maire de Rédange de 1865 à 1889 ; c'est une belle figure

Digitized by Google

d'industriel, d'administrateur et de patriote : Gabriel Welter a laissé en patrimoine à ses fils des titres de civisme dont ils ont le droit d'être fiers.

L'« Escarmouche d'Audun-le-Tiche » projette une lumière très vive sur des événements demeurés à peu près inconnus : elle est une très précieuse contribution à l'histoire de la guerre de 1870.

L'Académie lui a attribué une récompense de 400 francs sur les arrérages du prix Herpin de 1917.

III

LES ÉLÈVES DE L'ÉCOLE DE MARS DU DISTRICT DE METZ, 1794

56 pages.

Devise : *Faites-vous des amis prompts à vous censurer.*

La Convention avait décidé, le 1er juin 1794, sur le rapport de Barrère, la création, près de Paris, le long du Bois de Boulogne, au Sablon, d'une Ecole militaire dite : « l'Ecole de Mars ». Chacun des districts de la République devait y envoyer six jeunes citoyens, âgés de 16 à 17 ans 1/2, pour y recevoir, par une éducation révolutionnaire, toutes les connaissances et les mœurs d'un soldat républicain : ces élèves devaient être choisis par les agents nationaux des districts parmi les enfants des sans-culottes, moitié dans les villes, moitié dans les campagnes.

Le 24 juin 1794, les six élèves désignés pour le district de Metz se rendaient à pied à Paris. Le 8 juillet, l'Ecole leur ouvrait ses portes ; mais le 8 novembre, elle était dissoute, après quatre mois d'existence, sans avoir donné de résultats ; et les

Digitized by Google

élèves étaient renvoyés dans leurs foyers par étape, emportant leur sabre.

L'auteur nous a fait connaître, par le menu détail, l'équipement des élèves, leur vie à l'école, leur destinée après sa dissolution, destinée également obscure.

Son travail a la valeur d'une bonne monographie locale ; il est extrêmement soigné et remarquablement présenté ; il est illustré de vignettes, de gravures et de photographies.

L'auteur a réellement le goût et le sens des recherches historiques ; il annonce une étude sur la levée des nombreux bataillons de volontaires fournis par la Moselle, de 1791 à 1799.

L'Académie, tenant à récompenser l'auteur et aussi à l'encourager à poursuivre son entreprise, lui a attribué une somme de 200 fr. sur les arrérages du prix Herpin de 1917.

IV

PARMI LES MORTS DU CHAMP DE BATAILLE DE SARREBOURG, AOUT 1914

25 pages.

Ce petit opuscule semble répondre au programme tracé par l'Académie.

Trois jours après la fin de la bataille de Sarrebourg, l'auteur, qui avait endossé son uniforme de la « Colonne Sanitaire », et n'avait point négligé de se munir de friandises et de quelques « bonnes bouteilles », avait quitté Haguenau en automobile, avec un ami et deux jeunes femmes pour visiter le champ de bataille où il savait que de longues rangées de cadavres... gisaient encore dans les sillons, sans sépulture.

Digitized by Google

Au delà de Bühl, les touristes gagnèrent à pied un coin du champ de bataille, à l'aspect terrifiant.

L'auteur nous a donné un aperçu assez sobre de l'ensemble, pour fixer spécialement notre attention sur une scène pénible d'inhumation rapide dans une fosse commune.

Après avoir ramassé quelques lettres ou papiers personnels, — reliques destinées aux familles, — en hâte, les quatre personnes, en proie à une vive émotion ont regagné Haguenau.

L'intérêt de ce petit travail est certes loin d'être toujours égal ; la délicatesse française y trouverait, en tout cas, matière à mainte retouche ; il témoigne cependant de certaine recherche de l'exactitude : le tableau de l'identification des cadavres et de leur inhumation semble brossé par un peintre très réaliste.

L'Académie lui a attribué une médaille de bronze (petit module).

Digitized by Google

Digitized by Google

RAPPORT

SUR LES

PRIX DE VERTU

PRÉSENTÉ A LA

SÉANCE SOLENNELLE DE L'ACADÉMIE NATIONALE DE METZ

DU 21 MAI 1921

AU NOM D'UNE COMMISSION COMPOSÉE DE

MM. le Général de DARTEIN, DELAUNAY, MAUJEAN, SAMAIN

ET

Victor PREVEL, Rapporteur.

MESDAMES, MESSIEURS,

Parmi les tâches qui incombent à l'Académie nationale de Metz, celle de décerner des prix de vertu aux lauréats qui s'en sont rendus dignes est incontestablement une des plus nobles et des plus agréables.

Il est beaucoup plus doux d'avoir à louer et à récompenser que d'avoir à blâmer et à punir.

Et parmi tant de choses laides et parfois même repoussantes que présente l'humanité, surtout après un cataclysme comme celui de la dernière guerre qui, pendant plus de quatre ans, a ébranlé les fondements mêmes de la société, a affaibli chez les hommes les principes les plus élémentaires de la morale, a déchaîné les passions les plus violentes et a perverti tant de consciences, combien il est doux, consolant et reposant pour le cœur, de con-

Digitized by Google

stater qu'il y a encore toujours des gens vertueux, c'est-à-dire des gens qui font passer le devoir avant tout et qui considèrent comme un précepte impérieux d'exercer la charité envers leur prochain ; des gens qui placent leur idéal, non pas dans la satisfaction plus ou moins licite de vils instincts et de basses passions, mais dans un sentiment élevé de foi et d'espérance qui les guide vers des aspirations nobles et bienfaisantes, des gens qui ne regardent pas à exposer leur vie, et même à la sacrifier d'avance, pour sauver un de leurs semblables dont l'existence leur paraît avoir plus de prix que la leur propre ; des gens enfin dont l'idéal suprême n'est pas de s'enrichir le plus vite possible afin de pouvoir ensuite goûter à leur tour aux jouissances de la vie, mais qui comprennent que la satisfaction du devoir accompli est, pour une âme droite et honnête, la plus suave des jouissances !

Depuis que les nobles bienfaiteurs que notre cité vénère, notamment les de Ladoucette, les Pécheur et les Bouchotte, ont confié à l'Académie la tâche flatteuse de distribuer chaque année des prix de vertu à ceux qu'elle en jugerait dignes, c'est par centaines qu'elle a couronné des lauréats, et chaque année une moisson nouvelle se présentait à elle, dans laquelle elle avait à choisir les meilleurs pour les honorer en les récompensant.

On a dit que, pendant la triste période de l'annexion, l'Académie, appauvrie de tant de bons éléments enlevés par l'émigration, n'avait pas fait grand'chose d'utile ; mais que néanmoins il fallait lui rester reconnaissant d'avoir réussi à conserver la vie à une institution éminemment française et

Digitized by Google

d'avoir su, avec un rare bonheur, la préserver de la souillure et de la main mise allemandes.

Sans doute, ce seul fait suffirait à honorer ceux qui ont assumé la lourde tâche de faire vivre honorablement l'Académie de Metz pendant cette pénible période, puisque c'est grâce à eux que, sitôt notre cité redevenue française, l'Académie a pu célébrer, avec l'éclat que nous avons vu, son glorieux centenaire, en présence des plus illustres représentants de la France retrouvée, et ouvrir toutes grandes ses portes à nos nouveaux compatriotes qui auront à accomplir la mission de lui rendre sa splendeur d'antan.

Mais ce n'a pas été là son seul mérite, puisque, pendant une bonne partie de cette période de son existence, elle a, chaque année, distribué, avec une compétence indiscutée, de si nombreux prix de vertu à tant d'humbles sujets qui ont été particulièrement heureux de recevoir des récompenses de mains qui n'avaient rien d'allemand.

Il est à remarquer qu'à très peu d'exceptions près, tous les lauréats des prix de vertu ont été des Lorrains, c'est-à-dire des Français, et que nous n'avons jamais été en peine de trouver des sujets à récompenser, mais nous l'avons été bien plutôt de faire un choix parmi ceux qui se présentaient, parce que nos ressources ne nous permettaient pas de les accueillir tous.

Faut-il en conclure que la Lorraine est plus vertueuse que les autres provinces?

Je ne veux pas le prétendre.

Mais je crois cependant que, par sa position historique et géographique, notre région est peut-être plus portée à l'abnégation et au dévouement,

Digitized by Google

parce qu'elle est la sentinelle avancée de la civilisation et des vertus françaises.

Il est un fait pourtant que je dois constater : Depuis la guerre, nous avons incontestablement moins de candidats qu'autrefois aux prix de vertu.

Où faut-il en chercher les raisons ?

Elles sont, à mon avis, assez complexes. Sans doute les ravages de la guerre, dont je parlais tout à l'heure, et leur effet déprimant ont, chez nous comme ailleurs, exercé leur influence.

Puis les perturbations amenées par les années de guerre ont détruit ou disséminé beaucoup de ces humbles intérieurs dans lesquels nous avons jadis pu glaner tant de dévouements à récompenser.

Et enfin une chose est certaine : c'est que, pour la vertu comme pour le reste, tout est relatif en ce monde.

Une modeste lumière suffit à éclairer une pièce obscure. Si le soleil vient à y pénétrer, cette lumière paraît s'éteindre et lorsqu'on entre dans cette pièce, on ne la remarque même plus.

Lorsque la paix régnait sur le monde et que la vie s'y déroulait avec sa monotone uniformité, la moindre action d'éclat attirait l'attention. On menait une existence paisible et régulière ; tout ce qui sortait de cette régularité pour se dévouer en faveur du prochain apparaissait comme un acte d'héroïsme.

Depuis, la terrible guerre est survenue, qui a été la plus grande école d'abnégation, d'héroïsme et de dévouement que l'humanité ait connue depuis un siècle.

Que d'actes sublimes et souvent à peine remarqués ont été commis par des femmes et des enfants

Digitized by Google

dans les circonstances tragiques créées par la guerre ! Et quels innombrables hauts faits ont transformé en véritables héros quantité d'obscurs soldats qui, fidèles à un atavisme séculaire, ont réalisé, de la façon la plus naturelle, des exploits surhumains !

Nous sommes tous encore sous l'impression saisissante de ces actes magnifiques.

N'est-il pas naturel alors que, d'une part, nous soyons portés à trouver bien pâles des faits qui autrefois nous auraient paru remarquables ? Et que, d'autre part, ceux qui commettent de ces faits ou en sont les témoins hésitent à nous les signaler parce qu'ils leur semblent insignifiants par rapport à ce qu'on a vu, entendu et lu pendant la guerre ?

Soyons assurés d'ailleurs que les semences d'héroïsme qui ont été répandues à foison pendant ces années tragiques produiront, lorsque sera calmé le remous du grand cataclysme, une moisson nouvelle et abondante d'actes vertueux, qui continueront à nous fournir de belles gerbes de fleurs, parmi lesquelles nous n'aurons qu'à cueillir les plus belles pour les proposer à vos suffrages.

Voici, divisées en trois catégories, les propositions que nous avons retenues, cette année, pour vous demander de les récompenser.

Nous les avons classées en actes de dévouement, en longs et loyaux services et en sauvetages.

Je vais, en une rapide énumération, m'efforcer de vous résumer brièvement les actes de mérite relevés à l'honneur des lauréats de chacune de ces catégories, auxquels l'Académie a décidé de décerner un prix.

Digitized by Google

ACTES DE DÉVOUEMENT

Parmi les demandes qui lui ont été soumises, dix cas ont été retenus et récompensés :

Voici d'abord Mlle MADELEINE THIÉBAUT, de Metz.

Née en 1849, de parents pauvres, et l'aînée de seize enfants, elle quitta la maison paternelle dès l'âge de 13 ans afin d'aider par son gain ses parents à vivre. Voilà donc soixante ans de cela.

Combien de places pensez-vous qu'elle fit dans sa vie? Une seule, où elle demeura pendant trente ans.

Et ce ne fut pas la bonne qui quitta sa place, mais bien la maîtresse qui quitta la bonne pour un monde meilleur. Dans ce temps-là, une bonne ne se payait pas 100 francs par mois. Après avoir aidé sa famille, Madeleine avait encore trouvé le moyen de faire des économies. Elle jugea qu'elle était bien âgée pour se replacer. Elle s'attacha à une amie, ouvrière et pauvre comme elle, et la prit chez elle. Elles vécurent ensemble dans une bien médiocre aisance pendant nombre d'années. Mais l'aînée, de sept ans plus âgée que Madeleine, devint impotente et aveugle. Madeleine se mit tout naturellement à la soigner et à veiller à son entretien, et voici trente ans qu'elle s'acquitte de ces fonctions sans songer à se plaindre et sans demander de secours à personne. La vie est devenue chère, nous le savons tous. Madeleine s'est donc remise au travail pour autant que ses forces le lui permettent. Elle a aujourd'hui 71 ans, et son amie 78 ans. Ses forces s'épuisent, mais elle continue sa tâche sans une plainte.

L'Académie a jugé qu'en lui décernant un prix

Digitized by Google

de 200 francs, elle récompensera une vie de labeur et de dévouement tout en mettant un peu d'aisance dans ce pauvre intérieur. Voilà assurément de l'argent bien placé.

Mlle Anna Thomas, de Metz, a 82 ans. Sa vie a été aussi toute de travail et de dévouement.

Elle a d'abord soigné sa mère avec tout l'amour filial possible. Lorsqu'elle resta seule au monde, elle continua à gagner sa vie à la pointe de son aiguille.

Mais elle était accoutumée à se dévouer et il fallait continuer. Elle passe donc ses dimanches à soigner les malades et même à les veiller et le plus souvent gratuitement. L'Académie lui décerne un prix de 150 francs qui répandra un peu de bien-être sur ses vieux jours.

Voici Mlle Marie Berné, de Vantoux. Elle entra il y aura bientôt trente ans au service de M. Legendre, facteur à Vallières, qui, ayant sa femme malade et deux petits enfants, avait besoin d'aide, aussi bien pour élever les enfants que pour faire le ménage et cultiver le jardin. Marie s'acquitta de tout cela à merveille et assuma plus tard la charge de garde-malade, sa maîtresse étant devenue complètement impotente. A plusieurs reprises, elle fut demandée en mariage. Mais pouvait-elle abandonner sa famille d'adoption?

La terrible guerre est venue avec son cortège de deuils et de misères. Mme Legendre est morte. L'aîné des fils est resté sur les champs de bataille de Russie, l'autre est marié. M. Legendre, exilé en Prusse à cause de ses sentiments français, est revenu vieux et cassé. Marie Berné est restée à son poste et soigne le père comme elle a soigné la mère, en attendant que la nouvelle génération

Digitized by Google

lui donne des petits-enfants qu'elle élèvera, comme autrefois elle a élevé les parents.

Voilà donc encore une vie entière consacrée au dévouement ! Ce n'est pas trop la récompenser que de lui donner un prix de 200 francs.

La même récompense de 200 francs a été attribuée à Mlle Angélique Laurent (le dévouement est décidément l'apanage de la femme). Inclinons-nous, Messieurs, et rougissons de notre infériorité !

Angélique est née à Metz en 1862. Pendant trente-sept ans, c'est-à-dire pendant toute sa vie de travail, elle a travaillé chez la même patronne pour y gagner de quoi élever ses quatre frères et sœurs et soigner ensuite ses vieux parents, qui sont morts à un âge très avancé. Après quoi, ses deux sœurs étant devenues l'une aveugle et l'autre incapable de travailler, elle a continué à leur prodiguer ses soins, malgré qu'elle puisse à peine encore tenir elle-même sur ses jambes.

Marie Robert a aujourd'hui 77 ans. Depuis 1905, elle a pris à sa charge une petite-cousine qui a maintenant 62 ans et, depuis 1914, est devenue complètement impotente. Mlle Robert se multiplie pour pouvoir suffire à sa tâche et vend successivement toutes les pièces de son ménage, afin que sa cousine ne manque de rien. L'Académie a voulu récompenser son dévouement par un prix de 150 francs qui l'aidera quelque peu dans la tâche qu'elle s'est imposée.

Marie Michel, née à Xures (Meurthe-et-Moselle) en 1882, semble avoir pris comme devise : Je me dévouerai ! Elle se dévoue pour sa grand'mère qui a 94 ans, a été pendant la guerre évacuée d'Arracourt où elle habitait et où elle n'a plus retrouvé

Digitized by Google

ni maison, ni mobilier. Elle se dévoue pour sa maîtresse, chez qui elle est depuis dix-huit ans. Elle s'est dévouée pendant la guerre pour procurer à la vieille mère de sa maîtresse, qui habite aux environs de Metz, tout ce dont elle pouvait avoir besoin, sans regarder à ses peines.

L'Académie a voulu l'en récompenser par un prix de 100 francs.

Mlle Marie Mourize, à Dalhain, est née en 1868. Elle est infirme, mais elle a toujours soigné sa vieille mère, âgée de 87 ans, sourde et presque aveugle, avec un rare dévouement.

Nous savons tous ce que fut le sac de Dalhain pendant ces tristes journées de 1914 où les Allemands commencèrent à donner la mesure des sauvageries dont ils étaient capables.

Quand ils mirent le feu au village, Marie emmena sa vieille mère et lui chercha un abri où elle fut en sécurité. Elle ne cessa de veiller pieusement sur elle pendant toute la guerre et, lorsqu'elle put rentrer à Dalhain, elle se remit courageusement à l'ouvrage afin de pouvoir au moins donner le nécessaire à la pauvre infirme dont elle avait la charge.

L'Académie décerne un prix de 100 francs à Marie Mourize.

Paul Gadé, à Ottonville, où il est né en 1860, a assumé, depuis quinze ans, la charge d'entretenir une vieille sœur, âgée de 66 ans, à qui il procure tout ce qu'il lui faut. Un diplôme d'honneur l'encouragera à persévérer dans cette bonne voie.

La guerre, avec toutes ses horreurs et ses souffrances, a été la génératrice de bien des dévouements. Deux cas ont été signalés à l'Académie qui

Digitized by Google

émanent du même sentiment : le grand désir, pour des Lorrains, de venir au secours des Français dont ils pouvaient approcher, ou à qui ils pouvaient rendre service.

Nous, qui nous sentions l'enjeu de la guerre, et faisions des vœux ardents pour qu'elle nous procure la délivrance, nous nous sentions émus de pitié et de douleur à la pensée des sacrifices que la France s'imposait pour abattre l'Allemagne, et des souffrances que ses enfants enduraient pour nous ; et instinctivement nous aspirions à les soulager. C'était un sentiment naturel qui, en lui-même, ne mériterait pas une récompense ; mais quiconque connaît la férocité et la brutalité allemandes, sait à quoi s'exposaient ces Lorrains s'ils avaient été pris en flagrant délit. Ils accomplissaient donc sinon un acte de vertu, tout au moins un acte de courage qui mérite d'être loué et signalé.

C'est pourquoi l'Académie a décerné une médaille de bronze à Jean Rob, cultivateur aux Étangs, qui, incorporé dans l'armée allemande, a profité des facilités de circulation que lui donnait la livrée abhorrée pour rendre, pendant trois mois, tous les services imaginables aux habitants de Landouzy-la-Cour, dans l'Aisne ; et enfin une médaille d'argent avec diplôme à Georges Helmer, directeur d'assurances à Metz, qui, fonctionnant comme interprète au camp de prisonniers de Lyck, en Prusse orientale, est venu en aide, par tous les moyens possibles, aux malheureux prisonniers avec qui il se trouvait en rapports, adoucissant leurs souffrances au risque de sa propre sécurité.

L'inévitable avait fini par se produire : Georges Helmer avait été signalé et allait passer en Conseil

Digitized by Google

de guerre quand, heureusement pour lui, l'armistice le sauva, en lui permettant de se réclamer de sa qualité de Lorrain français pour rentrer en Lorraine et échapper ainsi aux bourreaux qui l'attendaient.

Honneur à ces braves, dont le nombre est certainement beaucoup plus grand, mais que l'Académie ne peut récompenser qu'à mesure qu'on les lui signale.

LONGS ET LOYAUX SERVICES

Nous passons maintenant à la catégorie des serviteurs fidèles et dévoués, qui va nous fournir dix candidats, dont cinq dans l'ordre des domestiques, quatre dans celui des employés de commerce ou d'industrie, et un parmi les garçons de culture.

Il y a un dicton qui affirme que ce sont les bons maîtres qui font les bons serviteurs. Il est incontestablement vrai et nous en trouvons une nouvelle preuve dans les cas que nous allons vous présenter, car, chez tous, vous retrouverez, comme patrons de nos lauréats, des noms de familles lorraines justement honorés et considérés.

Mais ce fait n'enlève rien aux mérites des vieux serviteurs que nous allons inscrire au tableau d'honneur, car si les bons maîtres contribuent à faire les bons serviteurs, il est, hélas ! bien reconnu aujourd'hui, plus que jamais, que quantité de maîtres de choix n'arrivent pas à trouver des domestiques qui se dévouent à eux comme ils le mériteraient.

La Fontaine a dit : Notre ennemi, c'est notre maître ! Cette parole tend de plus en plus de nos

Digitized by Google

jours à prendre le pas sur celle que nous citions tout à l'heure, et beaucoup de maîtresses des plus douces et des plus compatissantes pour leur personnel font bien souvent de nos jours la triste expérience que leurs serviteurs se laissent débaucher, avec une facilité déplorable, par l'offre d'un salaire un tout petit peu plus élevé que celui qu'ils reçoivent dans la maison où ils sont si bien traités.

Autrefois, maîtres et domestiques formaient une famille. Aujourd'hui, la lutte des classes a créé un regrettable antagonisme entre les maîtres et leurs serviteurs, et trop souvent ces derniers ne considèrent leurs patrons que comme des employeurs qu'il faut exploiter le plus possible.

C'est une raison de plus pour l'Académie de mettre en honneur les bons serviteurs qui sont restés fidèles aux pratiques de l'ancien régime et c'est pourquoi, aux prix proprement dits qu'elle leur décerne, elle a tenu, chaque fois, à ajouter un diplôme d'honneur qui perpétuera le souvenir des longs et loyaux services qu'elle récompense.

Voici d'abord CATHERINE ZIRRHELD, à Bitche, qui, depuis quarante-quatre années consécutives, est au service de Mlle Malye, une vieille Bitchoise et bonne Française âgée de 86 ans. — Inutile de dire que Catherine n'est plus non plus de la première jeunesse puisqu'il y a quarante-quatre ans qu'elle est en condition, mais elle n'en soigne pas moins sa vieille maîtresse avec le même zèle et le même dévouement que quand elle avait vingt ans.

L'Académie lui décerne un prix de 150 francs et un diplôme.

Mlle VICTORINE DAIN, née le 28 juin 1875 à

Digitized by Google

Thiers (Puy-de-Dôme), est entrée à l'âge de 13 ans au service de la famille de La Vernette, à Metz, où elle est restée trente-deux ans, n'ayant jamais connu d'autre place que celle-là. Pendant cette longue période, elle n'a cessé de mériter par sa fidélité, son dévouement, son amour du travail, la confiance que ses maîtres lui ont toujours témoignée. Elle serait encore en place si, en 1920, la mort n'était pas venue éteindre, puis disperser le foyer si honoré de la famille de La Vernette.

L'Académie récompense cette honnête personne par un prix de 100 francs et un diplôme.

Mlle Élisa Bouvier, née à Gorze le 23 septembre 1860, a aussi commencé à servir à l'âge de 13 ans, où elle entra à Sainte-Ruffine chez Mme Rousseau de Sibille, veuve d'un officier français qui avait ramené d'Algérie une vieille bonne à laquelle elle tenait.

C'est pour soulager celle-ci que, malgré ses modestes revenus, elle lui adjoignit en avril 1874 Élisa, qui la servit avec tout le dévouement possible jusqu'à sa mort, qui survint seize ans plus tard.

La vieille bonne avait alors 72 ans et était incapable de vivre seule. Élisa continua à vivre avec elle, sans gages, afin d'en prendre soin, jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant dix ans, et, en même temps, elle se chargea du poste de sacristine à l'église, qu'elle occupe depuis vingt ans avec un grand dévouement et le plus complet désintéressement.

A la mort de sa compagne, elle entra au service de Mlle Louis, à Sainte-Ruffine, où elle continue à être le modèle des servantes.

Voilà donc quarante-huit ans qu'elle mène une

Digitized by Google

vie d'honnêteté, de travail et de dévouement au service d'autrui.

L'Académie a voulu l'en récompenser par un prix de 100 francs et un diplôme.

Elle accorde la même récompense à MARIE PETITJEAN, née le 1er novembre 1875 à Valmont et depuis trente ans au service de Mlle Barthélémy, à Metz, qui se loue sans réserves de ses services et de son désintéressement.

Et elle décerne à FRANÇOISE JACQUES, âgée de 76 ans, et à sa sœur MARIE, âgée de 72 ans, toutes deux nées à Vaudoncourt près Boulay, à chacune une médaille de bronze et un diplôme pour leurs longs et dévoués services d'abord chez M. l'abbé Brion, curé de Condé-Northen, où elles sont restées jusqu'à sa mort, puis chez M. Tribout, à Chazelles, chez qui elles sont entrées il y a vingt ans.

Elles lui ont donné la mesure de leur dévouement pendant les quatre années de guerre, pendant lesquelles, leurs maîtres étant en France, elles ont sauvegardé leurs intérêts à Chazelles de toutes les manières possibles, de sorte que ceux-ci, en rentrant en Lorraine après la victoire, ont eu la joie non seulement de retrouver leur propriété intacte avec tous les chers souvenirs qu'elle contenait, mais encore d'y voir flotter le drapeau français qui y avait été hissé un des premiers par les sœurs Jacques. Elles avaient eu soin de le confectionner depuis longtemps, persuadées qu'elles étaient de la victoire française.

Elles avaient au cœur l'amour de la France en même temps que celui de leurs maîtres, et cela leur restera comme un double titre de gloire.

Voici maintenant un humble palefrenier : FÉLIX

Digitized by Google

SCHMESSER, né en 1857 à Villers-Bettnach, et entré au service de l'Hôtel de la Ville de Lyon le 15 juin 1885. Depuis cette date, trois patrons s'y sont succédés et, sous les trois patrons, Schmesser a fidèlement continué ses services. Voilà donc trente-cinq ans qu'il fait corps avec le vieil hôtel messin. Il est devenu immeuble par destination et il n'aspire qu'à y rester longtemps encore, à la grande satisfaction aussi bien des patrons que de leurs clients qui tous le connaissent et l'apprécient.

Un prix de 150 francs et un diplôme récompenseront cette longue période de fidélité et d'attachement.

Dans le même ordre d'idées, MARIE SCHLEGEL est, depuis quarante ans, au service de la famille Virrion, l'ancienne maison d'ameublement de la rue de l'Évêché.

L'Académie lui décerne un prix de 50 francs avec diplôme.

NICOLAS LEHOUQUE est coupeur à la maison Legris, rue Mazelle, depuis près de cinquante ans. Il n'a jamais connu d'autre place, et ses maîtres, dont il est le plus ancien ouvrier, se louent hautement de ses services et de son honnêteté.

L'Académie lui accorde, avec ses félicitations, une médaille d'argent avec diplôme d'honneur.

PIERRE PETITMANGIN, né à Pontpierre en 1855, actuellement domicilié à Metz, est entré, le 1er janvier 1889, au service de M. Aubert, architecte à Metz, comme garçon de magasin et de bureau et y est resté fidèle à son poste jusqu'au moment où la maison a cessé d'exister par suite du départ de M. Aubert de Metz le 1er janvier 1914.

L'Académie récompense ses longs et loyaux services par un prix de 100 francs avec diplôme.

Digitized by Google

Voici enfin, pour finir, un exemple de fidélité à la terre que l'Académie tient à récompenser par une médaille de bronze avec diplôme, quoique la durée des services soit plus courte, puisqu'il ne s'agit que de dix-huit années, mais nous savons tous combien il est rare de voir des garçons de culture rester longtemps en place et nous savons aussi combien cependant il est nécessaire, maintenant plus que jamais, que les bras restent fidèles à la terre qui est la grande nourricière de l'humanité. Il est vrai qu'on n'y connaît pas la journée de 8 heures et que le travail y est souvent fort pénible ; mais aussi combien il est plus moralisateur et plus sain que le travail de l'usine.

Émile Gadchaux est né à Alaincourt le 13 juin 1889.

Son père était garçon de ferme chez M. Soudieux, maire d'Alaincourt, où, au bout de seize ans de services, la mort vint le prendre en 1901. Émile sort de l'école primaire en 1903, à 14 ans, et n'a qu'une hâte, c'est de reprendre chez M. Soudieux la place de son père.

Depuis, il ne l'a pas quittée, si ce n'est pendant une partie de la guerre parce qu'il fut mobilisé et aussi parce que la ferme de M. Soudieux, se trouvant sur le front, dut être évacuée et fut ravagée par la guerre.

Lorsque M. Soudieux y rentra après l'armistice, il fut pris de découragement en ne retrouvant que ruines dans les maisons et ses beaux champs transformés en déserts par les obus, les tranchées et les fils barbelés.

Mais Émile Gadchaux arriva à son tour et déclara qu'il fallait se mettre au travail de suite. Aujourd'hui, grâce en grande partie à son zèle et

Digitized by Google

à son ardeur au travail, la ferme de 130 hectares est rétablie et aura bientôt repris son allure d'avant 1914.

C'est son propriétaire, M. Soudieux lui-même, qui demande une récompense pour son dévoué garçon de culture.

L'Académie se rend avec empressement à son désir en décernant à Émile Gadchaux une médaille de bronze avec diplôme et en lui exprimant l'espoir que, dans douze ans, il pourra venir faire valoir ses trente ans de services pour demander la récompense décernée aux vieux serviteurs.

SAUVETAGES

Il nous reste, Messieurs, à vous présenter notre troisième catégorie de lauréats : celle des sauveteurs.

Ici, ce n'est plus une longue vie de mérites et de dévouements que nous aurons à vous résumer.

Ce sont des éclairs d'héroïsme qui, brusquement, zèbrent la vie d'un homme, parfois bien obscure et monotone, d'un homme qui, mis subitement en présence d'un danger terrible auquel il voit son prochain exposé, n'hésite pas à se précipiter lui-même au milieu de ce danger pour tâcher d'y soustraire un prochain que, bien souvent, il ne connaît pas ; et parfois même à sacrifier sa propre existence, pour essayer de sauver la vie à des êtres humains en danger de mort.

Le Français, plus que tout autre, est coutumier de ce genre d'héroïsme et c'est par milliers que la guerre en a fourni des exemples saisissants et émotionnants.

Digitized by Google

Aussi nous sommes-nous demandé si, après ces grandes actions d'éclat que la guerre a révélées en si grand nombre, nous oserions encore produire les cas de sauvetage ordinaires qui autrefois desservaient la chronique des prix de vertu (section sauvetage). Nous nous sommes dit cependant qu'il fallait toujours récompenser un acte vertueux quand il se produisait, surtout quand il était empreint d'un mépris du danger et de la mort aussi complet que dans les faits que nous allons relater.

Il y a un an, à Devant-les-Ponts, les enfants sortaient de l'école avec l'insouciance qui est la caractéristique de leur âge. Tout à coup, de l'extrémité de la rue, débouche une voiture vide, traînée par un cheval emballé. Des cris d'effroi se font entendre, car dans un instant le dangereux véhicule sera sur les enfants et quels terribles accidents se produiront alors ! Mais un brave agent de police, OSCAR WERNERT, se trouve là juste à point pour sauter à la tête du cheval. Il est traîné sur une longueur de cinquante mètres, mais il parvient enfin à l'arrêter avant qu'aucun enfant ait été atteint. Il remet le cheval à son propriétaire et se dérobe par la fuite, non pas au danger qu'il a bravé si crânement, mais aux félicitations des témoins de cette scène.

Wernert a reçu de M. le ministre de l'intérieur un diplôme d'honneur pour cet acte de bravoure et de sang-froid.

L'Académie tient à y joindre un prix de 100 francs pour récompenser à la fois et le brave agent, et, en lui, toute la corporation des agents de police qui, sans cesse et sans bruit, se dévouent pour assurer notre sécurité dans tous les domaines.

Digitized by Google

La mine homicide est une occasion incessante d'accidents qui, hélas! entraînent bien souvent mort d'homme. Mais elle est aussi une grande école d'héroïsme.

Jugez-en par les faits suivants :

Le 2 décembre 1920, à la mine *Lorraine,* près de Moyeuvre-Grande, un éboulement se produisit, ensevelissant, sous les morceaux descendus du toit, le mineur Lauer, père de huit enfants, et son aide.

Le porion PREDIGER et le directeur de la mine, M. SACREZ, apprenant l'accident, se précipitent au secours des victimes. Les deux ouvriers ensevelis font entendre des cris désespérés ; mais un nouvel éboulement est imminent. Sans souci du danger qu'ils courent, MM. Sacrez et Prediger, aidés de quelques ouvriers, se mettent à l'œuvre et, après de durs efforts, réussissent à dégager le manœuvre.

Mais le nouvel éboulement redouté se produit, et le malheureux Lauer est de nouveau recouvert de pierres. On ne l'entend plus, il doit être mort! N'importe ! Les deux hommes reprennent leurs travaux de dégagement de plus en plus dangereux et, après deux heures et demie de terribles efforts, ils réussissent à sortir Lauer de sa triste situation. Il est assez gravement blessé, mais il vit, et on le ramène chez lui.

Insister plus longtemps sur cet acte de dévouement serait blesser la modestie de nos deux braves. L'Académie les félicite et remet à M. Sacrez une médaille d'argent et un diplôme d'honneur et à Prediger un prix de 150 francs.

Nous allons trouver l'équivalent dans les houillères.

Le 9 août 1920, aux houillères de Sarre-et-

Digitized by Google

Moselle, un dangereux incendie souterrain se déclare entre 19 et 20 heures.

Le chef porion fait prévenir M. DE VERNEJOULS, ingénieur au fond, qu'un certain nombre d'ouvriers sont bloqués par la fumée. M. de Vernejouls, méprisant le danger, se rend aussitôt à l'endroit où l'on pensait que se trouvaient les ouvriers. En chemin, il rencontre les surveillants GRUN et GRIMMER, qui le suivent. Mais bientôt, à demi-asphyxiés par la fumée, ils doivent se retirer pour reprendre haleine. Ils repartent rapidement, mais au bout de quelques pas, Grimmer d'abord et Grun ensuite doivent à nouveau reculer. M. de Vernejouls poursuit seul son héroïque tentative et finit par découvrir un blessé.

A ce moment, il est rejoint par Grimmer puis par Grun, qui amènent quelques ouvriers.

De compagnie, ils trouvent encore deux autres blessés qu'ils chargent avec le premier sur une berline et roulent en arrière à l'abri du danger. Il manque encore deux ouvriers.

Ils repartent à leur recherche et finissent par les retrouver, mais, hélas! ce ne sont plus que des cadavres qu'ils ramènent.

Néanmoins, ils avaient sauvé trois vies humaines au péril de la leur.

M. de Vernejouls a montré comment l'ingénieur français, hier officier, sait se dévouer, sans la moindre hésitation, pour ceux dont il est le chef, et provoquer, par son exemple, d'autres dévouements!

Honneur à lui et à ses semblables!

L'Académie lui décerne une médaille d'argent et un diplôme d'honneur et délivre un prix de 100 fr.

Digitized by Google

à Grimmer et autant à Grun, qui ont si bravement suivi les traces de leur chef.

J'ai terminé, Mesdames et Messieurs, et je m'excuse d'avoir retenu si longtemps votre attention par l'énumération des actes méritoires que je viens de vous faire.

Je disais au commencement que, depuis la guerre, les candidats aux prix de vertu paraissaient moins nombreux qu'autrefois.

Ne me suis-je pas trompé ?

Voici bien vingt-sept lauréats que je viens de vous présenter, et combien d'humbles violettes sont encore restées cachées dans notre Lorraine, qui n'ont pas voulu qu'on sollicite pour elles la récompense que méritaient leurs vies vertueuses?

Oui, notre Lorraine reste fidèle à ses traditions, et maintenant que, bien mieux qu'autrefois, elles pourront se développer et s'épanouir sous le vivifiant soleil de l'esprit et des traditions français, j'ai l'intime persuasion que mes successeurs, les futurs rapporteurs des prix de vertu, trouveront à moissonner à pleines brassées. Ce sera la gloire tout à la fois de l'Académie, de la France et de la Lorraine!

Nous avons fêté il y a quelques jours l'héroïne nationale : Jeanne la Lorraine, sainte Jeanne d'Arc. Quel prix de vertu lui eût décerné l'Académie si elle eût existé alors ?

En sauvant la France, elle a fait la gloire de la Lorraine ! Que toutes nos jeunes Lorraines, heureuses d'être redevenues Françaises, la prennent pour modèle et calquent leur vie sur la sienne.

Vive labeur ! était sa devise, et elle n'avait qu'une préoccupation : obéir à la voix du devoir. C'est là tout le secret de la vertu !

Digitized by Google

Fasse Dieu qu'elle trouve beaucoup d'imitatrices chez ses sœurs de Lorraine et qu'ainsi notre province reste un des plus beaux joyaux de la couronne de France, de ce beau pays qui fut toujours une pépinière de héros !

Digitized by Google

NOTICE BIOGRAPHIQUE

SUR

Monsieur Eugène COLON

MEMBRE TITULAIRE ET ANCIEN SECRÉTAIRE
DE L'ACADÉMIE

PAR

M. MAUJEAN, Secrétaire.

Il est d'usage constant, dans les académies, de se décerner un brevet de vitalité en recueillant soigneusement les travaux entrepris par leurs membres. L'Académie de Metz est restée fidèle à cette habitude, heureuse aussi de faire connaître à la postérité la série non interrompue des efforts auxquels se sont livrés à Metz, dans des temps difficiles, nos chers confrères défunts.

J'ai à vous parler aujourd'hui d'un de nos plus fidèles membres titulaires, de nos plus grands travailleurs, de M. François-Eugène Colon qui, pendant quarante-trois ans, figura, à titres divers, au tableau des membres de l'Académie.

M. François-Eugène Colon naquit en 1848 à Metz, où son père, commerçant et originaire de la Savoie, était venu se fixer par son mariage avec une Lorraine. Il fréquenta l'école primaire supérieure à l'époque où l'enseignement mutuel en avait fait un établissement modèle. Cette méthode si compliquée s'adaptait d'ailleurs merveilleusement à

Digitized by Google

l'esprit ouvert et actif du jeune élève, et c'est peut-être là qu'il puisa ce culte de la méthode qui devait être l'un des traits essentiels de son caractère.

Ses classes terminées, M. Colon fut occupé pendant six années comme employé privé du greffe de première instance, à Metz. Il devint ensuite successivement secrétaire du parquet de première instance et secrétaire du parquet de la Cour d'appel. Ce fut à ce dernier poste qu'on vint le prendre, en 1865, pour remplacer M. Anspach comme directeur de la Société d'assurances la Messine.

La réorganisation de la Messine fut la grande œuvre qui remplit toute la vie de M. Colon. Il s'y dévoua corps et âme, comme il savait le faire. En quelques années, le montant des assurances s'éleva de 47 millions à 67 millions, malgré les efforts des compagnies d'assurances coalisées contre lui. Il ne la quitta qu'en 1903, et l'administration reconnut ses mérites en lui accordant à son départ une médaille d'or et en le nommant administrateur.

Mais la Messine n'absorbait pas seule la prodigieuse activité de M. Colon. En 1876, il était nommé secrétaire de la commission d'organisation du Concours agricole, et cette commission était heureuse d'ouvrir la liste des récompenses en décernant à son secrétaire une médaille d'or pour l'intelligence, le dévouement et l'ordre dont il avait fait preuve pour assurer au Concours un légitime succès. Ce sont les expressions que j'ai recueillies sur le diplôme.

D'autre part, il avait conservé avec ses anciens chefs du parquet de Metz et d'autres familles messines qui avaient quitté le pays après 1870, les

Digitized by Google

meilleures relations. Il était devenu leur homme de confiance et gérait leurs immeubles et leurs propriétés situés en Lorraine allemande.

A l'approche de la tourmente de 1914, et malgré les instances de sa famille, qui toute était de l'autre côté de la frontière, M. Colon refusa de quitter Metz, mais ce fut pour lui un sacrifice au-dessus de ses forces. Son fils et ses deux petits-fils étaient à la guerre, et sa fille était exposée, à Pont-à-Mousson, aux bombardements fréquents dont il lisait les détails dans les communiqués.

Ce que n'avaient pu faire la fatigue, le travail et la lutte, la séparation et l'inquiétude l'accomplirent. M. Colon mourut le 1er décembre 1914, sans avoir vu à son chevet un seul membre de sa famille, sans avoir vu sa chère ville de Metz délivrée de l'oppresseur.

Ses nombreux amis l'accompagnèrent au cimetière, et on attendit, pour graver l'inscription sur sa tombe, de pouvoir le faire en français.

Les deux traits essentiels du caractère de M. Colon étaient une grande curiosité de l'esprit et le culte de la méthode. Ils ont été en réalité les sources véritables de ses œuvres littéraires, et leur influence se retrouve à la fois dans ses travaux et dans sa vie intellectuelle.

Alors que la curiosité de son esprit donnait à sa conversation et à sa correspondance un tour alerte et agréable, découvrant une imagination vive et des qualités d'observation remarquables, faisait de lui un chercheur passionné pour les œuvres artistiques et les travaux historiques, son culte de

Digitized by Google

la méthode lui permettait de prendre autour de lui, jour par jour, dans des revues, des livres, pour s'en servir au besoin, ces notes, ces remarques qui donnent une valeur si spéciale à ses rapports annuels.

C'est en 1871 que M. Colon devint agent de l'Académie, et pendant vingt-quatre ans, il s'acquitta de ces délicates fonctions à la satisfaction générale. Ses enfants se rappellent aujourd'hui encore avec émotion cette grande salle du musée où se trouvait alors le bureau de l'Académie avec ses hauts plafonds, sa grande bibliothèque, son immense table au tapis vert. M. Colon y entrait avec respect, et les jeunes gens devaient se tenir tranquilles, pendant que leur père, assis à la grande table, faisait avec entrain et rapidité, comme il avait coutume, la correspondance de l'Académie.

En 1877-78, il présenta au concours un travail historique très documenté sur la Messine, la compagnie d'assurances qu'il dirigeait, pour lequel il lui fut décerné une médaille d'argent grand module.

Reçu comme membre titulaire en 1895, il fut des vôtres pendant vingt ans, et en 1905, vous lui avez prouvé l'estime que vous faisiez de son mérite en le nommant secrétaire. Il la méritait, Messieurs, par son application et son assiduité. Membre de vos commissions ou rapporteur, il apportait à toutes ces charges la même conscience et le même esprit méthodique qu'à ses plus chères occupations. C'était partout et toujours l'homme d'ordre et de travail sérieux.

D'ailleurs, de tous les titres qu'il possédait, c'était celui de membre de l'Académie de Metz dont il était le plus fier, et dans une note indiquant ses

Digitized by Google

dernières volontés, il est dit : Sur l'inscription de mon tombeau, je désire, à côté des dates de naissance et de décès, mon seul titre de membre titulaire de l'Académie de Metz, ce qui fut exécuté religieusement par sa famille.

M. Colon aimait sa ville de Metz de tout son cœur et de toute son âme, mais elle était restée pour lui la vieille cité française, et quand il en parlait, avec enthousiasme toujours, il négligeait avec intention les nouveaux quartiers, avec les constructions plus ou moins baroques édifiées par les Allemands, ne voyant que le vieux Metz d'avant 1870, avec ses rues tortueuses et étroites, ses habitants travailleurs et intègres. Il en connaissait tous les détails, toutes les maisons, souvent même les locataires.

Jamais il n'était plus heureux qu'en faisant les honneurs de sa ville natale aux étrangers, mais il fallait à ces derniers bon pied, bon œil, leur cicérone improvisé ne leur faisait grâce d'aucune ruelle, d'aucune chapelle. Souvent, la description déviait sur les leçons de l'annexion, puis sur les armements de l'Allemagne, car M. Colon prévoyait la guerre, et cherchait, par tous les moyens à sa disposition, à faire passer sa conviction dans l'esprit de ses interlocuteurs, surtout s'il les voyait peu disposés à croire à la possibilité d'un conflit armé.

Dieu sait si les événements lui ont donné raison !

M. Colon fut l'un des premiers Messins qui, après les événements de 1870, reconnurent la nécessité de créer des sociétés ayant pour objet la conservation de l'esprit français au Pays Messin. Il fut l'un des fondateurs du Cercle Messin, qui,

Digitized by Google

pendant les quarante-huit années d'annexion, resta une réunion de Lorrains fidèles à leur patrie, se retrouvant le soir, après la tâche journalière, pour oublier les chagrins du moment et parler du passé. Il en devint même bientôt après le secrétaire, et plus tard le président.

M. Colon n'était pas un patriote militant. Il ne prononça jamais de discours subversifs et n'entra jamais en conflit avec l'administration allemande. Mais il éleva ses enfants dans des sentiments français, leur fit faire leurs études en France et les maria à des Français. Il collabora activement aux deux sociétés messines aux tendances manifestement françaises : l'Académie et le Cercle Messin.

M. Colon a été non seulement un académicien éclairé, mais aussi un bon Messin et un bon Français.

Digitized by Google

LA HAYE MIJESSIOTTE DE SAINT-QUIRIN

COURTE CONTRIBUTION A L'HISTOIRE DE CERTAINS PÈLERINAGES

PAR

Thimothée WELTER, notaire à Metz.

Le capricieux destin m'avait envoyé comme notaire à Lorquin et j'y commençai l'exercice de mon ministère au printemps de 1886. Les dernières décades du siècle à son déclin avaient été des plus funestes aux notaires de la campagne lorraine et bien des faillites avaient désolé le pays. Lorquin n'échappa point à la funeste contagion dont la source bien profonde avait pour origine la baisse de la valeur immobilière, sur laquelle venait se greffer l'incertitude politique; le boulangisme grondait à l'horizon, et, des deux études de Lorquin, aucune n'échappa à la faillite, et, concomitamment avec celle-ci éclataient celles de plusieurs banquiers et de quelques marchands de biens de l'arrondissement. Le canton de ma résidence en souffrait le plus et chaque semaine apportait de nouvelles expropriations; les villages et hameaux de la montagne étaient les plus à plaindre, et, de tous ceux-ci, principalement le romantique village de Saint-Quirin. Ce n'était pas que ses laborieux voituriers et bûcherons se soient laissés entraîner au désœuvrement consécutif à un abus de l'alcool; les braves femmes brodaient encore quelque peu

Digitized by Google

aussi, mais la terre devenait déserte ; les bras jeunes et vigoureux l'abandonnaient pour se porter vers les fabriques de glaces de Waldhof ou de Cirey, et, à cette situation, déjà si triste, se joignait celle que suscitait le ménagement outrancier du gros gibier dans les deux districts forestiers, au sein desquels sourdent les deux Sarres, et dont l'orée des bois étaient les terres des paysans. Des hardes entières de cerfs, de fortes bandes de sangliers en sortaient la nuit, et, au lever du jour, le pré était complètement retourné, le champ de seigle affreusement piétiné, les épis rongés et les champs de pommes de terre étaient ravagés, jusqu'à quelques dizaines de mètres des maisons. Les doléances des malheureux et les réclamations de leurs mandataires aux conseils généraux et à la délégation ne trouvaient que des oreilles sourdes, et il fallut des années pour obtenir que de solides barrières de deux mètres de hauteur entourassent les forêts aux abords desquelles, sur plusieurs centaines de mètres en profondeur, on n'apercevait plus que friches, ronces et bruyères. Les choses en étaient à ce point que l'hectare de ces terres se vendait à cinquante marks, et, comme la terre y est très divisée, les petits lopins n'y avaient plus aucun prix. A tous les points de vue, il était à la fois de mon devoir et de mon intérêt d'y porter remède le plus rapidement possible, et comme ma voix n'était pas écoutée, je dus prêcher d'exemple et acheter moi-même, en des centaines de parcelles, toutes les pièces qui touchaient aux forêts domaniales. Le plus grand nombre s'en trouvait au lieu dit de la Haute-Chapelle, au sud-ouest du village, sur une croupe arrondie, d'où la vue se porte

Digitized by Google

jusqu'aux étangs du plateau lorrain et jusqu'au Donon, tandis qu'à son pied murmure le ruisseau riche en truites, dit de Saint-Quirin, qui alimentait autrefois moulins, scieries et polissoirs, aujourd'hui transformés.

Il ne pouvait être question pour moi d'y dépenser beaucoup d'argent; encore fallait-il que celui que j'y mettais, tout en n'étant pas perdu, m'indemnisât, tôt ou tard, de mes peines et sacrifices. La nature du sol, la croissance extraordinairement rapide des conifères avoisinants, m'indiquaient la marche à suivre. Je devins planteur.

Je faisais, au sortir de l'hiver de chaque année, venir, depuis la principauté de Holstein, à des prix extrêmement réduits de quelques marks le mille, d'énormes ballots de plants repiqués d'épicéas et on me les plantait, à la losse ou à la houe, sans autrement défricher la surface.

De temps à autre, le gros bâton du montagnard en main, ou le fusil au dos, j'allais contrôler l'exécution de mes ordres et jeter le coup d'œil du maître sur les travaux de mes gens. Ils avaient à leur tête Joseph Rudeau, de Halmoze, mon pêcheur de truites, le crieur de mes ventes, l'adroit ouvrier de mes fouilles archéologiques.

Un jour, il me vit venir de loin, jeta là son hoyau et s'avança vers moi en me criant : « M'sieu, nous sommes maudits, vous aussi vous l'êtes, par les bonnes gens de Saint-Quirin. Et cependant ils vous aiment tant. »

— Et comment cela, lui dis-je?

— C'est que, voilà, me répondit-il, il y avait là, au bout d'un petit talus, au milieu des pièces qui vous appartiennent, un vieux petit chêne tout « ra-

Digitized by Google

coquillé »; alors, le père Béna m'a dit que cela ne valait rien, et, ma foi, nous l'avons « fichu en bas » et déraciné la souche qui ne vaut pas quatre sous. Mais les femmes sont venues, elles criaient que c'est honteux et que les pèlerins, quand ils monteraient la côte avec le « frère Jean », ne *trouviendraient* plus la « haye Mijessiotte ».

Rudeau était descendu au village voir le maire et l'instituteur, MM. Wolff et Humbert; j'y fus à mon tour et l'on m'expliqua ce qui suit :

Les terres que j'avais achetées se trouvaient au sud-ouest de la Haute-Chapelle. Cette Haute-Chapelle était celle du pèlerinage de Saint-Quirin. On l'avait construite là, dans sa fruste modestie, en souvenir du grand saint, et l'on peut y voir, encore aujourd'hui, aux nombreux bras et jambes, taillés, enluminés, accrochés en ex-votos aux murs du petit oratoire, combien de fidèles étaient, par reconnaissance pour la bienveillante intervention du saint patron de l'église paroissiale, pour la miraculeuse vertu des eaux de sa fontaine et l'effet non moins merveilleux des feuilles de chêne de la « haye Mijessiotte », revenus lui apporter, avec le juste tribut de leurs prières, le témoignage de la guérison qu'il leur avait obtenue. C'est, en effet, sur cette hauteur consacrée par la chapelle, que saint Quirin s'était, dit la légende, enfui devant les païens lancés à sa poursuite. Ils cherchaient à le prendre pour l'immoler en holocauste expiatoire à leurs dieux, dont il avait osé transformer les temples et renverser les autels; il était entouré, ils allaient le saisir.... mais en vain. Ils ne le trouvèrent d'abord pas, car il avait pénétré dans un buisson de forts brins de chêne bien feuillus, issus tout

Digitized by Google

drus d'une énorme souche, et les soldats romains, passant à côté de lui, ne l'avaient pas aperçu.

Mais, dans leur chasse à l'homme et au barbare, ils avaient éveillé et mis en fuite le gibier, gros et menu, et un chevreuil s'en était venu là-haut, harassé et affamé. Les jeunes pousses de la *truchée* de chêne lui étaient apparues, il s'en approcha et se mit à les brouter. Saint Quirin se garda bien de l'empêcher; mais quand il ne resta plus que des gaules nues et que le chevreuil rassasié se fut retiré, on entendit revenir les soldats romains, qui découvrirent la cachette de saint Quirin, s'emparèrent de lui et l'emmenèrent pour le mettre à mort. Il raconta son odyssée à ses bourreaux, que sa naïveté exaspéra, et la légende dit tantôt qu'il fut immolé sur la hauteur, tantôt qu'il le fut près de la fontaine, au fond du vallon.

Quand les Romains eurent plié bagages et durent fuir vers leurs Alpes, la piété des néophytes chrétiens, gaulois restés au pays, et qui avaient survécu à la tempête, recueillit les os du martyr, et ils furent conservés en une châsse qui reposa tout d'abord dans la modeste chapelle, sur la hauteur. Bientôt, les quelques huttes de la vallée devinrent un hameau, puis un village, où les moines de Marmoutiers vinrent créer un monastère. Celui-ci prétendit au droit de conserver la châsse de saint Quirin, mais ce fut bien longtemps en vain, dit la légende, qu'ils s'employèrent à cet effet, car cette châsse miraculeuse descendue en grande pompe de sa trop modeste chapelle sur la hauteur pour reposer sur le riche autel des moines, s'y dérobait, la nuit, pour remonter mystérieusement à la Haute-Chapelle.

Digitized by Google

De tous les pays des environs, on s'en vint en pèlerinage voir la châsse tantôt en haut, tantôt en bas de la montagne, car l'eau de la source près de laquelle le saint avait rendu le dernier soupir et la truchée du chêne séculaire avaient des vertus médicales incontestablement établies et reconnues.

De longues séries de pèlerins affluaient à de certains jours privilégiés vers le village désormais célèbre ; ils passaient principalement les Vosges en venant des hameaux, plaines et vallons d'Alsace ; c'étaient les pèlerins de langue allemande les plus pieux, les plus fidèles, tant à la procession dominicale qu'à l'auberge qui les abritait. C'étaient aussi ceux qui, en plus grand nombre, venaient y chercher la santé, car, le fait était notoire, saint Quirin y guérissait de *son* mal, des humeurs froides, des écrouelles et de toutes les formes de la scrofulose et du lymphatisme.

Il fallait y venir avec cette foi sincère qui transporte les montagnes, monter en priant à la Haute-Chapelle, aller au buisson de chêne, en cueillir autant de feuilles que l'on avait de plaies, descendre, en priant, vers la fontaine, y humecter et laver les feuilles de chêne, puis les coller, en grande et vive foi, sur les plaies ; si la feuille tenait, la guérison était certaine ; si elle tombait, c'est que le patient n'était pas sincère, pas assez préparé à la piété requise pour son saint voyage ; il lui fallait revenir l'année suivante.

Or, les braves paysans et paysannes d'Alsace, jeunes gens et jeunes filles, avaient pris l'habitude de sautiller pour atteindre les branches du vieux chêne rabougri et lui arracher des feuilles, et ils le faisaient en invoquant Jésus, leur Dieu, et pro-

Digitized by Google

nonçaient leur invocation comme suit : « Ei ! min Jeses Gott » — Ah ! Jésus, mon Dieu !

Les gens du village de Saint-Quirin comprenaient « Ei ! mi jess iott », et cette prière en quatre mots devint sur leurs lèvres la désignation de la haie au feuillage miraculeux, connue au pays comme étant « la Haye Mijessiotte ».

Je ne sais pas si les épicéas, plantés vers 1890, l'ont étouffée complètement, ou si le buisson a pu renaître, ou si un autre l'a remplacé pour les pèlerins scrofuleux. Il y a longtemps que j'ai revendu ces boqueteaux, longtemps que je ne suis plus retourné vers ces hauteurs où, avec Rudeau, j'avais, non loin de la haie, découvert le cimetière gallo-romain de la Neuve-Grange, avec le monument funéraire de Saccomainos, désormais immortel, et troublé, dans leur sommeil, les mânes de tant de nos ancêtres, mais je tenais à conserver la mémoire de la symbolique haie au gentil village de Saint-Quirin, et c'est là ce qui me décida à écrire ces quelques lignes.

Digitized by Google

Digitized by Google

PROGRAMME

DES

CONCOURS OUVERTS PENDANT L'ANNÉE 1921-1922

Observations générales relatives aux concours.

Le Règlement de l'Académie lui interdit toute discussion de questions politiques ou religieuses. Les concurrents sont priés instamment de tenir compte de cette prescription dans les travaux qu'ils voudront bien lui adresser.

L'Académie n'admet que des œuvres inédites ou des œuvres publiées dans l'année et n'ayant pas été présentées à un autre concours.

Les mémoires présentés devront être adressés, directement et franco, avant le 15 janvier 1922 *(cette date est de rigueur) à M. le Secrétaire de l'Académie*, rue Dupont-des-Loges, 25, à Metz. Les mémoires concernant la guerre pourront être présentés jusqu'au 15 février 1922.

Les concurrents ne doivent pas se faire connaître.

Cependant les auteurs de travaux qui, pour être appréciés, ont besoin d'être suivis d'expériences, pourront se nommer, afin de mettre l'Académie à même de vérifier avec eux l'exactitude des résultats indiqués.

Chaque œuvre portera une devise, reproduite sur un billet placé sous enveloppe cachetée. Dans ce billet, l'auteur indiquera son nom et son adresse : il attestera, en outre, que *son œuvre n'a été pré-*

Digitized by Google

sentée à aucun autre concours. L'enveloppe portera seulement la devise.

Les auteurs de mémoires qui auraient pris part à des concours antérieurs de l'Académie de Metz *auront soin de ne pas se servir de leurs anciennes devises.*

D'après l'article 3 du Règlement de l'Académie, les *membres titulaires* ne peuvent concourir pour les prix proposés. Par contre, les *membres correspondants* et les *associés libres* n'en sont point exclus.

Les manuscrits envoyés pour les concours ne sont pas rendus. Les auteurs pourront toutefois, sur leur demande, être autorisés à en faire prendre des copies au Secrétariat de l'Académie.

L'Académie a, cette année, deux sortes de concours :

§ I. *Les concours purement académiques ;*

§ II. *Les concours des prix de vertu.*

§ I. CONCOURS ACADÉMIQUES

Programme pour 1921-1922

L'Académie décernera, comme d'habitude, s'il y a lieu, dans sa séance solennelle du mois de mai 1922, des médailles d'or, de vermeil, d'argent, de bronze, des mentions honorables, des prix en argent aux meilleurs travaux concernant les Lettres, les Sciences, les Arts et l'Agriculture.

Elle propose particulièrement comme objets de ce concours les sujets suivants :

1° Une pièce de poésie.

2° Histoire complète de la ville de Metz jusqu'à nos jours.

3° Documents sur l'histoire de la Lorraine pen-

Digitized by Google

dant la grande guerre. Mémoires et journaux d'internés politiques ou d'autres.

4° Monographie d'une localité lorraine importante.

5° Biographie d'une notabilité lorraine.

6° Etude sur les variations de la température en Lorraine.

7° Conditions nouvelles faites à la viticulture par le changement de régime et moyens d'empêcher la destruction du vignoble lorrain.

8° L'émigration après la guerre de 1870-71. Son influence sur la vie sociale en France. Le retour en 1918.

9° Les statues messines de 1918 à 1922.

10° L'œuvre agricole de l'Académie de Metz depuis sa fondation jusqu'à la création des comices agricoles en 1842.

11° Composition (paroles et musique) de 6 à 12 chants scolaires à 1 ou à 2 voix sans accompagnement : sujets patriotiques, épisodes de la grande guerre, faits d'histoire locale. Les chants devront être d'exécution facile ; l'auteur des paroles pourra composer la musique ou la faire composer par un musicien à son gré.

§ II. PRIX DE VERTU

Les rentes de fondations faites à l'Académie par M. le baron J.-C.-E. de Ladoucette, M. J.-F. Pêcheur et Mlle Bouchotte, seront également distribuées, sous forme de prix de vertu, dans la séance solennelle du mois de mai.

A l'occasion de ce concours, l'Académie croit important d'indiquer, d'une manière bien précise,

Digitized by Google

le but exact de cette louable institution. Dans la pensée de ses fondateurs, cette œuvre n'est en principe nullement destinée à venir en aide à la misère humaine, mais plutôt à récompenser, par un hommage public et solennel, toutes les personnes que leur conduite charitable, leur générosité, leur dévouement désintéressé envers des étrangers et même des membres de leur famille, auraient signalées d'une façon toute spéciale à la considération et à l'estime de leurs concitoyens.

L'Académie récompense également les actes courageux de sauvetage.

Elle croit utile de faire remarquer aussi que ces prix de vertu peuvent être obtenus indistinctement par toute personne méritante, habitant l'ancien département de la Lorraine.

Enfin, elle renouvelle la prière, adressée déjà aux autorités civiles et religieuses, de vouloir bien lui signaler les personnes de leur localité qui présenteraient les titres mentionnés ci-dessus, afin d'être à même de remplir le plus exactement et le plus consciencieusement possible la délicate mission qui lui a été confiée.

Toutes les demandes ou communications relatives aux prix de vertu devront être adressées, *directement* et *franco*, avant le 15 janvier 1922, à *M. le Secrétaire de l'Académie*, rue Dupont-des-Loges, 25, à Metz.

Metz, le 20 août 1921.

Le Secrétaire, MAUJEAN. — *Le Président*, V. PREVEL.

Digitized by Google

BUREAU

DE

L'ACADÉMIE DE METZ

POUR L'ANNÉE 1921-1922

Président d'honneur :

M. LE PRÉFET DE LA MOSELLE

Président honoraire .	M. DE LA CHAISE
Président titulaire .	M. PREVEL
Vice-Président . . .	M. DEVILLE
Secrétaire	M. MAUJEAN
Secrétaire-Archiviste .	M. WELTER
Trésorier	M. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE

Agent : M. FLEUR

Envoyer toutes lettres, demandes ou communications concernant l'Académie au siège de la Société, 25, rue Dupont-des-Loges, Metz.

Digitized by Google

Digitized by Google

APPENDICE

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLEAU

DES

MEMBRES DE L'ACADÉMIE

Digitized by Google

Digitized by Google

LISTE

DES

MEMBRES DU BUREAU DE L'ACADÉMIE

DEPUIS 1819 JUSQU'A 1922

L'astérisque indique les membres vivants.

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1819-20	De Sarrazin	Herpin	..	Saincère
1820-21	Gorcy	id.	..	id.
1821-22	Bergery (1)	id.	..	Chaumas
1822-23	Thiel	id.	..	Anspach
1823-24	Poncelet	Devilly	..	Dosquet
1824-25	Sérullas	id.	Thiel	Cailly
1825-26	Bergery (2)	id.	Renault	Anspach
1826-27	Renault	Bergery	Bardin	Woisard
1827-28	Dosquet	id.	Munier	Chambille
1828-29	Bardin	id.	id.	id.
1829-30	Bon Marchant	id.	id.	id.
1830-31	Chaumas	Dosquet	Renault	Didion
1831-32	Bergery (3)	id.	id.	Bardin
1832-33	Gosselin	id.	id.	Munier
1833-34	Bergery (4)	Lasaulce	Simon V.	Le Masson
1834-35	Le Masson(1)	De Saulcy F.	id.	Marchal
1835-36	Bergère (1)	Gosselin	id.	id.
1836 37	Faivre	Macherez	id.	Munier
1837-38	Le Masson(2)	Gosselin	id.	id.
1838-39	Didion	Desains	id.	id.
1839-40	Culmann (1)	Bégin	id.	id.
1840-41	Lucy	La Bastide	id.	id.
1841-42	Mézières	id.	id.	id.
1842-43	Culmann (2)	Livet	id.	id.
1843-44	Malherbe (1)	id.	id.	id.
1844-45	Bergère (2)	De St-Vincent	N.	id.
1845-46	Simon V. (1)	Blanc	Clercx	id.
1846-47	Michel E. (1)	Robert	id.	id.
1847-48	Malherbe (2)	Prost Aug.	id.	id.
1848-49	Michel E. (2)	Boulangé	id.	id.
1849-50	Malherbe (3)	Faivre	id.	id.
1850-51	Emy	De Saulcy E.	id.	id.
1851-52	Langlois	Jacquot E.	id.	id.
1852-53	Simon V. (2)	Grellois	id.	id.

Digitized by Google

Années —	*Présidents :* MM.	*Secrétaires :* MM.	*Secr.-Arch. :* MM.	*Trésoriers :* MM.
1853-54	Malherbe (1)	Grellois	Clerex	Munier
1854-55	De Saulcy E. (1)	De Chastellux	id.	id.
1855-56	Jacquot E.	Vincenot	id.	Chabert
1856-57	Woirhaye	id.	id.	id.
1857-58	Susane	Du Colombier	id.	id.
1858-59	Salmon	De Bouteiller	id.	id.
1859-60	Scoutetten	id.	id.	id.
1860-61	Gl Didion	id.	id.	id.
1861-62	Leclerc	Bouchotte	id.	id.
1862-63	Mézières (2)	id.	id.	id.
1863-64	De Gérando	id.	id.	id.
1864-65	De Puymaigre	Michel E.	id.	id.
1865-66	De Bouteiller	Thilloy J.	Marcus	id.
1866-67	Raillard	id.	id.	De St-Martin
1867-68	Goulier	id.	id.	id.
1868-69	Michel E.	Cailly	id.	id.
1869-70	Grellois	id.	id.	id.
1870-71	Jacquot A.	Lejeune J.	id.	id.
1871-72	Virlet	Abel	id.	id.
1872-73	Maguin H.	Lorrain	id.	Fleck
1873-74	Fleck (1)	Taratte	id.	Demoget
1874-75	Orbain	Schuster	id.	Bellevoye
1875-76	Abel Ch.	id.	id.	id.
1876-77	De Saulcy E. (2)	id.	id.	id.
1877-78	Cailly Ch.	Bérard A.	id.	id.
1878-79	Dr Winsback (1)	id.	id.	id.
1879-80	Bezançon P.	id.	*Gandelet	id.
1880-81	Fleck (2)	id.	Chartener	id.
1881-82	De Saulcy F.	id.	id.	id.
1882-83	Chartener	id.	Friren A.	id.
1883-84	Fleck (3)	id.	id.	id.
1884-85	Benoit A.	id.	id.	id.
1885-86	Dr Winsback (2)	id.	id.	id.
1886-87	A. de Lazarque	id.	id.	id.
1887-88	Jacquemin R.	Ferrez E.	id.	id.
1888-89	Bérard A. (1)	id.	id.	Lametz
1889-90	Huber E. (1)	Box N.	id.	id.
1890-91	Ferrez Eug.	id.	id.	id.
1891-92	Fleck (4)	id.	id.	id.
1892-93	Bérard (2)	id.	id.	id.
1893-94	Vion H.	id.	id.	id.
1894-95	Huber E. (2)	id.	id.	id.
1895-96	Greff	id.	De Tinseau	id.
1896-97	Winsback (3)	id.	id.	id.
1897-98	Ferrez	*Paulus E.	id.	id.
1898-99	Box N.	id.	id.	id.
99-1900	Simon L. (1)	id.	*Choppé	id.

Digitized by Google

Années	*Présidents :*	*Secrétaires :*	*Secr.-Arch. :*	*Trésoriers :*
—	MM.	MM.	MM.	MM.
1900-01	V. de Tinseau	*Dr Meyer Jules	Godbat	*V. Prevel
1901-02	Lametz	*Choppé	id.	id.
1902-03	Ab. Collin (1)	*V. Prevel	id	*Choppé
1903-04	*Paulus Eug.	id.	id.	id.
1904-05	Huber E. (1)	*Dr Foret	id.	id.
1905-06	C. Massing	Eug. Colon	*Welter	id.
1906-07	*V. Prevel	id.	id.	id.
1907-08	*Abbé Thorelle	id.	id.	id.
1908-09	*Choppé	id.	id.	*Léonard
1909-10	*Prével (2)	id.	id.	id.
1910-11	Simon L. (2)	id.	id.	id.
1911-12	*Abbé Pelt	id.	id.	id.
1912-13	*Ab. Barthélemy	id.	id.	id.
1913-14	Ab. Collin (2)	*Maujean	id.	id.
1914-19	*Lamy	id.	id.	id.
1919-20	*Tnorelle (2)	id.	id.	id.
1920-21	*de la Chaise	id.	id.	id.
1921-22	*Prevel (3)	id.	id.	*d'Arbois

Digitized by Google

LISTE DES MEMBRES

DES DIVERSES CLASSES DE L'ACADÉMIE

A la date du 31 Mai 1921

Membres fondateurs et bienfaiteurs de l'Académie.

M. le Maréchal de BELLE-ISLE, fondateur de la Société royale des sciences de Metz.

M. le baron de LADOUCETTE
Mlle BOUCHOTTE
M. PÉCHEUR
} fondateurs des prix de vertu.

M. HERPIN, fondateur du prix dit Herpin.

Membres honoraires.

MM.

1919. BABELON (ERNEST), de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres, ✠, O. I. ✠, 30, rue de Verneuil, Paris (7e).

1919. BARILLOT (LÉON). artiste peintre, hors concours, ✠, 29bis, rue Demours, Paris (17e).

1919. BERTIN (LOUIS-EMILE), de l'Académie des Sciences, G. O., ✠, 8, rue Garancière, Paris (6e).

1919. BOURGEOIS (Général ROBERT), de l'Académie des Sciences, G. O. ✠, 59, avenue La Bourdonnais, Paris (7e).

1919. BRIEUX (EUGÈNE), de l'Académie Française, ✠, 26, rue Victor Macé, Paris (9e).

1919. COLSON (LÉON-CLÉMENT), de l'Académie des Sciences morales et politiques, titulaire de décorations françaises et étrangères, 139, boulevard Saint-Germain, Paris (6e).

Digitized by Google

1919. DURRIEU (Cte JEAN-MARIE-PAUL-SIMON), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ✠, O. I. ✠, 74, avenue Malakoff, Paris (16e).

1919. FOCH (Maréchal FERDINAND), de l'Académie des Sciences, G. C. ✠, 52, avenue de Saxe, Paris (7e).

1919. FOURNIER (Amiral FRANÇOIS-ERNEST), de l'Académie des Sciences, G. C. ✠, 65, avenue Bosquet, Paris (7e).

1919. GIRAULT (CHARLES-LOUIS), de l'Académie des Beaux-Arts, ✠, 36, avenue Henri-Martin, Paris (16e).

1919. HANNAUX (EMMANUEL), *membre correspondant de* 1886, ✠, 11, rue de Saint-Simon, Paris (7e).

1919. D'HAUSSONVILLE (Cte OTHENIN-BERNARD-PAUL-GABRIEL DE CLÉRON), de l'Académie française, ✠, 5, rue de Constantine, Paris (7e).

1919. LAUDET (FERNAND), de l'Académie des Sciences morales et politiques, O. ✠, 2, rue Grébauval, Paris (7e).

1919. MICHEL (CHARLES-LOUIS-ANDRÉ), de l'Académie des Beaux-Arts, C. ✠, 59, rue Claude-Bernard, Paris (5e)

1919. OMONT (HENRI-AUGUSTE), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, O. ✠, 17, rue Raynouard, Paris (16e).

1900. PAQUET D'HAUTEROCHE (RENÉ), au Rucher, à Woippy (Moselle).

1919. PÉTAIN (Maréchal HENRI-PHILIPPE), de l'Académie des Sciences morales et politiques, G. C. ✠, 8, square Latour-Maubourg, Paris (7e).

1908. PIERNÉ (HENRI-CONSTANT-GABRIEL), compositeur de musique, ✠, 8, rue de Tournon, Paris (6e).

1897. SCHEIL (R. P. J.-V.), de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, ✠, 4bis, rue du Cherche-Midi, Paris (6e).

1919. VEVER (HENRI), joaillier, ✠, 14, rue de la Paix, Paris (2e).

Membres titulaires.

MM.

1921. D'ARBOIS DE JUBAINVILLE (MARIE-PAUL), archiviste départemental de la Moselle, O. I. ✠, 35 rue Mazelle, Metz.

1910. AUBERTIN (JEAN-PIERRE), 57, place Saint-Louis, Metz.

Digitized by Google

1900. BARTHÉLEMY (l'abbé ADOLPHE), curé de Hayes, par Landonvillers (Moselle).

1919. BOMPARD (MAURICE), ancien ambassadeur, sénateur de la Moselle, G. O. ✲, château de Novéant (Moselle).

1919. BRAUN (PIERRE), professeur d'histoire au Lycée de Metz, O. ✲, 8, rue de la Haye, Metz.

1920. CAMBUZAT (Colonel EDMOND), C. ✲, Associé libre de 1919, 9, rue du Grand-Cerf, Metz.

1897. CHOPPÉ (LOUIS), directeur à la B. N. C., 2, rue des Clercs, Metz.

1921. CLÉMENT (ROGER), Dr en droit, conservateur de la Bibliothèque et des Musées, ❀, ✲, (*membre correspondant* en 1904).

1898. COLLIN (l'abbé H.-D.), sénateur de la Moselle, ✲, 14, rue du Haut-Poirier.

1919. DE CUGNAC (Général Comte), au château d'Aubigny, par Borny (Moselle).

1920. DE DARTEIN (Général FÉLIX), G. O. ✲, ⚜, 35, rue Mazelle, Metz.

1920. DELAUNAY (RENÉ), directeur du Conservatoire de musique de Metz, ❀, 23, rue Paixhans, Metz.

1920. DEVILLE (Colonel RAYMOND), maire de Plappeville, O. ✲, ❀, associé libre de 1920. 21, avenue Maréchal-Foch, Metz.

1919. ETIENNE (CHARLES), O. I. ❀, principal au collège de Dieuze (Moselle).

1901. FORET (ROGER-JOSEPH), avocat, 29, rempart Saint-Thiébault, Metz.

1911. FRANÇOIS (CHARLES), Dr méd., député de la Moselle, maire de Delme (Moselle).

1911. HACKSPILL (L'abbé LOUIS), Dr en théologie, député de la Moselle, 7, rue de Tivoli, Queuleu-Metz.

1920. HERTZOG (Dr AUGUSTE-MARIE-VICTOR), ⚜, 15, rue Mozart, Metz.

1920. HUBER (Commandant ERNEST), O. ✲, ⚜, associé libre en 1919, 25, rue de Pont-à-Mousson, Montigny-lès-Metz.

1910. JUNG (NICOLAS), professeur au Lycée, ❀, 12, rue Saint-Clément, Metz.

Digitized by Google

1919. DE LA CHAISE (Bon FRANÇOIS), *membre correspondant* en 1911, 8, rue de la Garde, Metz.

1898. LAMY (ALFRED), président du Conseil général de la Moselle, ✲, Vic-sur-Seille (Moselle).

1906. LÉONARD (NICOLAS), ancien adjoint au Maire de Metz, ✲, 11-13, rue de la Tête-d'Or, Metz.

1909. LEROND (HENRI), à Destry, par Brulange (Moselle).

1920. L'HOPITAL (CHARLES), Directeur de l'Enseignement public, 25, quai Félix-Maréchal, Metz.

1900. MARET (HENRI), Dr en médecine, adjoint au Maire de Metz, quai Félix-Maréchal, 23.

1919. DE MAUD'HUY (Général LOUIS-ERNEST), député de la Moselle, G. C. ✲, 9, boulevard Georges-Clemenceau, Metz.

1909. MAUJEAN (LÉON), ✲, 23, rue de Strasbourg.

1921. MOINET (LAURENT-FRANÇOIS), ✲, ✲, vice-président au Tribunal régional, 19, boulevard Clemenceau, Metz.

1900. PELT (Mgr JEAN-BAPTISTE), évêque de Metz, au Palais épiscopal, place Sainte-Glossinde, Metz.

1920. PFRENGLÉ (PAUL), ✲, ✲, 15, avenue Foch (associé libre 1919).

1899. PIERSON (LOUIS), ancien député, à Ay-sur-Moselle (Mos.).

1899. PREVEL (VICTOR), directeur de banque, ✲, et de l'ordre de Léopold, 20, rue de l'Esplanade, Metz.

1920. SABATIER (RÉGIS), inspecteur général, directeur du Service de santé du Territoire de Lorraine, associé libre 1920, C. ✲, 2, rue de l'Esplanade, Metz

1909. SAMAIN (ALEXIS), ✲, Commandeur du Nicham Iftikar, 26bis, rue de la Chèvre, Metz.

1920. THIRIA (MICHEL), inspecteur des Beaux-Arts, 50, place Saint-Louis, Metz (Agrégé artiste 1906).

1897. THORELLE (abbé ALPHONSE), engagé volontaire de 1870, au Couvent du Sacré-Cœur, à Montigny-lès-Metz.

1921. DE VAULGRENANT (Colonel ALBERT), O. ✲, ✲, 41, rue de la Vacquinière, Montigny-lès-Metz (associé libre 1920)

1910. WEBER (ALEXIS), banquier, anc. député, à Boulay (Mos.).

1904. WELTER (TIMOTHÉE), notaire, 16, avenue Foch, à Metz.

1914. DE WESTPHALEN (RAPHAEL), Dr en médecine, 37, rue Mazelle, Metz.

Digitized by Google

Associés libres résidants.

MM.

1896. BOURGEAT (l'abbé GUSTAVE), chanoine titulaire, 8, rempart Saint-Thiébault, Metz.

1919. DOURT, ancien avocat, 10, rempart Saint-Thiébault, Metz.

1919. LAMETZ (VICTOR), titulaire 1877, 16, rue Sainte-Marie, Metz.

1921. VOIZARD (FRANÇOIS), Dr en méd., avenue Foch, Metz.

Associés libres non résidants.

MM.

1920. ADERER (ADOLPHE-JEAN-BAPTISTE), Rédacteur au *Temps*, O. ☼, 9, villa Saïd, Paris (16e).

1920. COLLIGNON (ALBERT), professeur honoraire de la Faculté des Lettres de Nancy, 4, rue Jeanne-d'Arc, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1904. DORVEAUX (Dr PAUL), bibliothécaire de l'Ecole supérieure de pharmacie de l'Université de Paris, 58, avenue d'Orléans, Paris (14e).

1877. GANDELET (Comte ALBERT), camérier secret de S. S., 5, rue d'Alliance, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. GEISLER (Capitaine JEAN), 9, rue du Manège, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1908. GRENIER (ALBERT), professeur à l'Université de Strasbourg (Bas-Rhin).

1878. GURY (ALPHONSE), ancien pharmacien, 2, rue de la Planche, Paris.

1920. GUYOT (CHARLES), secrétaire perpétuel de l'Académie de Stanislas, 2bis, rue de la Craffe, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1898. INGOLD (le chanoine A. M. P.), à la Trappe du Mont des Olives, Lutterbach (Haut-Rhin).

1904. KIEFFER (abbé J.-J.), Dr ès-sciences, ✠, membre de plusieurs Sociétés savantes, professeur au collège de Bitche (Moselle).

1920. DE LALLEMAND DE MONT (PIERRE), ancien secrétaire général de préfecture, 18, rue Isabey, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. MENGIN (HENRI), avocat à la Cour, maire de Nancy, 10, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1920. MICHON (LUCIEN), professeur à la Faculté de droit, 14, boulevard Charles-Cinq, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1919. PARISOT (ROBERT), professeur d'histoire à l'Université de Nancy, 15, rue Sigisbert-Adam, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. SADOUL (CHARLES), *Correspondant* 1911, conservateur du Musée historique lorrain, 29, rue des Carmes, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. DE WENDEL (CHARLES), *titulaire* 1910, château d'Hayange (Moselle).

1920. FLEURENT (JOSEPH), *titulaire* de 1909, à Strasbourg.

Agrégés-Artistes.

MM.

1920. BETTANNIER (ALBERT).

1920. BOUR (l'abbé JEAN-JUSTIN), aumônier du Bon Pasteur, à Borny (Moselle).

1899. DASSENOY (Paul), électricien, rue des Bons-Enfants, Metz.

1878. DUJARDIN (A.), ancien architecte, à Essey-lès-Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1913. GUÉRIN (URBAIN), sculpteur, en Chaplerue, Metz.

Correspondants.

MM.

1919. ADAM (CHARLES), recteur de l'Université de Nancy, Palais de l'Université, place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1889. ANCEL (CHARLES-RENÉ), 11, rue des Bégonias, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1913. BARBÉ (JEAN-JULIEN), ✠, 4, rue des Bénédictins, Metz.

1893. BARTHÉLEMY (FRANÇOIS), archéologue, 61, rue de Rome, à Paris (8e).

1902. BEAUPRÉ (Comte JULES), de l'Académie de Stanislas, 18, rue de Serre, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1910. BELLEVOYE (FRANÇOIS-LUCIEN), orfèvre, Epernay (Marne).

1911. BELLIÉNI (CHARLES-HENRI), place Carnot, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

Digitized by Google

1878. BERTRAND (l'abbé Louis), professeur au Grand Séminaire de Bordeaux (Gironde).

1901. BONNARDOT (François), ancien conservateur de la Bibliothèque de Verdun (Meuse).

1882. BOSMANS (l'abbé J.), secrétaire-archiviste du Cercle archéologique d'Enghien (Belgique).

1919. DE BOUGLON (Bon), de l'Académie des Jeux Floraux, Toulouse (Haute-Garonne).

1899. BOULAND, docteur en médecine, 95, rue de Prony, Paris (17e).

1878. BOYÉ (Bernard-Arthur-Pierre), avocat à la Cour d'appel de Nancy, 53, rue Hermite, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1883. COLLIGNON (René), ancien médecin-aide-major au 25e de ligne, 42, rue de la Marine, Cherbourg (Manche).

1914. COURTY, astronome à l'Observatoire de Floirac-Bordeaux (Gironde).

1919. COUTIL (Léon), archéologue, à Saint-Pierre de Vauvray (Eure).

1919. DENNERY (Général Justin), 95, avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).

1919. DEPEYRE (Gabriel), de l'Académie des Jeux Floraux, Toulouse (Haute-Garonne)

1911. DES ROBERT (Louis-M.-Edm., Pre) 13, rue Hermite, Nancy (Meurthe-et-Moselle).

1920. DESSEZ (Charles-J.-B.-Dom.), O. ✻, Inspecteur d'Académie de Meurthe-et-Moselle à Nancy,.

1906. DUCROCQ (Georges), 99, boulevard Raspail, Paris.

1919. DURÉAULT (A.), secrétaire perpétuel de l'Académie de Mâcon (Saône-et-Loire).

1914. DOUBLET, astronome à l'Observatoire de Floirac-Bordeaux (Gironde).

1919. FELDMANN (Général Charles), 15, rue de l'Horlogerie, Versailles (Seine-et-Oise).

1919. FERRY (Désiré), avocat à la Cour d'appel de Paris, député de Meurthe-et-Moselle.

903. FLORANGE (Jules), 17, rue de la Banque, Paris.

1920. FRÉCHARD (Louis, en religion Frère Adrien), pensionnat des Frères, à Hachy, par Habay-la-Neuve (Belgique).

Digitized by Google

1908. GAUCHEZ (MAURICE), ex-collaborateur de la *Revue de Belgique,* Bruxelles (Belgique).
1899. Mme GAZALA, née JEANNE KIEFFER, en littérature GUY D'AVELINE, adresse inconnue.
1890. GENAY (PAUL), de la Société des Agriculteurs de France, 6, rue des Bénédictins, Lunéville (Meurthe-et-Mos.).
1919. GÉRARD (EMILE), de la Société Académique de Châlons-sur-Marne (Marne).
1881. GERMAIN DE MAIDY (LÉON), secrétaire perpétuel de la Société d'Archéologie lorraine, 26, rue Héré, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1913. GOUGEON (FRANCIS), ancien président de l'Académie de Besançon (Doubs).
1919. HALLAYS (ANDRÉ), 33, boulevard Raspail, Paris.
1903. HELMER (PAUL-ALBERT), sénateur du Haut-Rhin, 3, place de la Madeleine, Paris.
1919. HYDE (JAMES), 18, rue Adolphe-Yvon, Paris.
1895. JEANTY EUGÈNE) à Sarreguemines (Moselle).
1919. KEMP (ALPHONSE), ingénieur des Arts et Manufactures du Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).
1891. KNŒPFLER, chef de clinique à la Faculté de médecine de Nancy, 13, rue du faubourg Saint-Georges, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1909. LALANCE (JEAN), commandant d'artillerie en retraite, 2, rue de l'Atrie, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1911. DE LARDEMELLE (Général GEORGES), 7, rue du Manège, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1919. DE LAVALETTE DU COETLOSQUET, lieutenant-colonel, du service géographique de l'Armée, 140, rue de Grenelle, Paris (17e).
1864. LÉVY (l'abbé JOSEPH), curé à Grussenheim (Haut-Rhin).
1919. LEX (LÉONCE), archiviste de Saône-et-Loire, de l'Académie de Mâcon (Saône-et-Loire).
1896. MARGOT (CHARLES), ancien préparateur de physique à l'Université de Genève (Suisse).
1919. DE MECQUENEM (CHARLES), directeur du service de l'artillerie et du grand parc, Bourges (Cher).
1919. DE MONTESSUS, commandant, île du Saulcy, Metz.
1911. MORÉ (HENRI), professeur d'histoire, Paris.
1913. NICOLAS (Emile), Vic-sur-Seille (Moselle).

Digitized by Google

1907. DE PANGE (Cte JEAN), 9, square de Messine, Paris.
1920. RISTON (Bon JACQUES), à Malzéville près Nancy (Meurthe-et-Moselle).
1919. SAINTENOY (PAUL), 123, rue de l'Arbre bénit, Bruxelles (Belgique).
1919. SCHMIT (EMILE), pharmacien, de la Société Académique de Châlons-sur-Marne (Marne).
1911. STOUFF (MARIE-PIERRE-XAVIER-LOUIS), professeur d'histoire à l'Université de Dijon, à Meylan (Isère).
1878. THIRION (MAURICE), Dr ès-lettres) professeur d'histoire au lycée de Lille (Nord).
1911. THIRIOT (l'abbé Fr. M. JOSEPH), curé de Servigny-lès-Sainte-Barbe, par Noisseville (Moselle).
1919. VALIN (LUCIEN), maire de Rouen (Seine-Inférieure).
1894. VAN WERVEKE (NICOLAS), professeur honoraire, 64, avenue de la Fayencerie, Luxembourg (Grand-Duché).
1898. VIANSSON-PONTÉ (l'abbé), curé de Haucourt (Meurthe-et-Moselle).
1911. WETTERLÉ (l'abbé EMILE), député du Haut-Rhin, Colmar (Haut-Rhin).
1903. WEYLAND (l'abbé FRANCOIS-ANATOLE), curé de Verneville (Moselle).

Digitized by Google

Académies, Sociétés Savantes, etc.

avec lesquelles l'Académie de Metz échange ses Publications.

Liste des Sociétés de divers pays avec lesquelles l'Académie se trouvait en relation, à la date du 31 mai 1921.

EUROPE

Angleterre, *Cambridge*. Cambridge philosophical Society.
— *Manchester*. Literary and philosophical Society of Manchester.

Belgique, *Anvers*. Académie d'archeologie de Belgique.
— *Arlon*. Institut archéologique du Luxembourg.
— *Bruxelles*. Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.
— — Observatoire royal.
— — Société malacologique de Belgique.
— — Société d'archéologie de Belgique à Bruxelles.
— — Société des Bollandistes, 22, boulevard St-Michel, à Bruxelles.
— *Enghien*. Cercle archéologique d'Enghien.
— *Gand*. Société d'histoire et d'archéologie de Gand.
— *Liége*. Institut archéologique liégeois.
— — Société de géologie de Belgique.
— — Société libre d'émulation de Liége.
— — Société royale des sciences de Liége.
— — Université de Liége.
— *Maredsous* (abbaye). *Revue bénédictine*.
— *Mons*. Société des sciences, des arts et des lettres du Hainaut.

Digitized by Google

FRANCE :

Ain, *Bourg.* Société d'émulation de l'Ain.
— — Société Gorini.
Aisne, *Château-Thierry.* Société historique et archéologique de Château-Thierry.
— *Laon.* Société académique de Laon.
— *Saint-Quentin.* Société académique de Saint-Quentin.
Alpes-Maritimes, *Nice.* Société des lettres, sciences et arts du département des Alpes-Maritimes.
Aube, *Troyes.* Société académique d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube.
Aveyron, *Rhodez.* Société des lettres, sciences et arts de l'Aveyron.
Belfort (Territoire de). Société belfortaine d'émulation, à Belfort.
Bouches-du-Rhône, *Aix.* Académie des sciences, agriculture, arts et belles-lettres d'Aix.
— — Faculté des lettres et de droit. (Bibl. de l'Université.)
— *Marseille.* Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Marseille.
Calvados, *Caen.* Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.
— — Société des antiquaires de Normandie.
— — Société Linnéenne de Normandie.
Charente-Inférieure, *Rochefort.* Société de géographie de Rochefort.
Côte-d'Or, *Dijon.* Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon.
Doubs, *Besançon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Besançon.
Eure, *Evreux.* Société libre d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres de l'Eure.
Finistère, *Brest.* Société académique de Brest.
Gard, *Nimes.* Académie de Nimes.
Garonne (Haute-), *Toulouse.* Académie des sciences, inscriptions et belles-lettres de Toulouse.
— — Académie des Jeux Floraux.
— — Société archéologique du Midi de la France.
— — Société d'agriculture de la Haute-Garonne, 20, rue Saint-Antoine-du-T.

Digitized by Google

Gironde, *Bordeaux.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux.

— — Société Linnéenne de Bordeaux.

Hérault, *Montpellier.* Société languedocienne de géographie.

Indre-et-Loire, *Tours.* Société d'agriculture, sciences, arts et belles-lettres du département d'Indre-et-Loire.

Isère, *Grenoble.* Académie Delphinale.

Jura, *Lons-le-Saulnier.* Société d'émulation du Jura.

Landes, *Dax.* Société de Borda.

Loire, *Saint-Etienne.* Société d'agriculture, industrie, sciences, arts et belles-lettres du départ. de la Loire.

Loire (Haute-), *Le Puy.* Société d'agriculture, sciences, arts et commerce du Puy.

Loire-Inférieure, *Nantes.* Société académique de Nantes et de la Loire-Inférieure.

— — Société des sciences naturelles de l'Ouest.

Loiret, *Orléans.* Société archéologique et historique de l'Orléanais.

— — Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans.

Lozère, *Mende.* Société d'agriculture, industrie, sciences et arts du département de la Lozère.

Maine-et-Loire, *Angers.* Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers.

— — Société industrielle d'Angers et de Maine-et-Loire.

Manche, *Cherbourg.* Société des sciences naturelles de Cherbourg.

— — Société nationale académique de Cherbourg.

Marne, *Châlons-s.-Marne.* Société d'agriculture, commerce, sciences et arts du dépt de la Marne.

— *Reims.* Académie de Reims.

— *Vitry-le-François.* Société des sciences et arts de Vitry-le-François.

Meurthe-et-Moselle, *Nancy.* Académie de Stanislas.

— — Société d'archéologie lorraine.

— — Société centrale d'agriculture de Nancy.

— — Bibliothèque des archives départementales de la ville de Nancy.

Meuse, *Bar-le-Duc.* Société des lettres, sciences et arts de Bar-le-Duc.

Digitized by Google

Meuse, *Montmédy.* Société des naturalistes et archéologues du nord de la Meuse.
— *Verdun.* Société philomatique de Verdun.
Morbihan, *Vannes.* Société polymatique du Morbihan.
Moselle, *Metz.* Société d'histoire naturelle de la Moselle.
— — Société d'histoire et d'archéologie.
— — Bibliothèque municipale.
— — Musées municipaux.
Nord, *Cambrai.* Société d'émulation de Cambrai.
— *Douai.* Société d'agriculture, de sciences et d'arts, à Douai.
— *Dunkerque.* Société dunkerquoise pour l'encouragement des sciences, des lettres et des arts.
— *Lille.* Société des sciences, de l'agriculture et des arts.
Oise, *Beauvais.* Société académique d'archéologie, sciences et arts du département de l'Oise.
Pas-de-Calais, *Arras.* Académie des sciences, lettres et arts d'Arras.
Puy-de-Dôme, *Clermont-Ferrand.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Clermont-Ferrand.
— — Bulletin historique et scientifique de l'Auvergne.
— — *Revue d'Auvergne.*
— — Annales de la station limnologique de Besse, 9, rue du Port.
Pyrénées (Basses-), *Pau.* Société des sciences, lettres et arts de Pau.
Pyrénées-Orientales, *Perpignan.* Société agricole, scientifique et littéraire des Pyrénées-Orientales.
Rhin (Bas), *Colmar.* Société d'histoire naturelle de Colmar.
— *Mulhouse.* Société industrielle de Mulhouse.
Rhin (Haut), *Strasbourg.* Société des sciences, agriculture et arts.
— — Club Vosgien.
Rhône, *Lyon.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Lyon.
— — Société d'agriculture, sciences et industrie de Lyon, 30, quai Saint-Antoine.
— — Société littéraire, historique et archéologique de Lyon, 6, rue de l'Hôpital.
— — Société académique d'architecture de Lyon.
Saône (Haute-), *Vesoul.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Haute-Saône.

Digitized by Google

Saône-et-Loire, *Autun.* Société Eduenne des lettres, sciences et arts.

— *Chalon-sur-Saône.* Société d'histoire et d'archéologie de Chalon-sur-Saône.

Saône-et-Loire, *Mâcon.* Société des arts, sciences, belles-lettres et agriculture de Saône-et-Loire.

Sarthe, *Le Mans.* Société d'agriculture, sciences et arts de la Sarthe.

Seine, *Paris.* Société des Antiquaires de France (au palais du Louvre).

— — Société nationale d'agriculture de France (18, rue de Bellechasse).

— — Université de Paris. Bibliothèque de la Faculté des lettres.

Seine-et-Oise, *Versailles.* Société d'agriculture de Seine-et-Oise.

— — Société des sciences morales, des lettres et des arts de Seine-et-Oise. (Biblioth. de Versailles).

Seine-Inférieure, *Le Havre.* Société havraise d'études diverses.

— *Rouen.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Rouen.

— — Société libre d'émulation, commerce et industrie de la Seine-Inférieure.

— — Société des amis des sciences naturelles de Rouen.

— — Société d'agriculture du département de la Seine-Inférieure.

— — Société centrale d'horticulture du département de la Seine-Inférieure.

Deux-Sèvres, *Niort.* Société de vulgarisation des sciences naturelles des Deux-Sèvres.

Somme, *Abbeville.* Société d'émulation d'Abbeville.

— *Amiens.* Académie des sciences, des lettres et des arts d'Amiens.

— — Société des Antiquaires de Picardie.

Tarn-et-Garonne, *Montauban.* Académie des sciences, belles-lettres et arts de Tarn-et-Garonne.

Var, *Toulon.* Académie du Var.

Vaucluse, *Avignon.* Académie de Vaucluse.

Vosges, *Epinal.* Société d'émulation du dépt des Vosges.

— *Saint-Dié.* Société philomatique vosgienne.

Digitized by Google

Yonne, *Auxerre.* Société des sciences historiques et naturelles de l'Yonne.

Luxembourg (Grand-duché de), *Luxembourg.* Institut royal grand-ducal de Luxembourg.
— — Société de botanique de Luxembourg.
— — Cercle agricole et horticole du grand-duché de Luxembourg.
— — Verein für Luxemburger Geschichte, Literatur und Kunst. (Ons Hémecht.)

Norvège, *Christiania.* Kongeliche norske Frederiks Universitet.
— — Observatoire de Christiania.
— — Videnskabs-Selskabet i Christiania.
Suède, Göteborg Högskola.
— *Lund.* Lunds Universitet.
— *Stockholm.* Université.
— — Kungl. Vitterhets Historie och Antiquitets Akademie.
— *Upsala.* Société des lettres d'Upsala.
Suisse, *Zurich.* Antiquarische Gesellschaft in Zurich (Stadtbibliothek).
— — Landesmuseum.

AFRIQUE

Algérie, *Alger.* Société historique algérienne.

AMÉRIQUE

Canada, *Ottawa.* Institut Canadien-Français.

ÉTATS-UNIS :

Californie, *San-Francisco.* Academy of Sciences.
Columbia, *Washington.* U. S. Department of Agriculture.
— — Interior Department.
— — Smithsonian Institution.
— — National Academy of Sciences.

Digitized by Google

Connecticut, *New-Haven.* Academy of Arts and Sciences of Connecticut.

Iowa, *Davenport.* Davenport Academy of natural Sciences.

Kansas, *Topeka.* Academy of Kansas.

Massachusetts, *Boston.* American Academy of Arts and Sciences.

— *Cambridge.* Museum of comparative Zoölogy at Harvard College.

— *Michigan-Lansing.* Michigan Academy of Sciences.

Missouri, *Saint-Louis.* Academy of Sciences of Saint-Louis.

— — Botanical Garden.

New-York, *New-York.* University of the State of New-York.

Pensylvanie, *Philadelphie.* Academy of natural Sciences.

Wisconsin, *Madison.* Wisconsin Academy of sciences, arts and letters.

Mexique, *Mexico.* Observatorio Meteorologico-Magnetico Central de Mexico.

Uruguay, *Montevideo.* Museo nacional de Montevideo.

ASIE

Chine, *Zi-Ka-Wei.* Observatoire magnétique et météorologique de Zi-Ka-Wei, près Chang-Haï.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

des Mémoires de 1920-21

	Pages
Compte rendu des travaux 1920-21, par M. Maujean	3
Rapport sur les concours historiques, par M. Etienne	19
Rapport sur les prix de vertu, par M. Prével . . .	31
Notice biographique sur M. Eug. Colon, par M. Maujean	53
La « Haye Mijessiotte » de Saint-Quirin, par M. Tim. Welter	59
Programme des concours 1921-22	67
Bureau pour l'exercice 1921-22	71
Tableau des membres du bureau depuis 1819 . . .	77
Liste des membres des diverses classes au 31 mai 1921	80
Sociétés correspondant avec l'Académie	89
Table	97
L'escarmouche d'Audun-le-Tiche, le 30 août 1870, par M. Ferréol Welter	Pagin. spéc.

IMPRIMERIE LORRAINE, RUE DES CLERCS 14, METZ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Motto :
Dulce et decorum est pro patria mori.

L'Escarmouche d'Audun-le-Tiche

le 30 Août 1870

Sa provocation, ses péripéties, ses conséquences

Rectification de la version allemande intentionnellement faussée quant aux faits et circonstances qui s'y rapportent.

Patriotisme et dévouement de l'humble maire d'une des plus humbles communes de France depuis le début de la guerre de 1870 jusqu'à sa fin en 1871.

Description et documentation des événements vécus et subis par un témoin de l'époque qui rappelle à la mémoire de ses concitoyens le souvenir des deux braves douaniers tombés au Champ d'honneur en cette escarmouche.

HETTANGE-GRANDE — 1921

Digitized by Google

Digitized by Google

A

Monsieur **DENIS DE LAGARDE**

Inspecteur Général des Finances honoraire

officier de la légion d'honneur

EN TÉMOIGNAGE

DE MA RECONNAISSANCE ILLIMITÉE

Ferréol WELTER

Lauréat de l'Académie de Metz

Officier d'Académie

Membre honoraire de l'Institut royal grand-ducal de Luxembourg.

Digitized by Google

Digitized by Google

AVANT-PROPOS

Le présent travail était destiné à prendre part, ce printemps, à l'un des concours annuels organisés sous les auspices de l'Académie Nationale de Metz qui a attribué un prix à son auteur. Selon le vœu de ce dernier, qui renonce à tout avantage matériel de la publication qui pourrait en être faite plus tard, celle-ci ne servira qu'à subvenir aux frais d'aménagement au mur de la chapelle du cimetière d'Audun-le-Tiche d'une plaque commémorative portant le texte ci-dessous :

DULCE ET DECORUM EST PRO PATRIA MORI

A LA GLORIEUSE MÉMOIRE
DES DEUX BRAVES PRÉPOSÉS DES DOUANES
BASTIEN MICHEL, NÉ A ZEURANGE (MOSELLE)
ET
BRUNVARLET, JEAN-BAPTISTE-CHRISTOPHE,
NÉ A DUN (MEUSE)
MORTS POUR LA PATRIE
AU COMBAT D'AUDUN-LE-TICHE
LE 30 AOUT 1870

CETTE CHAPELLE COUVRE LEURS RESTES MORTELS

Digitized by Google

Ces deux douaniers faisaient partie du détachement envoyé de Longwy par le commandant supérieur Massaroli pour punir l'ennemi qui faisait de nombreuses et fructueuses réquisitions aux environs et dont le commandant avait fait garotter et menacé de fusiller le maire de Rédange qui avait montré de l'énergie pour la cause française (voir plus loin l'ordre du jour nº 20 du siège de Longwy). Or, le maire de Rédange était le père de l'auteur de cet opuscule. En décrivant un épisode de la vie mouvementée de ce maire, l'auteur paie, tant au nom de toute sa famille qu'au sien propre, en projetant cette épitaphe, une dette sacrée de reconnaissance aux deux braves préposés des douanes qui ont sacrifié leur vie dans l'accomplissement de leur devoir, en punissant l'ennemi qui réquisitionnait le pays et maltraitait ses habitants, entre autres M. Welter, le maire de Rédange.

Cette dette me pesait lourdement depuis longtemps. Il ne fallait pas songer à publier un travail pareil durant la période d'annexion, entre 1871 et 1918 : on eût interprété cette publication comme éminemment antiallemande et elle eût indubitablement attiré à son auteur toutes les foudres germaniques ; non pas que je m'en fusse fait : dans d'autres circonstances plus tragiques, à l'instar de beaucoup de compatriotes, je suis resté philosophe : « Impavidum ferient ruinae ! » Mais il était à craindre qu'on se fît de la proclamation de ces vérités un grief de plus contre les Lorrains en général et alors que l'un ou l'autre de nous en eût subi le contre-coup. Il n'y a, dit-on, que les vérités qui blessent : alors elles ne sont pas bonnes

Digitized by Google

à dire. Or, pour mon compte, en décrivant sincèrement, sans aucun parti pris, l'escarmouche d'Audun-le-Tiche, je fournis la preuve indéniable de la déloyauté flagrante du capitaine von Kleist qui, après coup, avait fait fi des conditions posées expressément par le lieutenant-colonel Massaroli. D'ailleurs, par son manque de parole que les historiographes allemands taisent d'un commun accord, comme sur ordre supérieur, von Kleist s'était attiré lui-même la vindicte immédiate de Massaroli. En surplus, von Kleist, ayant négligé imprudemment de prendre le soin de protéger suffisamment son cantonnement par des postes avancés, se laissa surprendre à l'improviste par les troupes de Longwy et la défaite ne manqua pas d'être typique. Je prouve aussi que les deux histoires du régiment de hussards nº 10, celle publiée en 1888 aussi bien que celle publiée en 1913, ont été faussées par leurs auteurs, et ce pour masquer la vérité et disculper le capitaine fautif. Je démontre encore que von Kleist n'a pas su empêcher que ses hussards, en leur fuite précipitée, en pleine déroute, ne violassent la neutralité du grand-duché de Luxembourg. La publication intempestive de charges si accablantes contre un officier supérieur allemand aurait eu, en tout cas, pour suite d'entraver mes intentions et de compromettre l'exécution finale de mon projet.

Aussi je saisis maintenant avec empressement l'occasion que me fournit notre délivrance de la domination allemande pour éteindre cette dette d'honneur en rappelant et en conservant à la mémoire de la postérité reconnaissante les noms de ces deux humbles douaniers qui, si l'occupation

Digitized by Google

allemande avait persisté, couraient le risque d'être oubliés à tout jamais, tandis qu'à partir de ce jour, ils prendront, je l'espère fermement, la part qui leur revient, celle-ci leur étant due, aux honneurs rendus officiellement chaque année aux glorieuses victimes d'une autre guerre, victorieuse cette fois et réparatrice.

QU'ILS REPOSENT EN PAIX

Il me reste à exprimer toute ma gratitude envers toutes les personnes qui m'ont prêté leur concours, spontané et désintéressé, en m'aidant à mener à bonne fin mon travail : Ce sont : M. DE LAGARDE, Inspecteur Général des Finances, à Paris ; M. FAMECHON, Directeur des Douanes, à Metz ; M. D'HUART, Directeur de la bibliothèque nationale à Luxembourg ; M. l'abbé Martin BLUM, curé émérite, membre de l'Académie de Metz, à Luxembourg ; M. l'abbé DUHAMEL, curé à Thimonville ; M. Jean BÉRENS fils, à Rumelange (Luxembourg) ; M. le Directeur de la Section Historique au Ministère de la Guerre, à Paris; MM. KOMPE et SPONVILLE, à Audun-le-Tiche.

Ferréol WELTER

Lauréat de l'Académie de Metz.

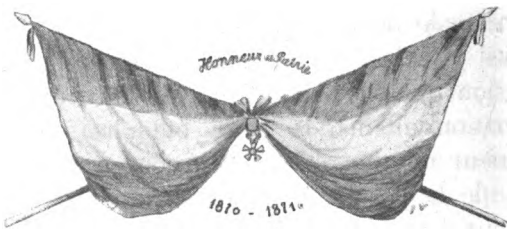

Digitized by Google

Douaniers se rendant à leur poste de nuit.

(Equipement usagé en 1876.)

Digitized by Google

Digitized by Google

L'ESCARMOUCHE D'AUDUN-LE-TICHE

du 30 Août 1870

PREMIÈRE PARTIE

Le samedi 27 août 1870, vers 6 heures du soir, le paisible village de Rédange, situé sur les confins du grand-duché de Luxembourg, fut subitement mis en émoi par les cris de terreur « Les Prussiens ! voilà les Prussiens ! » poussés par les enfants qui, sur le déclin du jour, s'amusaient tranquillement dans ses rues ; et chacun d'eux de courir prévenir ses parents ; et ceux-ci de sortir précipitamment de chez eux, de se rassembler en petits groupes et de se rendre en toute hâte au carrefour des rues principales en haut de la localité.

Une vedette venait d'apparaître au sommet du Picberg qui, bordant les hauts plateaux qui s'étendent depuis Rédange (1), par au delà de Briey, Conflans, jusqu'aux côtes de Verdun, surplombe le

(1) Rédange, situé dans le canton de Longwy distant de 15 kilomètres, arrondissement de Briey, distant de 33 kilomètres, département de la Moselle, à 55 kilomètres de Metz, appartenait anciennement au duché de Luxembourg et fut réuni à la France en 1602. Sa population, en 1870, comportait 327 habitants. Rédange pouvait, en cas de réunion de troupes, loger 20 chevaux et 100 hommes.

Digitized by Google

village (1). Le soleil couchant projetait au loin dans la plaine l'ombre fantastique et gigantesque du cavalier.

Alors que cette apparition si étrange, si subite, fascinait les regards des villageois effrayés, une avant-garde de cavalerie, venant du côté de Hussigny, traversa au galop de ses montures la rue haute du village et alla se poster à 100 mètres au delà de la dernière maison située sur le chemin qui conduit à Russange et Audun-le-Tiche. Cette maison était celle de Gabriel Welter, maire de la commune. Cinq minutes après arriva, au petit galop, le gros de cette cavalerie : le tout pouvait bien former un escadron. On fit halte et, pour la première fois en cette guerre, Rédange vit de près des soldats prussiens dont la renommée était déjà si mauvaise.

La guerre ayant été déclarée le 16 juillet, les hostilités avaient commencé le 24 du même mois par l'escarmouche de Schreckling (les superstitieux auraient pu dire en entendant ce nom de « Schreckling » « nomen est omen ! » : le cours et l'issue de la guerre de 1870-71 leur eussent donné raison). Cette escarmouche a une certaine analogie avec celle dont nous allons nous entretenir, en ce sens qu'à Schreckling comme à Audun-le-Tiche, ce sont deux douaniers français qui furent tués par l'ennemi. Le bureau des douanes de Schreckling était occupé par six préposés : ils avaient été attaqués par

(1) Picberg, mot allemand, signifie : côte à pic. Presque toutes les dénominations du plan cadastral de la commune de Rédange sont de source allemande. D'ailleurs, beaucoup de noms de villages environnants où depuis des siècles on ne cause plus que le français, sont aussi de même source : je citerai, par exemple, Bréhain qui, dans les temps reculés, s'appelait « Bergheim ».

Digitized by Google

toute une compagnie du 70e de ligne qui emmena quatre prisonniers et ....la caisse des douanes naturellement aussi. En ce même jour avait également eu lieu cette chevauchée du comte Zeppelin, l'aéronaute connu, accompagné de trois officiers et de trois ordonnances, jusqu'à Niederbronn. Cette chevauchée, tant célébrée et vantée depuis par les Allemands, coûta la vie à l'un de ces officiers et valut la captivité aux deux autres ainsi qu'aux trois ordonnances, tandis que le comte Zeppelin ne dut son salut qu'à une fuite précipitée, bien peu glorieuse. Ce recul « stratégique » trouve aussi son pendant dans l'équipée du comte Sierstorpff, le 30 août, à Audun-le-Tiche, comme je le ferai remarquer plus loin.

Schreckling déclancha ainsi la série d'escarmouches, de combats et de batailles qui émaillent d'un rouge sanglant le cours de la guerre de 1870 : Schreckling, Ludweiler, Arnual, Sarrebruck, Wissembourg, Spickeren, Wœrth, Petite-Pierre, Lichtenberg, Peltre, Ars-Laquenexy, Pont-à-Mousson, Fleury, Colombey—Nouilly, Toul, Ancy, Montigny-lès-Metz, Jarny, Vionville—Mars-la-Tour, Vaux, Rezonville, Gravelotte—Saint-Privat—Sainte-Marie-aux-Chênes, Phalsbourg, Terville, Sivry, La Grange-aux-Bois, Colombey, Noisseville ! Le théâtre d'un prochain engagement assez sérieux devait être Audun-le-Tiche.

Ainsi ce fut le 27 août, au soir, que l'on vit pour la première fois à Rédange ces terribles Prussiens dont les hordes innombrables, envahissant notre territoire après les grandes batailles de Wissembourg, de Spickeren et de Wœrth, avaient passé en France en ensanglantant le département de la

Digitized by Google

Moselle. Leur invasion brusque et rapide avait surtout alarmé les populations de nos campagnes. La canonnade des batailles de Vionville—Mars-la-Tour, de Gravelotte, Saint-Privat et Sainte-Marie, s'était fait entendre sourdement même jusqu'à Rédange ; l'occupation par l'ennemi du chef-lieu d'arrondissement, Briey, depuis le 12 août, l'investissement de Metz depuis le 19 août, le manque de communications et de nouvelles précises, les vagues rumeurs tantôt optimistes, tantôt, et le plus souvent, pessimistes qui étaient colportées de village en village, de porte en porte ; toutes ces circonstances ne laissaient pas que de tourmenter et affoler les esprits. L'arrivée si imprévue, si subite de ces redoutables et redoutés Prussiens, apparaissant ici dans la tenue quelque peu carnavalesque de hussards, mit le comble à la terreur et à la consternation du public, surtout des femmes et des enfants de ce pauvre petit village, blotti au pied du Picberg et comme perdu, qu'était Rédange.

Ces hussards formaient le 1er escadron du régiment de hussards magdebourgeois nº 10. Hommes et chevaux paraissaient harassés de fatigue. Il semblait cependant étrange que cette troupe ait pu trouver Rédange et le gagner par un chemin des champs, peu connu des étrangers au village, par un chemin dépourvu de tout poteau indicateur et se trouvant dans un état lamentable. Mais les cavaliers étaient accompagnés d'une demi-douzaine de personnes en civil, à mine suspecte et à figure patibulaire ; leur allure était louche, leur regard faux et fuyant ; ils jargonnaient l'allemand avec les soldats comme ils jargonnaient le français avec les habitants du pays. Ces gens servaient de guides

Digitized by Google

aux hussards, leur indiquant chemins et sentiers, tout en commettant, pour leur compte privé, des larcins quand ils pouvaient en faire ; en temps de paix, pareilles gens forment d'ordinaire le contingent des mendiants et vagabonds, qu'aucune loi ou décret, ou amende, ou emprisonnement, n'arrive à faire disparaître, surtout à proximité de frontières. Or, dans le canton de Longwy, il existe trois frontières : les frontières française, belge et luxembourgeoise. Bon nombre de ces vauriens provenait du grand-duché. On trouvera une preuve de ce fait, par exemple, dans le livre que précisément le 10e de hussards publia en 1913 à l'occasion du centenaire de la fondation du régiment : il y est dit textuellement à la page 115 : « ....Mit einem *Luxemburger* und einem Bayern wurden Verbindungen angeknüpft : der Maire von Rédange nahm den einen der beiden *Spionen* fest.... ».

La loi française est très sévère à l'égard des vagabonds. La police locale de chaque endroit sévit sans pitié contre les délinquants. Mais comme ici ces gens étaient utiles aux envahisseurs, ceux-ci les protégeaient contre les poursuites de la part de la police locale, quand ils avaient besoin de leurs services. Quelle devait être en pareilles circonstances la conduite d'un maire français ? Le service de la police locale, exercée par les maires des communes, n'avait pas été aboli par l'ennemi qui, aujourd'hui ici, demain là, ne pouvait s'en occuper ; la police locale devait ainsi subsister encore pour réprimer le vagabondage aussi longtemps qu'un gouvernement allemand, même provisoire, ne fonctionnerait pas dans les pays occupés. On savait alors à quoi s'en tenir au sujet de ces

Digitized by Google

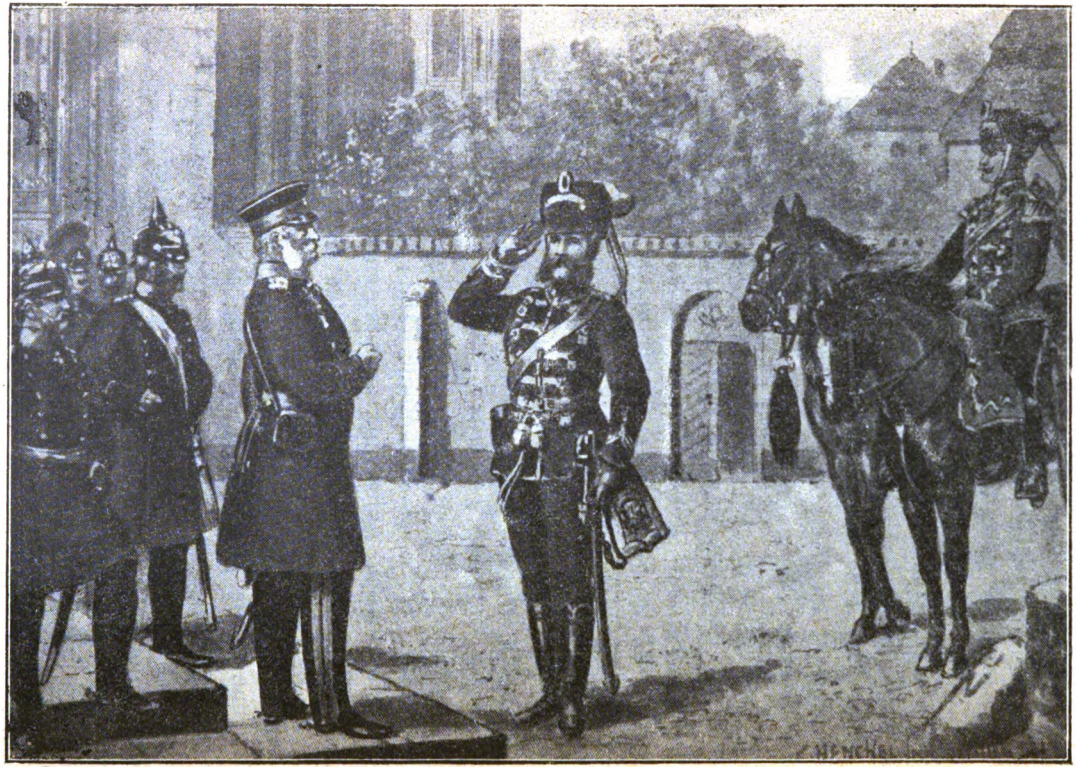

Le roi Guillaume Ier Capitaine von Kleist

Digitized by Google

gens qui accompagnaient les troupes : bons à rien, ces individus étaient bons à tout, même au métier de mouchards et d'espions.

Le capitaine von Kleist, qui commandait l'escadron, demanda aux personnes qui se trouvaient à proximité où demeurait le maire et chargea l'une d'elles d'aller le chercher. Mais M. Welter, pensant que sa présence au village serait nécessaire, venait déjà. Le capitaine lui signifia que son escadron allait y passer la nuit et qu'il fallait immédiatement préparer les billets de logement. Le maire exposa calmement à l'officier que le village ne disposait pas suffisamment d'écuries et de granges ; qu'il y avait à Rédange encore deux fermes et un moulin, mais que ces trois immeubles étaient bien trop éloignés de la localité et bien trop proches de la frontière luxembourgeoise pour y loger de la cavalerie, tandis que le village d'Audun-le-Tiche n'était éloigné que de quatre kilomètres, que le chemin qui y conduisait était relativement bon, que tous les autres chemins qui aboutissaient à ce village étaient en très bon état, que chevaux et hommes pouvaient y être facilement hébergés, etc. Ces arguments parurent être concluants au capitaine qui donna alors l'ordre de se mettre en route pour Audun-le-Tiche (1). M. Welter leur souhaita bon voyage en se frottant les mains de satisfaction de ce que la commune était débarrassée du canton-

(1) Tandis que Rédange ne comptait que 327 habitants, il y en avait plus de neuf cents à Audun-le-Tiche, qui eût pu passer pour un bourg. — On disait Audun-le-Tiche (Tiche est une altération de l'allemand Deutsch qui est devenu ditsch, puis Tiche) pour distinguer cette localité d'Audun-le-Roman, c'est-à-dire d'Audun le français : la première touchait à un pays allemand, la seconde était située sur un sol plutôt français. —

Digitized by Google

nement : l'immuable Destin, qui épargnait aux habitants de Rédange frais, fatigues et vexations, réservait cependant à M. Welter de terribles rigueurs.

En outre des instructions générales qui guidaient les maires en temps de paix, instructions maintenues aussi en temps de guerre, les maires recevaient, en temps de guerre, des instructions spéciales, émanant non seulement des autorités administratives siégeant aux préfectures et sous-préfectures, mais aussi des autorités militaires siégeant dans les places fortes avoisinantes ; j'en citerai, par exemple, celle du sous-préfet Gheerbrant, de Briey, datant de la veille même de l'occupation de cette ville par les troupes allemandes, le 12 août (1), et ordonnant à tous les maires de l'arrondissement de détruire ponts et tunnels de chemins de fer devant les troupes envahissantes et de faire replier sur Châlons les pompiers et tous les hommes valides en état de porter les armes ; et cette autre du commandant supérieur de Longwy qui ordonnait aux maires de toutes les communes des environs, vu l'interruption de toute communication avec la préfecture de Metz et avec la sous-préfecture de Briey, d'inviter les hommes non mariés et veufs sans enfants, de 25 à 35 ans, qui avaient satisfait à la loi militaire de recrutement et qui ne figuraient pas sur les contrôles de la garde mobile, à se rendre immédiatement à Longwy où ils seraient incorporés et exercés au maniement des armes ; puis vient l'ordre du même commandant, du 27 septembre 1870, se terminant par les paroles omineuses : « Le gouvernement compte sur le dévoue-

(1) Voir pièces justificatives 2 à 11ª.

Digitized by Google

ment des populations de l'arrondissement de Briey; levez-vous comme un seul homme; le maréchal Bazaine va venir vous délivrer sous peu; le moment est venu, il n'y a plus à hésiter: faites armes de tout! » Il faut convenir que ces quatre dernières paroles ont une grave portée. — A citer encore l'ordre de M. Massaroli, daté du 16 novembre, enjoignant aux communes de verser entre les mains des organisateurs d'une compagnie de francs-tireurs les sommes déjà votées à ce sujet (1).

Voilà, entre autres, quelques ordres et instructions équivalant à des ordres, remis soit à M. Welter, soit à ses collègues de l'arrondissement, au nez des ennemis; ordres et instructions ont été exécutés consciencieusement, avec beaucoup de sang-froid et avec non moins de patriotisme, au risque de poursuites et de représailles dont les Allemands avaient la spécialité.

Mais, outre que l'exécution des ordres des autorités civiles et militaires primait toute autre occupation, nos maires du canton de Longwy, en tête le maire de Russange (voir la carte topographique jointe à ce travail), M. Gobeltz, et son ami le maire de Rédange, avaient improvisé un service bien autrement dangereux, reconnu par eux comme urgent et très utile à la patrie: ils avaient organisé un système de patrouilles entre leurs propres communes, celles avoisinantes et Longwy pour s'avertir réciproquement et le plus vite possible de l'approche

(1) Voir pièce justificative n° 11. — Ces organisateurs étaient: MM. Féry, propriétaire à Moulaine; Perbal, négociant à Longwy-bas; de Saintignon, garde-général des Forêts à Longuyon, sous-lieutenant à la 6me compagnie du 1er bataillon de la garde nationale mobile de la Moselle, qui déjà s'était distingué à l'escarmouche dite de Tellancourt.

Digitized by Google

de l'ennemi, pour empêcher l'exportation des vivres, pour dissiper les fausses alertes qui venaient troubler les familles et déranger les travailleurs des champs, pour avoir les nouvelles réelles des champs de bataille et de toute la frontière et, finalement, pour faire la guerre aux vagabonds et espions. Dans les pièces justificatives, ajoutées en copie à ce travail, on trouvera le plan d'organisation de ce système de patrouilles, ou rabats. Le mot d'ordre était « Patrie ». Les patrouilles se composaient du maire de la commune, de conseillers municipaux, de notables et de citoyens dont le patriotisme était hors de doute. D'ordinaire, il était adjoint à chaque patrouille un douanier : tous hommes probes et courageux qui, en connaissance parfaite de la cause, n'ignoraient pas ni ne redoutaient pas le sort qui, éventuellement, les attendait au cas où leur organisation viendrait à être éventée. Elle ne le fut jamais : quoique l'arrestation de l'espion Heyl ait été opérée dans le cours d'une de ces patrouilles, on ne se douta jamais, chez les Allemands, qu'il en existait tout un réseau, sinon d'innombrables arrestations auraient été effectuées, suivies de punitions ou d'exécutions par les armes.

Ces rabats commencèrent à fonctionner déjà le 20 août. L'arrivée des hussards à Rédange et à Audun-le-Tiche dans la soirée du 27 août fut signalée encore la même nuit à Longwy. En même temps que quelques heures plus tard on livrait l'espion Heyl au commandant de place, on put apprendre à ce dernier que dans les premières heures du 27, les hussards avaient quitté Rochonvillers (1), après avoir détruit une seconde fois, à

(1) Voir la carte des localités dont il est question dans cet ouvrage.

Digitized by Google

la hauteur de Kanfen, la voie ferrée de Thionville à Luxembourg. L'arrivée de l'ennemi n'interrompit pas le système pratiqué chaque nuit depuis le 20 août.

De Rochonvillers, les hussards avaient fait une reconnaissance vers Longwy. A Villers-la-Montagne, le lieutenant de réserve Hahn saisit les caisses de l'enregistrement, de la perception, du notariat et de la poste de cette localité importante. La régie impériale des tabacs y avait un dépôt: tabac et cigares furent emmenés comme butin de guerre à Audun-le-Tiche.

Dans la nuit du 27 au 28 août, quelques heures à peine après l'arrivée des hussards à Audun-le-Tiche, le maire de Rédange, accompagné de ses administrés Jean Jungers, Jean Schockmel, Nicolas Remlinger, Dominique Bauchot et Warcollier dit fils, se rendit à Russange, où il rejoignit la patrouille d'Audun. Celle-ci signala à celle de Rédange la présence, en l'auberge Hapschette, d'un de ces individus servant de rapporteurs et de guides aux Prussiens. On y va et on trouve l'homme au lit: mais sur la table de sa chambre traînait une carte topographique ouverte du pays. M. Welter lui décline ses titres et ses mandats, le déclare arrêté au nom de la loi, le fait se lever, sans aucune menace ni violence, et la patrouille emmène le drôle, marchant librement au milieu de cinq gardiens improvisés. Le prisonnier était un Bavarois, du nom de Valentin Heyl, occupé auparavant à Esch-sur-Alzette, grand-duché de Luxembourg, dans les mines de fer.

Arrivé à Rédange, on le confina dans une chambre sise au rez-de-chaussée de la maison Welter,

Digitized by Google

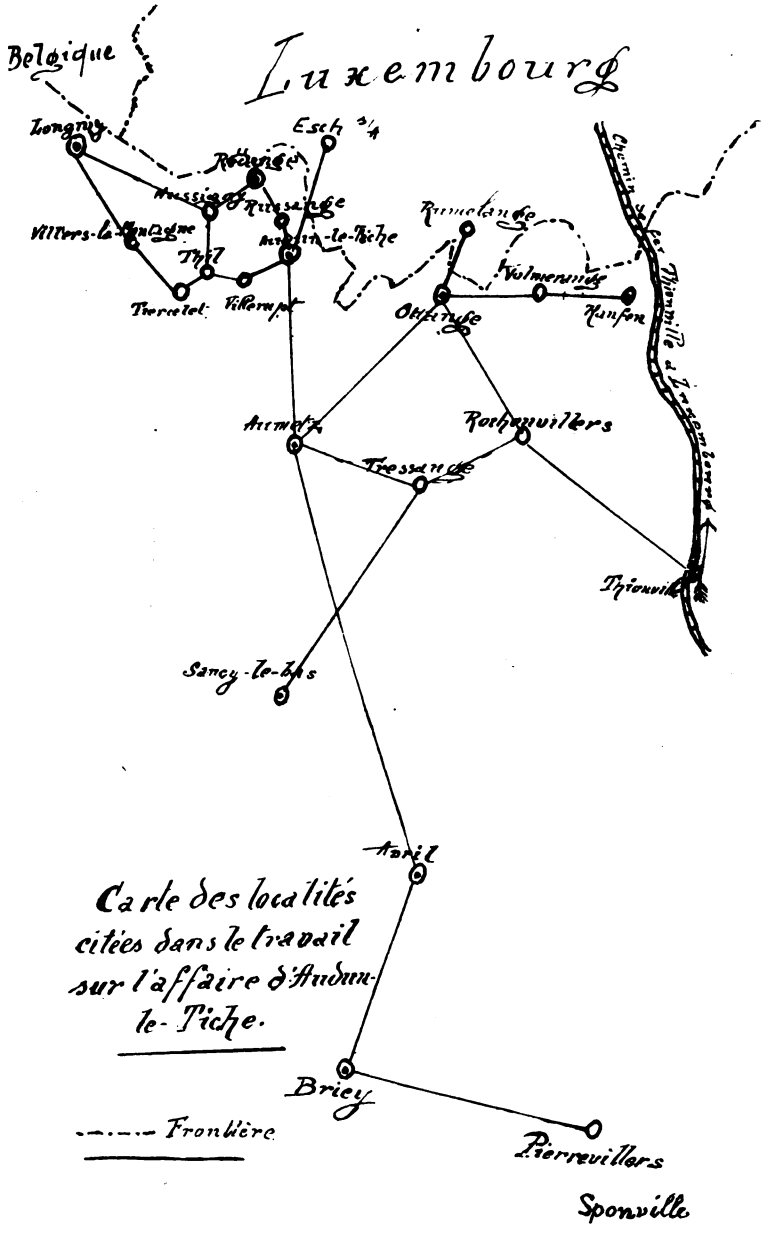

Carte des localités citées dans le travail sur l'affaire d'Audun-le-Tiche.

Digitized by Google

où il resta quelques heures. Ayant tenté de s'évader, la patrouille l'emmena à Hussigny, où il fut remis à la patrouille de cette localité : de là on l'expédia à Saulnes, de là à Longwy où il fut livré aux autorités militaires qui l'emprisonnèrent.

Le dimanche 28 août, le temps était couvert ; vers 10 heures du matin, il se mit à pleuvoir. Gabriel Welter venait de déjeuner, après la messe, avec sa femme et ses enfants : il avait quatre fils dont l'aîné avait à peine 20 ans, tandis que le cadet en comptait onze. Tout à coup on entendit une patrouille passer au triple galop devant la maison, puis une deuxième patrouille ; les enfants coururent à la porte : aussitôt après, la petite place devant la maison fut envahie par une trentaine de hussards. Un lieutenant et cinq à six hommes sautent de cheval. Le lieutenant demande au fils Timothée de M. Welter : « Le maire est-il là ? » Sur la réponse affirmative qu'il reçut, le lieutenant pénétra dans le corridor de la maison, se jeta dans M. Welter qui, en manches de chemise, en savates et coiffé d'un chapeau de paille, voulait aussi sortir pour voir ce qui se passait. Le lieutenant le connaissait probablement pour l'avoir vu, la veille, parler au capitaine de l'escadron : il se précipita sur lui, le saisit et appela ses hommes : aussitôt les cinq ou six hussards qui venaient de quitter leurs montures se jetèrent à leur tour sur le maire, le traînèrent brutalement hors de sa maison en vociférant, lui lièrent les mains sur le dos, maltraitèrent sa femme et ses enfants qui voulaient embrasser leur père et délier ses entraves. M. Welter dit alors à sa femme : « Je suis entre les mains de Prussiens. » — « Oui, répartit le lieutenant, nous

Digitized by Google

sommes des Prussiens, mais vous le deviendrez aussi ». — Il donna alors l'ordre d'attacher le prisonnier à un cheval et ils partirent pour Audun au petit trot des chevaux : il pleuvait. Madame Welter s'évanouit au milieu de ses enfants éplorés.

Le calvaire de M. Welter avait commencé ; les hussards regagnèrent Audun-le-Tiche en passant par Russange ; M. Welter avait perdu son chapeau en route ; ses habits étaient trempés de pluie ; ses pantoufles étaient en lambeaux. Dans cet état, il arriva à Audun-le-Tiche. On fit une halte devant la maison où demeurait M. Bauret, le maire. Le capitaine von Kleist y logeait. Celui-ci donna l'ordre d'emmener M. Welter, qu'il invectiva de la pire façon, en haut du village à la lisière du bois dominant Audun-le-Tiche et la route qui conduit à Aumetz (1) et de l'enfermer dans une baraque en planches appartenant à M. François, marchand de bois à Audun ; puis de le lier à un madrier en attendant qu'on le fusillât le lendemain de bonne heure. Le cortège traversa tout le village pour y arriver. Les habitants d'Audun-le-Tiche, où M. Welter était bien connu et aimé autant qu'estimé, furent bouleversés en le voyant passer en cet état pitoyable. Cependant MM. Bauret, maire, Gaspard-Barthélemy, commerçant, Brahy, brasseur, tous trois amis personnels de M. Welter, allèrent immédiatement trouver le capitaine et lui demandèrent ce qu'il en était de ce qu'ils venaient de voir. Le capitaine répondit : « Vu la conduite du maire de Rédange vis-à-vis de nous et vu l'arrestation arbitraire du Bavarois Heyl qu'il livra, la nuit passée, au com-

(1) Voir le plan ci-joint d'Audun-le-Tiche en 1870 : lettre D.

Digitized by Google

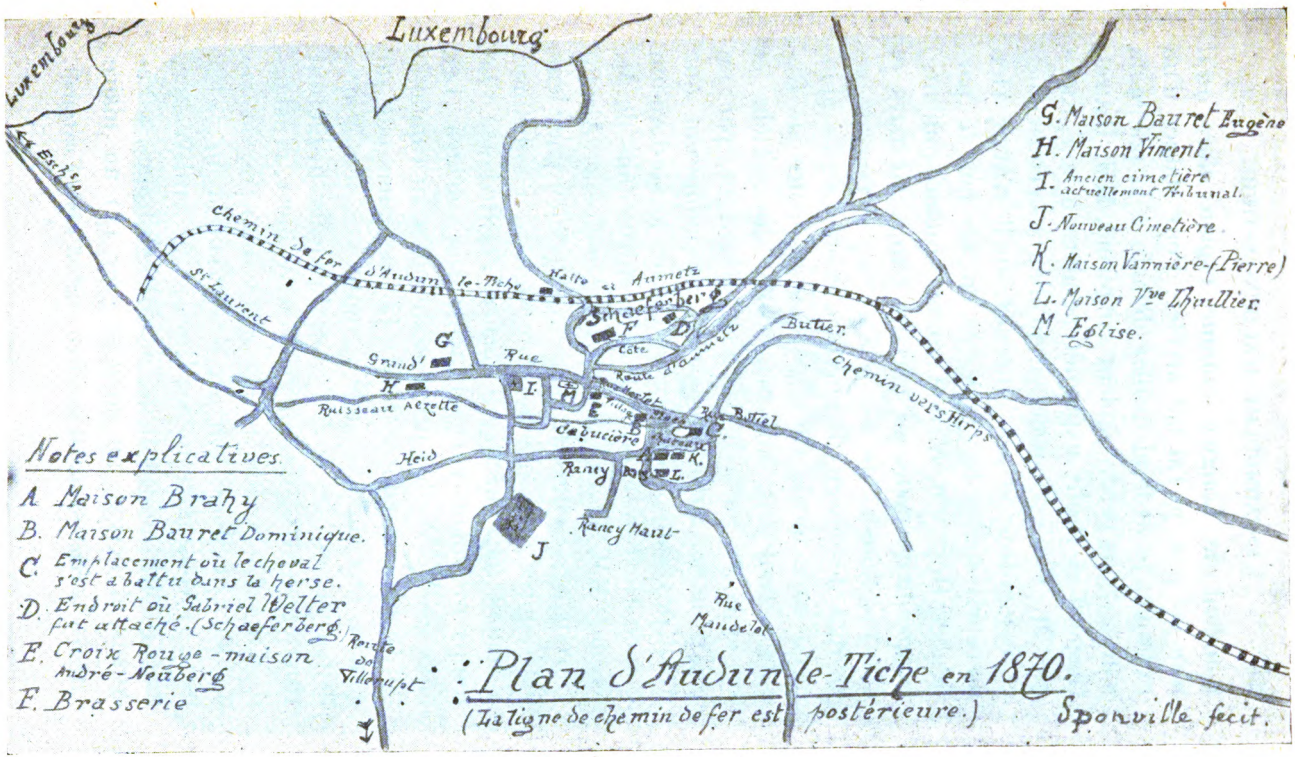

Digitized by Google

mandant de Longwy comme espion *alors qu'il n'en est pas*, je l'ai fait arrêter. Pour statuer d'un exemple, je le ferai fusiller demain à la pointe du jour ». Sans perdre de leur sang-froid, MM. Bauret, Gaspard et Brahy expliquèrent alors à von Kleist que M. Welter n'avait fait qu'obéir à sa conscience et aux ordres de ses autorités, qu'il n'avait rien entrepris contre les hussards en arrêtant le particulier Heyl, qui, n'ayant aucun caractère militaire, vagabondait depuis un certain temps au pays et qui, au moment de son arrestation, ne pouvait pas justifier de moyens honnêtes d'existence ; ils ajoutèrent avec fermeté que ce que le maire de Rédange avait fait, lui, maire d'Audun-le-Tiche et ses amis, en auraient fait tout autant et, par un esprit de solidarité admirable, ils ajoutèrent que c'était de commun accord avec la police locale d'Audun que ce Heyl avait été arrêté. D'autres amis de M. Welter, MM. Lentz et Hippert, d'Esch-sur-l'Alzette vinrent aussi chez M. Bauret intercéder pour leur ami auprès du capitaine von Kleist qui s'obstinait à vouloir faire fusiller le maire de Rédange. Le temps s'écoulait vite en pourparlers arides. Les amis de M. Welter proposèrent alors au capitaine de l'échanger contre Heyl. Le capitaine eut un sourire incrédule ; il jugeait inutile de tenter une démarche en ce sens. « Les Français fusilleront Heyl ; je le vengerai en fusillant Welter », répétait-il. Sur l'observation qu'il y allait alors de la vie de deux hommes, von Kleist s'écria à la fin : « Eh bien, si vous me ramenez Heyl, je lâcherai Welter, mais contre une rançon de 10000 francs. » Là-dessus, il écrivit un laissez-passer (1) au maire

(1) Voir la copie du laissez-passer en original jointe à ce travail.

Digitized by Google

Lieutenant-colonel Emile MASSAROLI
commandant de la place de Longwy en 1870-71

Digitized by Google

Digitized by Google

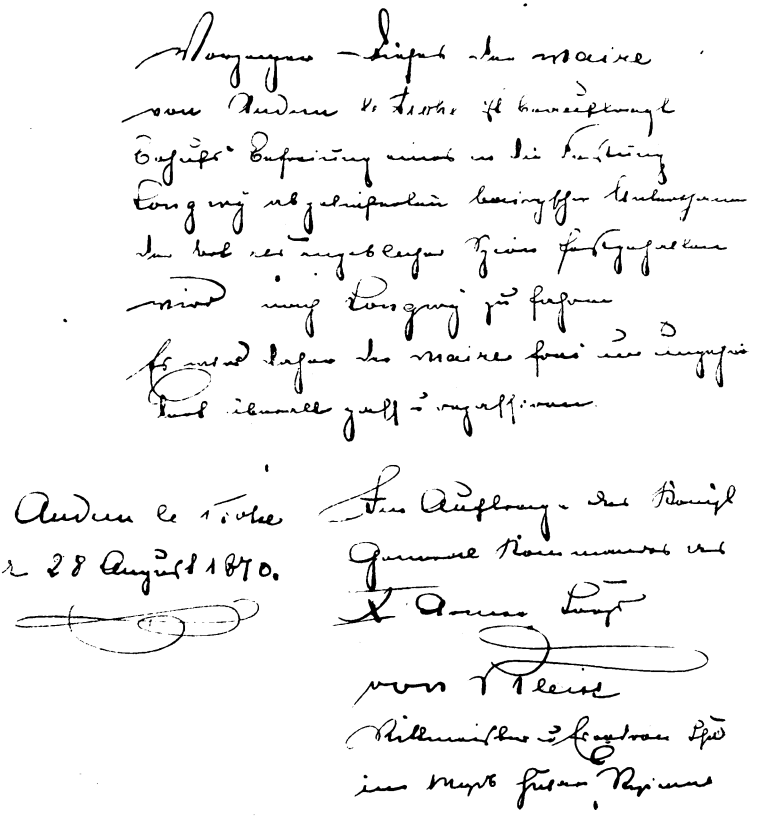

Laissez-passer délivré à M. Bauret, maire d'Audun-le-Tiche, par von Kleist.

Digitized by Google

Bauret qui devait se rendre à Longwy «pour obtenir la délivrance d'un citoyen bavarois qui y était retenu comme prétendu espion » (texte même du sauf-conduit). Constatez, s'il vous plaît, la présence de ces mots « comme *prétendu* espion » : le capitaine reniait ainsi à Heyl la qualité d'espion quoiqu'il en fût bel et bien un, afin de faire ressortir la soi-disant suprême injustice commise envers cet homme par M. Welter, qui l'avait arrêté et par le commandant de Longwy, qui l'avait incarcéré sous l'accusation d'espionnage.

Longwy se trouve à vingt kilomètres d'Audun-le-Tiche. M. Bauret s'adjoignit comme compagnon de route M. Hippert, homme courageux et ami commun à lui et à M. Welter. Tous deux gagnèrent Longwy sur un tilbury par le chemin le plus direct ; il était cependant déjà tard quand ils y arrivèrent. Les pourparlers avec le commandant de place Massaroli prirent encore du temps : la situation était critique ; M. Massaroli (2) s'accommodait bien pour l'échange pur et simple, mais ne voulait pas entendre parler de rançon quelle qu'elle fût. Le commandant estimait beaucoup les maires si dévoués, si patriotiques des communes environnantes ; il estimait surtout M. Welter, qu'il reconnaissait comme étant l'âme de l'organisation des patrouilles nocturnes : aussi acquiesça-t-il aussitôt à la demande

(2) Massaroli, Emile, lieutenant-colonel, commandant de la place de Longwy en 1870-71, est né le 25 mai 1813 à Vérone (Italie). Pensionné, il se retira à Landrecies (Nord). Il mourut, au cours d'un voyage, à Brives (Corrèze), le 11 avril 1889. Il laissa un fils qui devint plus tard intendant militaire et une fille qui épousa le général de brigade Ryckebusch, décédé à Belvès (Dordogne) le 9 juillet 1914.

Digitized by Google

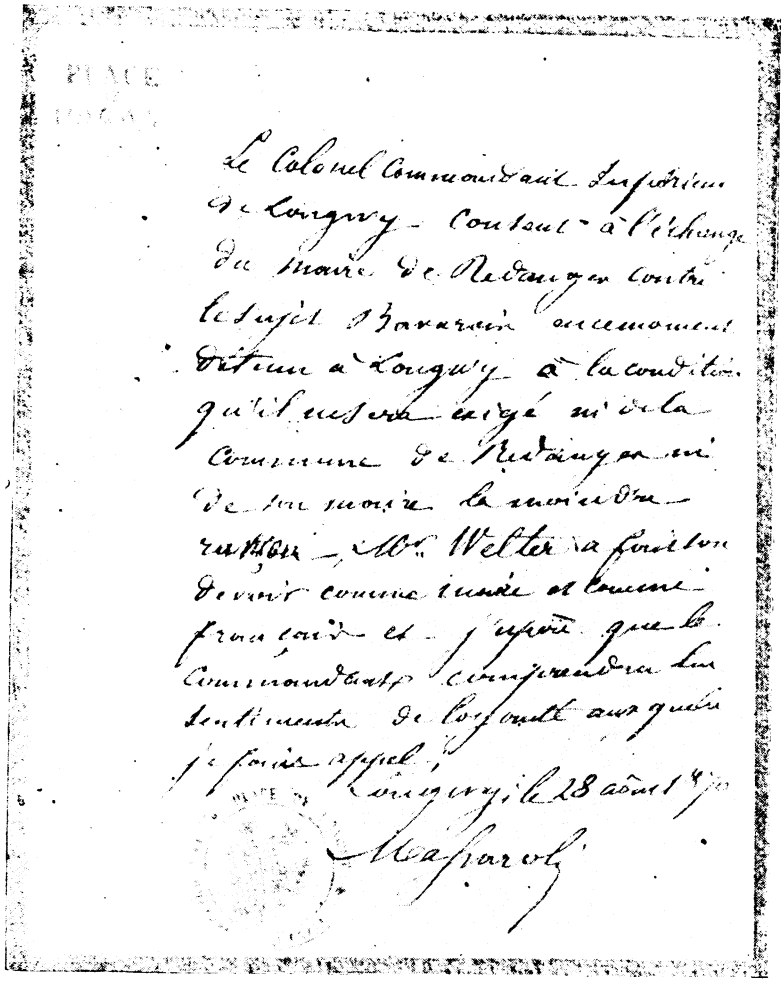

Le Colonel Commandant Supérieur
de Longwy - Consent à l'échange
du maire de Redange contre
le sujet Bavarois actuellement
détenu à Longwy à la condition
qu'il ne sera exigé ni de la
Commune de Redange ni
de son maire la rançon d'un
nommé Wetter ; Mr Wetter sera forcé d'en
devenir comme tuteur et comme
français et j'espère que le
Commandant comprendra les
sentiments de loyauté auxquels
je fais appel.
Longwy, le 28 août 1870
Massaroli

Conditions posées par M. Massarolli, Commandant supérieur de Longwy.

Digitized by Google

urgente qui lui était faite, en regrettant toutefois que cet échange ne pût se faire en plein jour et dans les formes voulues : il craignait d'abord que l'espion ne s'échappât ; il redoutait ensuite tout de la part de von Kleist, qui avait bien mauvaise réputation. Il écrivit alors une lettre qui stipulait les conditions auxquelles l'échange devait s'opérer : M. Bauret devait remettre cette lettre entre les mains du capitaine von Kleist lui-même en même temps qu'il lui rendrait l'espion. Vers 11 heures de la nuit, après avoir encore eu maille à partir avec la populace, ameutée et furieuse de Longwy, qui voulait jeter son prisonnier dans le puits de la citadelle, M. Bauret rentrait à Audun-le-Tiche, heureux d'avoir pu accomplir en temps voulu sa périlleuse mission ; il introduisit alors Heyl chez von Kleist, à qui il remit en même temps la lettre Massaroli.

Cette lettre Massaroli, qui, reproduite par photographie, est intercalée entre les proches feuillets, caractérise bien le vrai type du Français qu'était Massaroli, franc et honnête, mais combien différent de l'Allemand hypocrite et fourbe qu'était von Kleist ! En quelques mots, Massaroli pose les conditions de l'échange tout en insistant sur le fait que Welter n'avait, en arrêtant Heyl, fait que son devoir comme maire et comme Français : il fait appel aux sentiments de loyauté qui font l'apanage de tout officier, fût-il allemand ou français : il lui fait acte de confiance en lui remettant, sur parole donnée, le seul gage qu'il détenait entre ses mains et qui était l'espion Heyl.

Cet appel à la loyauté resta sans écho, comme on aurait pu s'y attendre, vu le renom dont jouis-

Digitized by Google

sait déjà von Kleist (1). Celui-ci lut précipitamment la lettre Massaroli et la jeta ensuite avec un air de rage et de mépris sur la table à laquelle il était assis avec MM. Bauret et Hippert : « Cela ne me regarde pas, dit-il, ce qui est écrit sur ce chiffon de papier. Heyl, grâce à moi, tu l'as échappée belle : tu es libre ; tu peux t'en aller ! » Puis, s'adressant à MM. Bauret et Hippert, ainsi qu'à

(1) Von Kleist s'était détaché le 12 août 1870 du gros de son régiment avec la mission de faire, sur le devant des troupes et sur leurs flancs, des reconnaissances pour pressentir les mouvements de l'ennemi et fixer ses positions. C'est ainsi que déjà le 12 août il pénétra dans Château-Salins, frappa aussitôt cette petite ville ouverte d'une contribution de 8900 francs. Dans la soirée du même jour, il entra à Nancy où il se fit verser immédiatement une contribution de 50 000 francs ; puis il y détruisit les voies de chemin de fer qui venaient aboutir à la gare ; les dépôts de fourrages, de vivres, furent soumis à des réquisitions méthodiques, journalières, jusqu'au moment où des ordres supérieurs l'envoyèrent, lui et son escadron, exécuter quelqu'autre reconnaissance. L'entraînement auquel l'escadron était soumis augmentait son extrême mobilité et jusqu'à Audun-le-Tiche, il peut se vanter d'avoir eu une chance exceptionnelle. — « Tant va la cruche à l'eau qu'elle se brise » comme nous le verrons tout à l'heure. — Nous avons déjà relaté la chevauchée de l'escadron dans la journée du 27 août, de Rochonvillers à Longwy ; de Longwy à Audun-le-Tiche. Cette chevauchée ne fut pas infructueuse pour eux : les provisions de tabac et de cigares de la Régie qu'ils saisirent à Villers-la-Montagne, l'argent qu'ils emportèrent des caisses de la poste, du notariat, de la perception, composaient un butin de guerre appréciable. Etant à Villers-la-Montagne, un espion leur apporta des nouvelles rassurantes sur la force de résistance de Longwy. Dans l'histoire du régiment il est dit qu'ils apprirent par cet espion que l'armée de Mac-Mahon approchait, que la plupart des canons à Longwy *avaient été mystérieusement encloués pour préserver la population d'un siège menaçant !* ? Evidemment ces renseignements étaient faux et il est difficile à comprendre que l'escadron ait pu être dupé à ce point. Ayant pénétré jusqu'aux portes de Longwy, les soldats qui y montaient la garde, ne sachant pas s'ils étaient des leurs ou des ennemis, les laissèrent repartir sans donner l'alarme ! Encore une bourde probablement pour prouver leur prouesse à eux et l'ignorance des postes français !

Digitized by Google

MM. Gaspard-Barthélemy et Braby qui étaient arrivés entre temps, il ajouta d'un air goguenard et triomphant : « Le maire de Rédange, lui, restera ici, car son affaire n'est pas encore vidée. Du moment que le commandant de Longwy fait impudemment allusion à une rançon qu'il me défend de toucher, j'exige maintenant quand même qu'une somme de dix mille francs me soit versée, et ce d'ici une demi-heure, sinon Welter sera fusillé! » Les témoins de cette scène pâlirent en entendant ces paroles du perfide Allemand : vain mot que celui de loyauté, pensaient-ils, chez ces gens qui, se faisant passer pour les élus de Dieu, commettaient lâcheté sur lâcheté, rapine sur rapine, toujours sous l'égide divine. Von Kleist continua à faire fi sur tous les tons de la lettre Massaroli ; il s'entêta encore plus dans l'exigence d'une rançon de dix mille francs, malgré les protestations de M. Welter qu'on avait été extraire de la cabane du bûcheron, dans laquelle il était garrotté, pour l'enfermer chez M. Bauret dans un petit cabinet séparé par une simple cloison de la salle où l'on débattait encore la question de la rançon à verser, condition *sine quâ non* de son élargissement (1). Comme M. Welter, ses amis insistaient qu'il fallait s'en tenir, maintenant que Heyl avait secoué la poussière de Longwy et d'Audun-le-Tiche de ses pieds, aux conditions de Massaroli. M. Welter n'était pas fortuué : l'instruction des deux fils aînés avait absorbé les rentrées d'argent : son avoir actuel était 500 francs. Von Kleist brusqua la fin de la discussion en disant que le délai fixé

(1) Voir pièce justificative nº 20.

Digitized by Google

une heure auparavant était déjà périmé d'une demi-heure et qu'il était temps d'en finir. Les amis de Welter décidèrent alors finalement qu'ils verse-

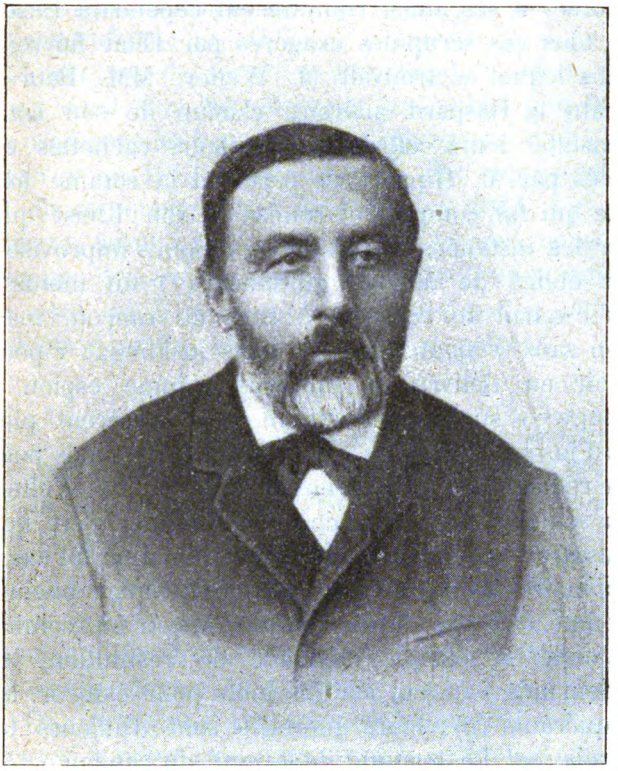

Gabriel WELTER, Maire de Rédange.

raient pour lui cette rançon de 10 000 francs, malgré ses instantes conjurations de ne pas le faire et de considérer que cela l'endetterait pour le restant de sa vie ; M. Welter ajoutait que si le capitaine ne voulait pas tenir compte des condi-

Digitized by Google

tions posées par le commandant de Longwy, qu'il fît alors de lui ce qu'il voudrait, mais qu'on ne lui remît pas cette somme à laquelle il n'avait pas droit et que lui, Welter, ne pourrait jamais rembourser à ses amis. L'amitié eut cependant raison de tous ces scrupules exagérés par l'état fiévreux dans lequel se trouvait M. Welter. MM. Bauret, Brahy et Gaspard allèrent, chacun de son côté, consulter leurs coffres-forts ou leurs cachettes et, aidés par M. Hippert, ils parfirent la somme exigée qui fut comptée et remise à von Kleist qui, sur les instances des bailleurs de fonds improvisés, fut obligé de donner quittance (1) du montant qu'il venait de recevoir à titre de rançon, mais non sans y ajouter les dix mots insidieux : « pour avoir eu délivré un Bavarois comme espion à Longwy » sur lesquels dix mots se basèrent plus tard jusque six fois les « honnêtes » Allemands pour en refuser le remboursement à la famille Welter. La seule et principale chose à retenir, c'est que Massaroli entendait expressément qu'il ne fût exigé du maire ou de la commune de Rédange aucune somme d'argent, fût-ce comme rançon ou comme amende. A chaque demande de restitution, les Allemands jouèrent sur les mots pour évincer les requérants (2) ; leurs querelles sont d'ailleurs légendaires! Le manque de loyauté du capitaine von Kleist devait cependant à bref délai lui coûter cher!

(1) Voir la reproduction ci-jointe de cette quittance.

(2) Ils prétendirent opiniâtrement lors de chaque requête que « rançon » ne signifiait, dans le texte de la quittance des 10 000 francs, autre chose qu'amende et que Massaroli ne parlait dans sa lettre que d'une rançon : l'amende étant motivée par le fait de la livraison d'un Bavarois comme espion à Longwy, alors que ce Bavarois n'en était pas.

Digitized by Google

Aussitôt le versement effectué, les amis de M. Welter, qui était dans un état délabré, lui donnèrent de quoi suppléer à ses vêtements incomplets, et M. Hippert l'accompagna à Rédange où l'attendaient, consternés et plus morts que vifs, sa femme et ses enfants.

Avant que de terminer ce chapitre, jetons un coup d'œil dans les ouvrages que publia plus tard ce régiment de hussards magdebourgeois nº 10, en 1888 et en 1913 à l'occasion du 75e anniversaire et du centenaire de sa fondation en 1813. Ce régiment faisait partie de la 2e Armée, sous le commandement du prince Frédéric-Charles qui, à la date du 6 août, fit une proclamation à ses soldats dans laquelle il disait entre autres :

« Soldats de la 2e Armée !

. . . . . Montrez au peuple français que le peuple allemand est non seulement grand et brave, mais qu'il est aussi civilisé et généreux vis-à-vis de l'ennemi . . . . . »

Le 11 août, le roi Guillaume lui-même lança une seconde proclamation dans laquelle il affirmait que les troupes allemandes ne faisaient pas la guerre contre les habitants.

Or, qu'advint-il sur ces proclamations ? En s'en tenant à notre cas, nous devons constater que le 1er escadron des hussards magdebourgeois avait brutalement arrêté le maire de Rédange, qu'il l'avait maltraité ainsi que sa femme et ses enfants ; qu'il avait garrotté cet homme honoré et aimé par ses compatriotes ; qu'il l'avait lié et entraîné entre deux chevaux au petit trot comme on emmènerait une bête à l'abattoir ; il l'avait ensuite tenu attaché

Digitized by Google

à un madrier durant quatorze heures sans même lui faire donner un verre d'eau. Voilà bien jusqu'où allait la grandeur d'âme et la bravoure de ces barbares.

Après avoir pris livraison de l'espion libéré, le capitaine von Kleist, en mépris de la lettre Massaroli, ne tint aucun compte de la condition expresse y contenue, défendant de prélever quelque rançon supplémentaire sur le maire de Rédange ou sur sa commune : il exigea cyniquement de M. Welter le versement d'une somme de 10000 francs dans l'espace d'une demi-heure. C'était un manque de loyauté flagrant, inouï et inexcusable, témoignant du degré de civilisation et de la haute moralité dont se prévalaient les misérables à qui on avait à faire ; quant à leur générosité, on n'eut jamais l'occasion de l'apprécier.

C'est encore par défaut de franchise et de loyauté que le premier-lieutenant L. Herbert von Thielen et son complice, le premier-lieutenant von Rohr, ont, en rédigeant, en 1888 et en 1913, les deux histoires du régiment de hussards magdebourgeois n° 10, altéré, de connivence avec l'état-major de celui-ci, l'ordre chronologique des événements qui se sont succédé dans cette mémorable journée du 28 août 1870 : ils l'ont fait sur ordre supérieur et dans un esprit de solidarité militaire pour masquer le méfait de leur collègue, le capitaine von Kleist, et pour induire le lecteur en erreur en faussant son jugement.

Prenons l'histoire du régiment publiée en 1888 (1) par von Thielen : A la page 147 de ce volume

(1) Voir pièce justificative n° 12.

Digitized by Google

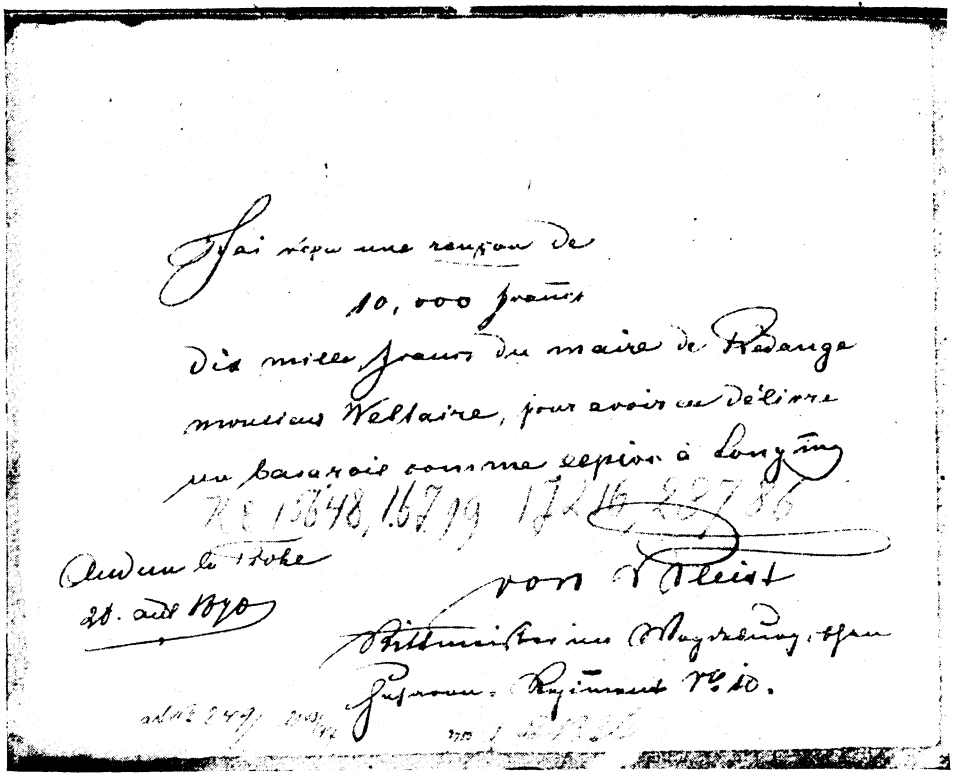

J'ai reçu une rançon de
10,000 francs
dix mille francs du maire de Rabange
monsieur Wellaire, pour avoir eu délivré
un bavarois comme espion à Longwy
RE 13648, 1.67.19 17216 22786
Audun le Roche
28. août 1870
von Kleist
Rittmeister im Magdeburg. Husaren
Regiment No. 10.

Quittance von KLEIST

Digitized by Google

se trouve la description du prélude de l'escarmouche d'Audun-le-Tiche. En voici la traduction textuelle :

« . . . . . Audun-le-Tiche allait devenir fatal pour notre énergique escadron : on entama ici des pourparlers avec deux espions qui promettaient d'apporter de la frontière belge des nouvelles sur l'armée de Mac-Mahon. Le maire de Rédange voulut empêcher ceci en arrêtant l'un de ces espions qu'il livra à Longwy. *Cependant après que l'on eut mis la main sur lui et* **qu'on lui eut imposé une forte amende, il ramena l'espion** . . . . . »

Dans l'histoire du régiment publiée en 1913 par von Rohr, le passage correspondant à celui-ci lui est identique, sauf qu'il ajoute que des deux espions l'un était un Luxembourgeois et l'autre un Bavarois.

Les deux histoires du régiment déclarent donc catégoriquement que le citoyen bavarois arrêté par Welter et livré à Longwy était en réalité un espion attitré.

Or, le capitaine von Kleist, en rédigeant le laissez-passer pour M. Bauret, le maire d'Audun-le-Tiche, donne à entendre que le sujet bavarois a été livré injustement à Longwy comme étant un espion, alors qu'il n'en aurait pas été du tout («.... zur Befreiung eines bayrischen Unterthanes der dort als *angeblicher* Spion zurückgehalten wird....» = «.... pour délivrer un sujet bavarois qui y est retenu comme *prétendu* espion....»). De plus, en donnant quittance de la rançon de 10 000 francs versée par M. Welter, il ajoute ces dix mots : «... pour avoir eu délivré un Bavarois *comme espion* à Longwy....», ce qui veut dire que si M. Welter n'avait pas livré ce Bavarois comme étant un espion alors que sur l'af-

Digitized by Google

firmation mensongère du capitaine von Kleist il n'en aurait pas été, Welter ne se serait pas vu infliger de rançon.

Dans ces deux écrits, dans le laissez-passer et dans la quittance, von Kleist prétend donc que Heyl n'était pas d'espion, quoique la veille ou l'avant-veille, il l'eût engagé comme tel ; il ignore astucieusement le pacte passé avec cet homme pour appuyer la demande d'échange de Heyl, arrêté à tort comme espion, contre le maire de Rédange qu'il veut fusiller ; il l'ignore encore pour se donner un semblant de motif en extorquant 10000 francs à M. Welter : c'est le fait d'un roublard, d'un homme malhonnête et déloyal et non d'un soldat d'après l'esprit prôné dans les proclamations précitées !

L'aveu ultérieur, en 1888 et en 1913, de la qualité d'espion attribuée au Bavarois Heyl, contenu dans les deux histoires officielles du régiment, est donc extrêmement intéressant et doit être retenu : car il prouve que le capitaine von Kleist jouait, ce 28 août 1870, une ignoble et coupable comédie en donnant, en deux circonstances pour ainsi dire simultanées, à entendre que Heyl n'était pas un espion.

Comme on va le remarquer, le manque de loyauté de von Kleist durant le cours de la journée et de la nuit du 28 août trouve sa parallèle dans l'histoire du régiment, dans celle de 1888 aussi bien que dans celle de 1913. La malédiction veut que de mauvaises actions engendrent toujours d'autres mauvaises actions ! L'ordre chronologique réel des péripéties de cette troublante et mémorable journée devait être interverti plus tard, car il fallait à tout prix le modifier d'après les besoins d'une justifica-

Digitized by Google

tion déjà sans cela difficile à établir : on avait eu soin d'égarer les originaux de la lettre Massaroli et de la quittance von Kleist lors d'une réclamation des 10000 francs, et on croyait que si l'histoire du régiment taisait principalement la lettre Massaroli, il n'y aurait pas d'inconvénient à changer quelque peu la suite des événements ; et il en fut fait ainsi, à la grande confusion des écrivains si peu scrupuleux.

Les deux histoires du régiment ne firent aucune allusion à la lettre compromettante et gênante de Massaroli ; par contre, il y est dit mensongèrement que M. Welter ne rendit l'espion qu'après avoir été arrêté et imposé d'une forte amende. Mais en rendant l'espion, Massaroli stipule en sa lettre les conditions auxquelles l'échange de Heyl contre Welter doit être effectué ; il y est dit qu'il ne doit être perçu aucune rançon soit du maire, soit de sa commune. On conçoit que si les deux histoires du régiment avaient fait une allusion au texte de la lettre Massaroli et cité ce texte in extenso, toute personne qui en eût eu connaissance s'en serait émue et aurait blâmé sévèrement la vilaine conduite de von Kleist, conduite qui ne pouvait qu'attirer du déshonneur et des désagréments à l'escadron qu'il commandait ; pensant pouvoir éviter à leur collègue (1) pareille critique, les deux historiens, par un esprit de solidarité mal compris, ont alors altéré la vérité et tu la lettre Massaroli en intervertissant en même temps l'ordre chronologique des faits. En agissant ainsi, ils se sont rendus indignes de figurer au nombre des historiens sérieux ;

(1) Les deux historiens étaient tous deux officiers du régiment de hussards.

Digitized by Google

ils se sont, eux aussi, rendus coupables de déloyauté envers l'histoire. Celle-ci est d'ordinaire représentée par une femme qui envisage ses propres traits dans un miroir qui reflète ces traits dans toute leur réalité. L'histoire, dont la femme au miroir est le symbole, ne doit pas craindre de regarder en face et d'analyser tous les événements, quels qu'ils soient, pour pouvoir les transmettre à la postérité sous leur vrai aspect. En camouflant l'histoire, on lui enlève son action civilisatrice sur l'humanité ; aussi voyons-nous les peuples qui pratiquent ce camouflage par principe ou par tradition, s'enliser finalement dans des situations inextricables, après avoir perdu l'estime générale et la confiance des nations : alors comme, encore, aujourd'hui ! Honnis soient donc ces deux historiens imposteurs !

L'indigne conduite du capitaine von Kleist demandait une expiation : celle-ci ne se fit pas attendre longtemps.

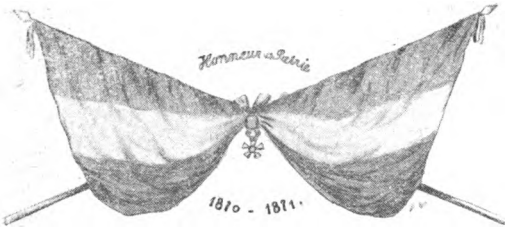

Digitized by Google

Digitized by Google

DEUXIÈME PARTIE

L'émotion de se revoir ensemble était si vive que M. Welter ne put prendre aucune nourriture, malgré son jeûne prolongé ; sa lassitude était grande et il ressentait de vives douleurs dans tout le corps, surtout là où les cordes, l'attachant au cheval pendant son transfert de Rédange à Audun et ensuite au madrier dans la cabane du bûcheron, l'avaient serré à tel point qu'encore un mois plus tard on en voyait les traces (1). Il se rendit alors dans une plantation de sapins qu'il possédait au lieu dit « Weinberg », à un quart d'heure de distance de sa demeure, accompagné de Timothée, son second fils. Dans la matinée, sa sœur cadette, Sœur de la Providence, en religion Sœur Agnès de Jésus, vint le rejoindre ; de même M. Hippert. Vers le soir, il rentra à la maison pour souper et essayer de se reposer. Son repos ne devait pas être de longue durée, car, vers deux heures du matin — (on était au 30 août) —, on frappa violemment aux volets

(1) Un sous-officier qui commandait la garde devant cette cabane dans laquelle M. Welter était enfermé, pris de pitié pour lui, desserra quelque peu les liens qui le tenaient attaché au madrier, mais il les resserra une demi-heure plus tard alors qu'il allait être relevé de sa garde. Ce sous-officier était très humain : il proposa à M. Welter de demander à assouvir un besoin naturel : tandis que lui, en attendant, entretiendrait la sentinelle, M. Welter profiterait de ce moment pour gagner par les bois la proche frontière. Mais M. Welter avait les membres rompus et il était hors d'état de faire une course prolongée : il remercia et refusa.

Digitized by Google

de sa chambre à coucher qui donnait sur la rue : c'était un nommé Victor Tarnus, de Godbrange, annexe de Hussigny, qui, bien connu de M. Welter qui depuis des années l'occupait dans ses fouilles et ses sondages, venait le prévenir qu'un détachement de douaniers de Longwy descendait vers Thil et Villerupt (1) pour aller déloger d'Audun-le-Tiche les hussards qui s'y étaient cantonnés. Le commandant du détachement avait chargé Tarnus d'aller dire au maire de Rédange de prendre ses précautions pour le cas où, si l'expédition ne réussissait pas, les hussards viendraient incendier le village. M. Welter se leva et réveilla le personnel de la maison ; ses fils allèrent prévenir les gens du village de mettre en sûreté ce qu'ils avaient de plus précieux et de déguerpir à Belvaux (village voisin, situé sur le territoire neutre du grand-duché de Luxembourg) avec leurs troupeaux dès qu'ils verraient les douaniers se replier. Cette tournée faite, les fils Welter emportèrent de chez eux ce qu'ils purent et se rendirent chez des parents au Scheuerhof, ferme située au pied du mont Soleuvre, à proximité de Belvaux.

Ce mont a la forme d'un cône tronqué ; le pourtour de son sommet est planté de sapins. Comme unique vestige de l'ancien château-fort qu'y avait construit un comte de Soleuvre, il n'existe plus que le puits aux terrifiantes légendes. Le mont domine tous les environs. De sa hauteur, on aperçoit, à l'œil nu, les villes d'Arlon et de Luxembourg. Il attire beaucoup de touristes à cause du beau panorama dont on y jouit. Vers 4 heures et demie du matin, les fils Welter en firent l'ascension pour

(1) Voir ci-devant la carte topographique adjointe au travail.

Digitized by Google

pouvoir observer ce qui allait se passer dans les parages d'Audun-le-Tiche. La pointe de la colline et du bois de Russange interceptait la vue du centre du village d'Audun. Vers 5 heures et demie, ils purent se rendre compte que l'on tirait dans le quartier Saint-Laurent, formé par les dernières maisons d'Audun situées à proximité de la tuilerie des frères Simon, sur la route départementale qui, après avoir traversé le village, conduit à Esch-sur-Alzette (grand-duché de Luxembourg). Tout à coup des cavaliers apparurent à la sortie de Saint-Laurent, s'enfuyant à bride abattue vers la frontière ; d'autres soldats à pied, que l'on reconnaissait à quelques parties scintillantes de leur costume, paraissaient lutter de vitesse avec les cavaliers, car ils couraient comme s'ils étaient poursuivis par quelque furie vengeresse, dans la direction d'Esch. Arrivés à quelques mètres de la frontière qui, ici, est très facile à reconnaître, la bande, cavaliers et piétons — (ces piétons étaient des cavaliers n'ayant pas eu le temps de seller et d'enfourcher leurs chevaux), — tourna brusquement à droite pour éviter de franchir la frontière ; c'était le gros des hussards qui, après l'escarmouche, se retirait « stratégiquement » du guêpier qu'était devenu pour eux Audun-le-Tiche. Les fils Welter purent encore les suivre de leurs regards, les voir gravir, au nombre d'une vingtaine, la côte du Katzenberg (1) et gagner la

(1) Le Katzenberg tire son nom, non pas du mot Katzen (chats) qui auraient dans les siècles passés peuplé la forêt qui couvrait le sommet de cette côte, mais du mot « Kastel » qui à la longue est devenu « Katzen ». On trouve en ces endroits encore aujourd'hui les ruines d'antiques bâtiments qui y existaient autrefois et devaient être des châteaux-forts. La montagne qui, du côté Est, fait face à Longwy, est aussi couverte de bois. Les Prussiens avaient établi

Digitized by Google

forêt qui couvre son sommet. D'autres cavaliers et d'autres fantassins improvisés restèrent dans la plaine et disparurent dans des ravins dans la direction d'Ottange. Des témoins oculaires d'Esch, entre autres un certain M. Hoffmann (1), commis aux mines Léon Metz, prétendent qu'à cette occasion les hussards franchirent la frontière luxembourgeoise.

Les fils Welter attendirent encore quelques heures à leur poste d'observation, car un spectacle inoubliable s'offrit alors à leurs yeux : c'était un tableau de l'exode des habitants d'Audun-le-Tiche, de Russange et de Rédange vers le Luxembourg. La route d'Audun à Esch, le chemin rural de Russange à Belvaux, les immenses prairies longeant, depuis Rédange jusqu'à Esch, le cours paresseux de la Béler, furent, à un moment donné qui coïncide aux premières heures qui suivirent la bataille, inondés par une foule disparate et multicolore de troupeaux, de femmes, d'enfants, de vieillards à demi-impotents, emportant sur leur dos, dans des hottes, dans des paniers, sur des tombe-

---

en janvier 1871 sur son sommet leurs batteries qui forcèrent la petite forteresse à se rendre le 24 janvier 1871. Cette côte s'appelle « la montagne du châ ». L'« a » de chat ici n'est pas bref, mais long comme s'il s'agissait d'une abréviation de « château ». Au sommet de cette côte on trouve aussi, comme au sommet du Katzenberg, quelques vestiges d'anciens bâtiments (Dr Coliez père). Il est curieux à observer que la prononciation actuelle tienne encore compte du sens original du mot châ. Le Katzenberg et la montagne du châ n'ont donc, étymologiquement parlé, rien à faire avec quelque représentant de la race féline.

(1) Voici la déposition de M. Hoffmann en ce langage pittoresque et imagé qu'est le dialecte luxembourgeois : « Ze zinn iwer d'grenz gebezelt ewei èng Kouh der honnert Hoarespel nô deuschen an d'Hièl herem op de fond de Kâler zou ! » — La Hièl est territoire grand-ducal.

Digitized by Google

reaux, brouettes et voitures d'enfants, tout ce qu'ils pouvaient emporter de leurs demeures, pour le mettre en sûreté sur territoire neutre. La couleur dominante, dans ce grouillement d'hommes et d'animaux, était le rouge des duvets et couvertures de lit ; on eût cru voir des fleurs de coquelicots détachées de leurs tiges et emportées par une légère brise au-dessus des prairies dont la verdure avait été rafraîchie par des pluies récentes. Ces populations, que l'on avait prévenues également, redoutaient des représailles de la part des Prussiens qu'ils avaient vus battre si précipitamment en retraite, en vraie débandade, chacun pour son compte personnel, disséminés comme les plumes que l'on jette au vent, laissant derrière eux leur honneur entaché par la défaite, leurs morts, leurs blessés, leurs prisonniers et une grande partie de leurs chevaux et de leurs fourgons. On verra plus loin que la crainte des représailles était réellement fondée, car il manqua de bien peu que leurs villages ne fussent brûlés en cette émouvante journée du 30 août 1870. L'exode des habitants des villages avoisinants se poursuivit encore durant la journée suivante, tellement la terreur, contagieuse et incoercible, était grande.

Mais que s'était-il passé à Audun-le-Tiche depuis la pointe du jour ?

Dans la journée de la veille, c'est-à-dire du 29 août, le commandant supérieur de Longwy, Massaroli, avait exposé au Conseil de défense de la place les événements survenus récemment dans le rayon de la forteresse. Vu l'arrivée des hussards et leurs réquisitions, vu la conduite du capitaine vis-à-vis du maire de Rédange, on décida d'opérer

Digitized by Google

une sortie vers Audun-le-Tiche pour y mettre ordre (1).

Les troupes françaises qui prirent part à cette sortie avaient secrètement quitté Longwy le lundi 29 août, vers onze heures du soir, formant un contingent de 150 hommes, dont 111 douaniers, le reste gendarmes et gardes forestiers, tous connaissant parfaitement le pays où chaque talus, chaque buisson, chaque sentier leur était familier. La présence de tant de douaniers dans ce détachement s'explique par le fait que la garnison ordinaire de Longwy était fort restreinte et qu'elle seule n'aurait pas pu fournir le contingent nécessaire pour pouvoir entreprendre pareille sortie. Comme quinze jours auparavant, on avait rentré à Longwy tous les douaniers qui étaient échelonnés le long des frontières belge et luxembourgeoise, parce que l'arrondissement envahi allait être bientôt complètement occupé par l'ennemi, on profita de la présence à Longwy d'une quantité de préposés des douanes pour en former le noyau du détachement.

Pour motiver cette hardie entreprise, le commandant Massaroli, dans son ordre nº 20 déjà cité, se basa sur le fait que l'escadron des hussards magdebourgeois faisait de nombreuses réquisitions et que son commandant avait fait garrotter et menaçait de fusiller M. Welter, le maire de Rédange, qui avait montré de l'énergie pour la cause française. Voulant masquer sa faiblesse par une opération audacieuse, ajoute-t-il, il résolut en même temps de **punir** *l'ennemi.*

(1) Voir pièce justificative nº 14.

Digitized by Google

Le détachement gagna Thil en remontant la vallée de la Senelle et par des chemins écartés. Il était commandé par le capitaine des douanes Lostie de Kerhor (1) et par le lieutenant des douanes Zwiefel.

Les hussards avaient placé deux sentinelles avancées à Villerupt; celles-ci tirèrent sur les premiers soldats français qu'elles aperçurent et blessèrent le préposé des douanes Antoine Tabouret, qui reçut un coup de feu qui lui traversa la poitrine : Tabouret n'en mourut pas, mais il ne fut plus apte au service. Mal en prit aux deux hussards : le sous-officier Frédéric-Léopold Herrmann fut tué, l'autre blessé ; deux hussards, qui venaient pour relever Herrmann et son compagnon, rebroussèrent chemin, ne rentrèrent pas à Audun et furent portés comme manquant à l'appel.

D'après le plan d'attaque, le détachement de Longwy fut divisé en trois parties : l'une devait rester à l'entrée du village et, à un moment donné, pénétrer par la Cabussière dans Audun; la seconde, commandée par le capitaine Lostie de Kerhor, devait marcher directement sur Audun-le-Tiche, entrer par le quartier de Saint-Laurent et cerner la maison de M. Eugène Bauret, maire, où logeait le capitaine des hussards, le fameux von Kleist; la troisième, commandée par le lieutenant Zwiefel, devait contourner les bois de Villerupt et arriver par la route d'Aumetz pour arrêter la fuite prévue des Prussiens (2). Le plan n'a pas réussi complè-

(1) Edmond-Ferdinand Lostie de Kerhor, né le 18 septembre 1818 à Plélauff (Côtes-du-Nord), marié à Marguerite Odinet, de Vezin (Moselle).

(2) Voir le plan d'Audun-le-Tiche.

Digitized by Google

tement parce que le capitaine de Kerhor a attaqué immédiatement par le quartier opposé à celui qui avait été fixé d'abord, c'est-à-dire il entra au village par le Rancy.

Il est quatre heures et demie du matin ; le temps s'annonce comme devant être serein : Audun-le-Tiche est encore assoupi.

Les deux historiographes du régiment rapportent, le premier sur un ton larmoyant, laissant percer l'intention d'excuser — qui excuse accuse ! —, le second d'une façon moins pleurnicheuse parce que moins compromettante, que les « braves » hussards, qui étaient fatigués par leurs dernières randonnées et se croyaient bien gardés par de fidèles camarades, prenaient un repos bien mérité. Ces braves hussards qui, au dire de témoins oculaires dignes de foi, avaient cependant ripaillé la veille et fêté des orgies, régalés aux frais de la caisse de l'escadron qui était bien garnie depuis les « recettes » des derniers jours, ces braves hussards, dis-je, faisaient tout simplement la grasse matinée quand des allées et des venues insolites, du tapage, des cris, et finalement la sonnerie des trompettes et des clairons, ainsi que les premiers coups de feu, les tirèrent subitement de leur profond sommeil : l'attaque inopinée des Français les avait surpris au lit !

Le capitaine von Kleist se précipita hors des draps, s'habilla en toute hâte et ordonna à M. Bauret, qui l'hébergeait, de l'accompagner au-devant de « ces bêtes de douaniers », comme il les appelait, et de leur dire que s'ils tiraient un seul coup de fusil, lui, von Kleist, ferait mettre le feu au village encore avant midi. M. Bauret, à qui on n'avait

Digitized by Google

pas laissé le temps nécessaire pour s'habiller, était en caleçon. En cet état, mais avec le sang-froid et le courage qui l'avaient déjà fait remarquer dans d'autres circonstances, non moins périlleuses, il partit aussitôt, suivi de von Kleist; mais il était trop tard, l'orage avait déjà éclaté et faisait fureur: une fusillade nourrie crépitait dans tous les coins et recoins de la localité et le linge commençait à sentir mauvais pour les Prussiens. Au détour d'une rue, M. Bauret ne jugea pas à propos d'avancer plus et il disparut dans le corridor d'une maisonnette en négligeant de faire ses adieux à son hôte le froussard. Ceux des hussards qui n'étaient pas en contact direct avec les douaniers s'empressèrent de prendre le large, le capitaine et le lieutenant en tête; ils se retrouvèrent dans le quartier de Saint-Laurent. Le village était cerné par les Français; seule, la route qui mène à Esch-sur-l'Alzette était restée libre. Si le capitaine Lostie de Kerhor, dans son impétuosité, n'avait pas, au dernier moment, modifié le plan d'attaque, cette route d'Esch eût été interceptée dès l'arrivée des Français et aucun hussard n'aurait pu s'échapper, et il est plus que probable que le capitaine von Kleist aurait été pris. Harcelés et poursuivis, chargés par le maréchal-des-logis commandant la gendarmerie de Longwy, Coutin, qui, à la tête de ses gendarmes à cheval, les refoula jusqu'à la frontière, les hussards cherchèrent leur salut en se jetant dans la plaine et en continuant à fuir le long de la frontière. Pour ne pas être exposés à violer la neutralité du grand-duché, nos gendarmes rentrèrent à Audun. Les hussards, n'osant se rendre directement à Aumetz, cherchèrent à atteindre

Digitized by Google

Ottange. Aux gorges de Pessel, un cheval blessé franchit la frontière mais revint périr à 50 mètres en deçà des bornes limitrophes. D'après les uns, son cavalier se sauva à Esch; d'après les autres, il continua sa route avec ses compagnons de défaite vers Ottange. Je ne puis donc rien affirmer de précis ici. Mais, par contre, les archives du Grand-Duché m'ont fourni cejourd'hui même, le 14 mars 1921, la copie de documents officiels ayant trait à la violation de la frontière luxembourgeoise, à Rumelange, le 30 août 1870, par des échappés de la bataille d'Audun-le-Tiche ; nous reviendrons sur ce chapitre dans quelques instants.

C'est ainsi que le gros des Prussiens arriva à s'esquiver, laissant dix morts, quatre blessés, sept prisonniers et vingt-cinq chevaux aux mains des Français ; ceux-ci n'eurent que deux morts, les malheureux Brunvarlet et Bastien, et un blessé. Ces renseignements proviennent d'un correspondant du journal luxembourgeois l'*Avenir*. On ne peut douter de leur sincérité, à l'exception de ceux ayant trait aux chiffres des pertes, car ils ne correspondent pas avec ceux puisés à d'autres sources. Dans l'histoire du régiment publiée en 1913, il est dit par contre que le nombre des tués s'élève à huit, le nombre des blessés à quatre, le nombre des prisonniers à cinq, le nombre des chevaux capturés à vingt-neuf et qu'un cheval resta sur place. En troisième lieu, l'ordre n° 20 (1), état de siège de Longwy, énumère cinquante à soixante Prussiens tués *ou* blessés (parmi les tués, le capitaine et le lieutenant), quatorze prisonniers et trente-deux chevaux

(1) Voir pièce justificative n° 14.

Digitized by Google

capturés avec leur harnachement. Parmi les faits d'armes cités à l'ordre du jour le 6 septembre 1870, il est dit que tel, tel et tel ont tué onze Prussiens ; il y aurait ainsi du côté des Prussiens tout au plus une cinquantaine de blessés. Comme le détachement de douaniers qui a fait ce rapport a quitté Audun vers dix heures du matin, il est à admettre qu'on n'a pas pu vérifier les rapports faits hâtivement sur les pertes des ennemis : ces rapports sont toujours un peu exagérés.

A mon avis, il faudrait s'en tenir, quant aux pertes des Prussiens, aux nombres indiqués dans le livre imprimé en 1913 sur l'histoire du régiment (voir ci-dessus). Ces nombres correspondent d'ailleurs *grosso modo* aux nombres portés dans les listes officielles des pertes saxonnes que je possède en ma bibliothèque et dont j'ajoute un extrait ici (1).

Les Français eurent deux morts et un blessé grièvement.

MENUS DÉTAILS SUR LE COMBAT

Les épisodes les plus saillants de l'escarmouche se passèrent sur la place du Château. Cette place se trouve dans le bas du village en le vieil Audun (2). Les maisons qui la bordent ont bonne apparence, étant la propriété de personnes jouissant d'une certaine aisance. On y remarque, entre autres, la maison de M. Brahy père (2), celle de M. Bauret Dominique (2), frère du maire, celle de M. Vanière (2), gendre de Mme Pierre et, plus bas, sur la route de Villerupt, celle de Mme veuve Thuillier (2).

Un hussard fut tué sur la porte du jardin de Mme Thuillier. Le lendemain de la bataille, le

(1) Voir pièces justificatives.
(2) Voir le plan d'Audun-le-Tiche.

Digitized by Google

CIMETIÈRE D'AUDUN-LE-TICHE

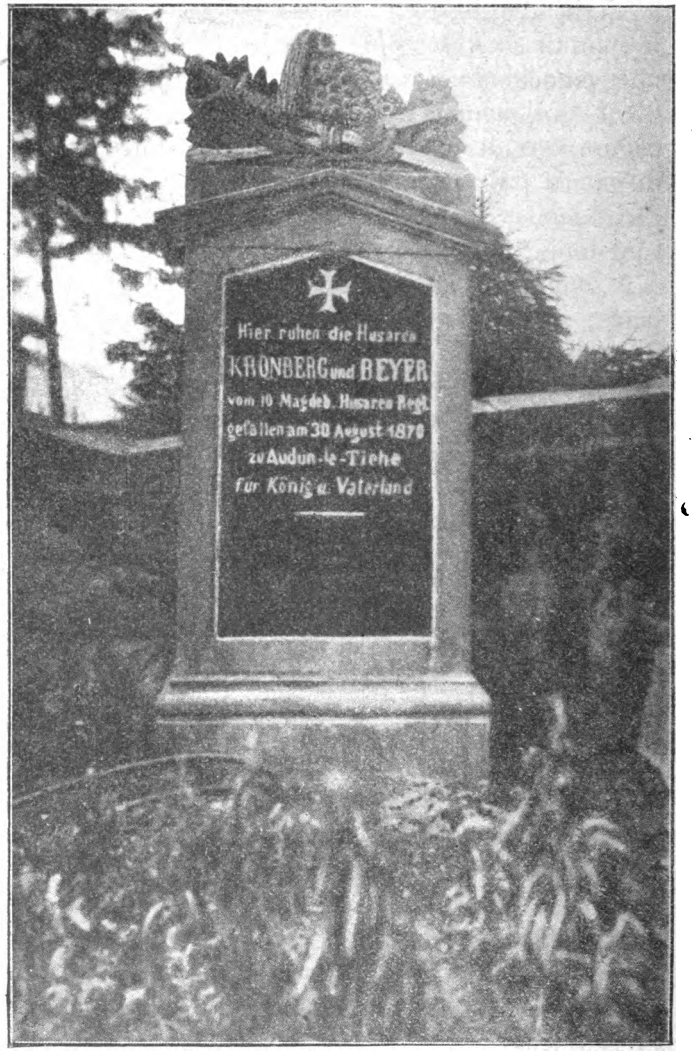

Tombeau de deux des Hussards tués le 30 août 1870 à Audun-le-Tiche.

Digitized by Google

CIMETIÈRE D'AUMETZ

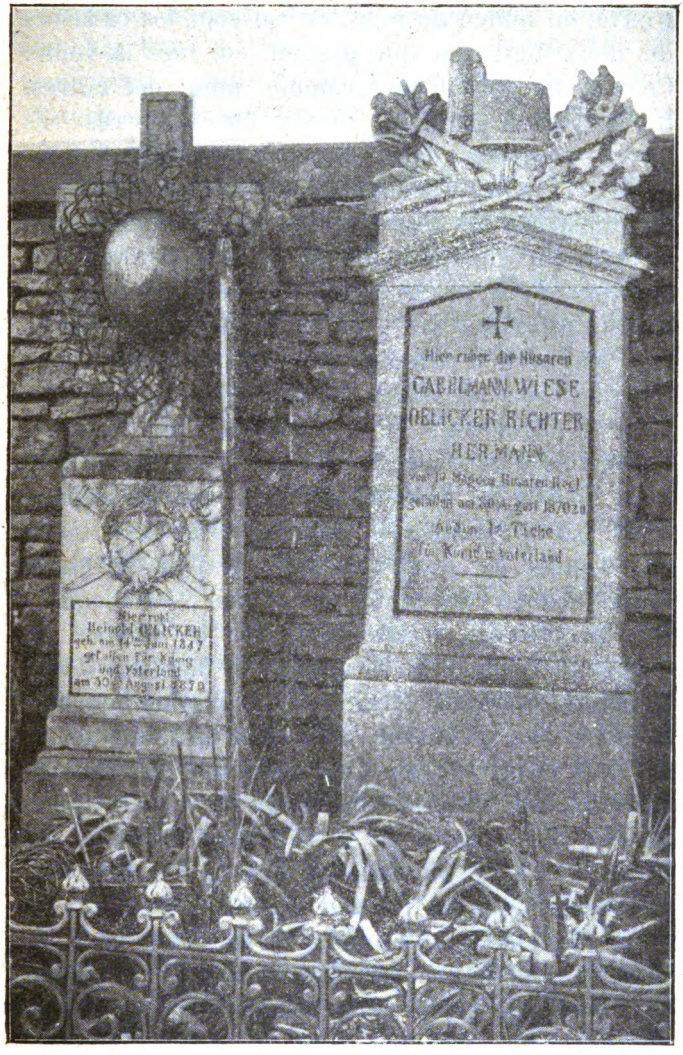

Tombeau de cinq des Hussards tués le 30 août 1870 à Audun-le-Tiche.

Digitized by Google

31 août, Mme Thuillier, en allant cueillir des haricots dans son jardin situé derrière sa maison, trouva, au milieu du carré de haricots, les cadavres de deux hussards qui avaient été tués la veille. Ceux-ci ne furent pas, comme cinq des autres, transportés à Aumetz pour y être enterrés : ils furent ensevelis dans le cimetière d'Audun-le-Tiche. Lorsque l'ancien cimetière fut désaffecté, on transporta les restes de ces deux hussards dans le nouveau cimetière, où la société de vétérans (*Kriegerverein !*) leur érigea un monument qui se trouve reproduit ici avec celui des cinq autres tués enterrés à Aumetz (1). Cinq cavaliers, se trouvant dans la grange de Dominique Bauret (2), veulent déguerpir ; en se sauvant l'un d'eux est blessé, les quatre autres arrivent à gagner la forêt.

La maison de Mesdames Pierre, habitée aujourd'hui par M. François Vanière, paraît être celle où, d'après les deux histoires du régiment (heureuses d'avoir au moins un exploit — et lequel ! — à proclamer), s'était barricadé le célèbre (?) trompette Wagner, ou Wagener ; le douanier *Jean-Baptiste-Christophe Brunvarlet*, qui avait heurté à la porte de la maison avec son fusil, fut abattu net d'un coup de fusil. Le douanier *Michel Bastien* arrêta devant cette maison le cheval d'un Prussien tombé ; au moment où il se mettait à fouiller les fontes, il reçut un coup de fusil qui le blessa si grièvement qu'il en mourut dans la soirée.

La vue des corps inanimés de deux de ses collègues mit le préposé des douanes Louis Lafond dans une telle colère qu'il pénétra dans la maison

(1) Voir planche ci-jointe.
(2) Voir le plan d'Audun-le-Tiche.

Digitized by Google

de M. Brahy, père de Brahy, brasseur, et abattit trois hussards dans les écuries; il découvrit un quatrième hussard dans la cuisine de la maison; en cherchant à l'abattre avec sa baïonnette, il transperça l'épaule de M. Brahy père qui voulait s'interposer dans cette lutte à mort, puis tua sans pitié le Prussien.

Nous ne quitterons pas Audun-le-Tiche sans avoir stigmatisé la lâcheté sans nom que commit le capitaine von Kleist en faisant marcher M. Bauret, le maire, devant lui en allant au-devant des troupes françaises. Il voulait empêcher que ces *bêtes douaniers*, comme il les appelait, ne tirassent sur lui. En effet, aucun douanier n'aurait tiré en reconnaissant M. Bauret, de peur de le tuer ou de le blesser. M. Bauret, à un moment donné, renonça à son rôle de cicerone, s'éclipsa dans le corridor béant d'une petite maison et évita ainsi le danger d'être tué par une balle amie!

La première édition de l'histoire du régiment de hussards nº 10 se tait sur la conduite des habitants d'Audun-le-Tiche en cette journée mouvementée du 30 août 1870. La deuxième édition de l'histoire de ce régiment rend, par contre, hommage à cette même population pour les éminents services, qu'en cette journée tragique, elle a rendus à l'escadron en lui portant secours. Il est un fait, c'est que les habitants d'Audun-le-Tiche firent réellement office de samaritains et se montrèrent humains envers les Allemands blessés. On cite même deux honorables familles qui en retinrent deux jusqu'à parfaite guérison de leurs blessures: ce furent les familles Gaspard-Florin et André-Neuberg. M. Gaspard-Florin, décédé à Metz en 1904, avait soigné chez

Digitized by Google

lui le caporal Strasser, de Wettin (Saxe), grièvement blessé. Strasser, reconnaissant, ne l'oublia jamais ; car, pendant trente-trois ans, il envoya régulièrement au nouvel-an un souvenir à son bienfaiteur, aussi longtemps que celui-ci vécut.

Combien autre fut la conduite du capitaine von Kleist vis-à-vis des habitants d'Audun ! Ceux-ci n'ont jamais pu la lui pardonner ; le nom de von Kleist est encore haï aujourd'hui par la population de ces parages. La rage dans le cœur d'avoir dû fuir honteusement, dans la matinée, d'Audun-le-Tiche, von Kleist revint dans l'après-midi chercher les blessés et les morts qu'il y avait abandonnés. Avant que de remonter à Aumetz, où cinq des morts furent enterrés dans le cimetière, il fit arrêter M. Gaspard-Barthélemy, le même qui participa au versement de la rançon de 10 000 francs pour le maire de Rédange, et il voulut l'emmener comme otage à Aumetz. Dans quel but ? On ne le sut jamais, mais la réputation de tortionnaire qu'avait le capitaine prussien laisse supposer ses intentions, qu'il ne put mettre à exécution, car M. Gaspard, au détour de la route dans la forêt, à l'endroit appelé « la Butier » (1), enjamba un talus en déclivité vers le ravin et disparut dans un fourré épais. C'est un pur hasard que les balles qu'on lui envoya comme viatique ne l'atteignirent pas ; mais M. Gaspard se déboîta la hanche : il en conserva une claudication douloureuse dont il souffrit tant qu'il vécut.

Cette deuxième arrestation arbitraire révolutionna la commune d'Audun-le-Tiche, qui était bouleversée

(1) Voir le plan d'Audun.

Digitized by Google

depuis la pointe du jour ; on devinait les perfides intentions du capitaine : ou bien von Kleist voulait se venger de sa défaite en statuant d'un exemple à sa façon sur la personne de Gaspard sous un prétexte quelconque, ou bien il voulait extorquer quelque contribution de guerre de la commune. L'occasion de rapine lui échappant avec la personne même de Gaspard-Barthélemy, l'odieux personnage, assoiffé de vengeance, fit envoyer, quelques heures après son arrivée à Aumetz, une compagnie d'infanterie pour mettre le feu aux quatre coins d'Audun-le-Tiche ; grâce à l'intervention énergique de M. André-Neuberg, les raisons invoquées par von Kleist furent reconnues comme non fondées ; à la dernière minute, le village fut épargné ; les soldats, régalés par les habitants, s'en retournèrent ensuite à Aumetz.

Reste encore à éclaircir la question de la **violation de la neutralité du grand-duché de Luxembourg.**

Lorsque le capitaine von Kleist reçut le 26 août 1870 l'ordre de couper la voie ferrée qui relie Thionville à Luxembourg (1), on lui recommanda expressément de bien respecter la ligne de la frontière luxembourgeoise ; le 27 août, l'opération fut exécutée à la hauteur de Kanfen, qui est encore assez éloigné de la grosse borne du grand-duché. Mais plus tard, à trois jours de distance, la frontière fut violée en plusieurs endroits, principalement à Rumelange, par ce même détachement de von Kleist, à qui prudence avait cependant été spécialement recommandée. Il est curieux que les deux histoires du régiment auquel appartenait von Kleist, qui

(1) Voir la carte topographique adjointe au travail.

Digitized by Google

appuient sur la recommandation d'observer la ligne de frontière, ne parlent pas, à l'article de l'escarmouche d'Audun-le-Tiche, de la violation de la neutralité luxembourgeoise commise par une partie des hussards en fuite. Les journaux germanophiles de Luxembourg, entre autres la prussienne *Luxemburger Zeitung*, publièrent des dépêches soi-disant officielles d'après lesquelles la neutralité du grand-duché n'aurait pas été violée, le 30 août 1870, après l'escarmouche d'Audun-le-Tiche. Il suffirait de constater que ces journaux mangeaient au râtelier des « fonds de reptiles » pour être complètement édifié sur la confiance qu'ils méritent de la part du public ; leur insistance à nier la violation de la frontière suffirait déjà aussi à elle seule pour faire penser et croire le contraire. Les dépositions de MM. Hoffmann, d'Esch, et Bérens fils, de Rumelange, personnes dignes de foi et personnellement connues de l'auteur de ce travail, de ces personnes qui ont été des témoins oculaires de cette violation (1), sont précises quant au fait de la violation de frontière. Mais dans cet excellent ouvrage « *1867-1872 — Une page d'histoire du grand-duché de Luxembourg* » que publia, en 1888, J. Joris, il est reproduit, d'après des pièces officielles, à la page 336 et aux pages suivantes :

1° Le texte d'une lettre, datée de Versailles, le 3 décembre 1870, écrite par de Bismarck au gouvernement du grand-duché de Luxembourg. De Bismarck reproche en cette lettre au gouvernement grand-ducal d'avoir transgressé le principe de neutralité, par exemple, en envoyant dans la

(1) Voir entre autres pièce justificative n° 18.

Digitized by Google

nuit du 24 au 25 septembre 1870 un train chargé de victuailles à Thionville, etc.

2° Le texte de la réponse que donna à de Bismarck M. Servais, ministre d'État à Luxembourg, le 14 décembre 1870, en réponse à la lettre ci-dessus mentionnée du 3 du même mois. Cette réponse contient les passages si suggestifs qui suivent (1) :

.....Les choses se sont constamment ainsi passées, malgré les causes d'inquiétudes qui existaient pour nous. La France a, dans deux circonstances, élevé des réclamations assez vives contre le grand-duché ; c'était quand le gouvernement luxembourgeois s'est empressé de consentir au passage des blessés allemands **et quand il n'a pas fait arrêter les soldats prussiens qui, venant d'Audun-le-Tiche, ont, dans les environs de Rumelange, traversé le territoire luxembourgeois ;** *ces affaires n'ont cependant eu aucune suite fâcheuse.*

..... : plus tard, le 4 septembre, à l'occasion de l'incident de Rumelange, M. de Thiele (2) *a écrit à M. Fœhr* (3) *une lettre conçue en les termes suivants : « Conformément à la promesse que je vous ai donnée dans notre dernière conversation* **au sujet de la violation involontaire de votre territoire par des soldats prussiens,** *je n'ai pas tardé à me mettre en rapport avec le ministère de la guerre et je crois pouvoir aujourd'hui vous donner l'assurance que de pareils faits ne se répéteront plus .....*

.....Des uhlans montés et équipés ont pénétré dans différentes de nos localités sans qu'on s'en soit préoccupé : les détachements allemands qui sont arrivés à Rumelange ont pu librement rejoindre leur corps ; des soldats blessés à Audun-le-Tiche, recueillis par

(1) Voir pièce justificative n° 19*.

(2) M. de Thiele, ministre prussien.

(3) M. Fœhr, chargé d'affaires du grand-duché de Luxembourg, à Berlin.

Digitized by Google

nos habitants, ont pu également rejoindre les leurs; des soldats isolés ont assez souvent traversé le pays, même en armes.....

Récemment il m'a été permis de jeter un coup d'œil dans les archives du gouvernement à Luxembourg et d'y copier ce qui m'intéressait relativement aux violations de frontières de la part des deux belligérants, en 1870-71.

Le neuvième cahier du premier volume me fournit les renseignements que je cherchais, savoir :

1° Lettre de *M. Ch. Baudin* (Légation de France aux Pays-Bas) à *M. Servais,* ministre d'État à Luxembourg, relativement à la violation de la neutralité du Luxembourg.

2° Dépêche du 2 septembre 1870 de *M. Jonas,* chargé d'affaires du grand-duché à Paris, concernant la même affaire.

3° Lettre du 3 septembre 1870 de *M. Servais* à *M. Jonas.* Objet : violation de la neutralité du grand-duché par quelques soldats prussiens.

4° Télégramme du *Prince Henri,* déposé à Soestdijk, le 3 septembre, à *Servais,* ministre d'État.

5° Lettre du 8 septembre 1870 de *M. Jonas* à *M. Servais,* ministre d'État.

6° Lettre de *M. Servais* à *Son Altesse Royale le Prince, lieutenant du roi,* à La Haye.

7° Lettre de *M. Thiele* à *M. Fœhr,* du 4 septembre 1870 (1).

8° Lettre de *M. Servais* à *M. le Ministre plénipotentiaire de France à la Haye.* En voici une copie :

(1) Voir copie de ces sept lettres, ou la pièce justificative n° 19.

Digitized by Google

Luxembourg, le 6 septembre 1870.

Réponse à la lettre du 2 septembre 1870.

Monsieur le Ministre,

Par sa dépêche en date du 2 de ce mois, Votre Excellence me fait des représentations au sujet d'une violation de territoire du grand-duché, qui aurait été commise par des détachements prussiens, qu'on n'aurait pas désarmés. Je crois que si le gouvernement français avait eu des renseignements exacts sur cette affaire, il ne l'aurait pas considérée comme assez grave pour en faire l'objet d'une communication au gouvernement du grand-duché de Luxembourg. Voici ce qui s'est passé :

Le 30 août dernier, quelques centaines de douaniers et de gendarmes ont surpris, à Audun-le-Tiche, un détachement de cent cinquante hussards prussiens. Ceux d'entre les ennemis qui échappèrent se sauvèrent dans les bois, dans la direction du village luxembourgeois de Rumelange et du village français d'Ottange. La frontière n'est pas facile à reconnaître dans ces bois où elle suit une ligne dont la direction change à chaque instant. Huit à douze hussards qui se trouvaient ensemble s'éloignèrent de la frontière et pénétrèrent sur notre territoire. On a dit qu'ils s'étaient avancés jusqu'à Rumelange. L'assertion est reconnue aujourd'hui comme mal fondée. Ces hommes ne sont pas rentrés dans le village, ayant rencontré avant d'y arriver l'employé d'une société minière (1) *qui leur fit remarquer qu'ils se trouvaient sur le territoire luxembourgeois ; ils se sont retirés immédiatement en France.*

Un peu plus tard, quatre ou cinq hussards sont arrivés au village de Rumelange, conduits par un de leurs compatriotes. Ils s'y sont arrêtes pendant quelques instants et sont également retournés en France

(1) Cet employé d'une société minière ne peut être que le père de M. Bérens : voir pièce justificative nº 18.

Digitized by Google

quand les autorités locales leur firent savoir qu'ils se trouvaient dans le grand-duché. Ces derniers hommes étaient à pied : ils avaient perdu leurs chevaux à Audun-le-Tiche.

Voilà les faits. Quelques Prussiens sont passés sur notre territoire par suite d'une erreur ; ils n'ont aucunement eu l'intention de violer le territoire. Il est vrai qu'ils n'ont pas été désarmés. Cela eût été bien difficile en ce qui concerne le premier détachement, qui ne s'est presque pas éloigné de la frontière et qui l'a repassée avant que personne pût être présent.

Quant aux quatre ou cinq hommes qui ont été à Rumelange, leur présence sur le territoire luxembourgeois a encore été de si courte durée que l'on ne doit pas s'étonner qu'ils aient pu rentrer en France sans que la force armée soit arrivée à temps pour les arrêter.

Ces explications, que je viens d'avoir l'honneur de donner à Votre Excellence, convaincront, je l'espère, le gouvernement français que, le 30 août, il n'a pas été commis par des soldats prussiens de violation de territoire qui aurait été tolérée par le gouvernement luxembourgeois.

* * *

La lecture de tous ces documents ne laissera subsister aucun doute sur le fait de la violation du territoire du grand-duché de Luxembourg par des hussards de l'escadron du capitaine von Kleist. Cette violation du droit d'un pays neutre est donc à marquer au passif, si chargé déjà, de ce félon de commandant prussien.

Le capitaine von Kleist avait, par sa défaite d'Audun et par la violation du territoire du grand-duché de Luxembourg, mis un terme prématuré à l'activité spéciale qu'il avait développée durant ces quelques semaines de guerre, car, à partir de

Digitized by Google

ce moment, on n'entendit plus parler de ses hauts faits. L'incartade de ses hussards pénétrant dans le Luxembourg contre le droit des gens, contre les conventions du traité de Londres, avait occasionné au chatouilleux de Bismarck des contrariétés diplomatiques et il est à admettre comme certain qu'en conséquence de celles-ci, on ne donna plus à von Kleist l'occasion de faire des prouesses pareilles : il y eut disgrâce. Sa carrière d'officier supérieur s'en ressentit aussi, car il mit, de capitaine qu'il était déjà depuis le 11 avril 1867, plus de seize ans, dont onze mois de campagne, pour avancer jusqu'au grade de colonel ; ce qui, pour un militaire membre d'une famille de soldats illustres, issu de la noblesse prussienne, est un avancement plus qu'anormalement modeste. On ne lui pardonna jamais en haut lieu les suites de la faute qu'il commit le 30 août 1870 à Audun-le-Tiche, en négligeant de se prémunir contre une attaque de l'ennemi et qui entraîna sa défaite et des démêlés avec d'autres puissances.

Au début de ce travail, j'ai dit que l'escarmouche de Schreckling et l'épisode du comte Zeppelin avaient une certaine analogie avec certaines circonstances du combat d'Audun-le-Tiche ; ici, comme à Schreckling le 24 juillet, nous perdîmes deux douaniers ; ici aussi nous eûmes un comte, le comte Sierstorpff. Le comte Zeppelin, capitaine et officier d'état-major, ce champion théorique, mais non technique, de l'aéronautique allemande, devint au Schirlenhof le héros absurdement légendaire d'un exploit fort douteux. Après avoir perdu ses compagnons de chevauchée, il dut regagner, le 25 juillet, son état-major à bride abattue, poursuivi par

Digitized by Google

des soldats du 12e régiment de chasseurs. Quant au comte Sierstorpff, surpris à Audun le 30 août par les douaniers de Longwy, il se dissimula aussi bien qu'il put et une fois l'orage passé, il abandonna cheval, bagages et habits, pour se déguiser complètement en endossant une blouse bleue comme en portaient à cette époque tous les campagnards lorrains et pour regagner, huché sur un percheron pommelé, en tournant héroïquement le dos à l'ennemi, son escadron à Aumetz. Il n'est pas compréhensible que l'histoire du régiment de hussards no 10 puisse citer, comme étant un exploit digne d'être transmis aux générations futures, le manque de bravoure de ce soldat qui, se targuant d'être comte, ne resta pas fidèle à l'accomplissement de son devoir, ni au principe inexorable que « Noblesse oblige ! ».

Le bilan de cette journée du 30 août 1870 est donc à l'avantage des Français ; ceux-ci ont fait honneur à leur drapeau, ils ont vengé la loyauté offensée, ils ont puni un ennemi fourbe et lâche en lui infligeant une honteuse défaite.

Quant aux deux braves et intrépides douaniers Bastien et Brunvarlet, qui, en faisant le sacrifice de leur vie sur l'autel de la Patrie, ont contribué à l'heureuse issue du combat, nous ne les oublierons pas.

Digitized by Google

TROISIÈME PARTIE

L'escarmouche d'Audun-le-Tiche, qui coûta la vie à ces deux douaniers français, devait avoir encore des suites bien fâcheuses pour M. Welter et pour sa famille. Comme d'ailleurs on pouvait s'y attendre, M. Welter fut immédiatement soupçonné et accusé d'avoir, de concert avec M. Massaroli, le commandant supérieur de Longwy, combiné le plan de surprendre et d'attaquer les hussards à Audun-le-Tiche. Ce soupçon et cette accusation n'étaient cependant pas fondés. Comme M. Massaroli le déclare expressément le 6 septembre dans l'ordre du jour nº 20 de la défense de Longwy (état de siège) (1), il décréta la sortie des troupes sur Audun-le-Tiche pour punir l'ennemi qui avait garrotté et menaçait de fusiller M. Welter. M. Massaroli, en décrétant la sortie, ne savait encore rien de la déloyauté commise par von Kleist, sinon il eût ajouté, dans son ordre du jour, à l'autre motif encore celui-ci : « ..... et qui lui avait fait verser illoyalement une rançon de 10 000 francs ». Ce second motif eût été saisi au vol par M. Massaroli pour appuyer encore mieux son projet de sortie ; mais il n'en fait aucune mention ; donc M. Welter n'avait pas été le prévenir la veille du 30 août, à laquelle date la sortie eut lieu ; et il faut ainsi en

(1) Voir pièce justificative nº 14.

Digitized by Google

déduire que M. Welter, n'ayant pas influencé M. Massaroli, n'aurait pas dû être accusé, poursuivi et incarcéré pour le fait d'avoir provoqué la décision d'aller surprendre les hussards à Audun-le-Tiche.

D'autre part, j'ai déjà exposé l'emploi que M. Welter avait fait de son temps dans la journée du 29 août; certains témoins oculaires vivent encore aujourd'hui et pourraient en témoigner. M. Welter n'a eu aucun rapport, ni direct, ni indirect, avec M. Massaroli la veille de l'escarmouche: ceux qui l'en ont accusé étaient dans l'erreur ou de mauvaise foi, ce qui est finalement le plus vraisemblable.

M. Welter, de qui on trouvera une courte biographie dans les pièces justificatives (2), s'occupait déjà avant 1870 de fouilles et de sondages dans les terrains contenant du minerai de fer. Il y occupait un certain nombre d'ouvriers. Beaucoup de fouilles étaient faites la nuit pour ne pas mettre la mouche à l'oreille des propriétaires de terrains miniers qui, après, n'eussent su quel prix demander en cas d'achat de leurs champs ou de leurs talus. Ces fouilles devaient être constamment surveillées, contrôlées. M. Welter était occupé pour ainsi dire jour et nuit dans la surveillance des travaux. Selon le travail commencé, il était parfois obligé de découcher; en ce cas, il passait la nuit dans la localité la plus proche des fouilles, soit ainsi à Thil, Russange, Hussigny, Belvaux, etc.

L'instituteur de Rédange, M. Moineaux, faisait office de greffier de la mairie à l'occasion des absences de M. Welter du siège de la commune.

(2) Voir pièce justificative nº 21.

Digitized by Google

Entretemps, les troupes allemandes commençaient à s'installer au pays et y entretenaient principalement des centres de ravitaillement ; dans plusieurs endroits, ils établissaient des genres de camps retranchés ; ici ils hébergeaient des troupes revenant du front et, vice versa, des troupes qui y allaient. A Villers-la-Montagne fonctionnaient ces deux services à la fois. On voyait tous les jours des soldats, principalement des cavaliers, aller de bourgade en bourgade, suivis de cinq ou six fourgons, dans lesquels ils chargeaient ce qui était réquisitionné. Quand ils arrivaient dans un village, ils allaient trouver d'abord le maire de la commune, puis le greffier, qui devait toujours tenir à jour la statistique des bestiaux, des véhicules, des denrées (blé, avoine et foin ; puis pommes de terre, betteraves, etc.). Pendant un certain temps, on ne s'émut pas trop de ce que, chaque fois qu'ils venaient à Rédange, ils venaient toujours dans la demeure même de M. Welter ; dans d'autres communes, ils faisaient venir le maire à la maison communale. Mais quand un beau jour, l'officier qui menait le petit détachement insista pour voir une fois M. Welter, il ajouta qu'il paraissait étrange que M. Welter fût toujours absent. Quelques jours après, les mêmes soldats revinrent conduits par le même officier ; n'ayant pas pu voir encore cette fois le maire, à qui ils paraissaient porter tant d'intérêt, ils dirent à Madame Welter qu'ils ne voulaient plus en croire qu'à leurs yeux, et ils perquisitionnèrent dans toute la maison, depuis la cave jusqu'au grenier, depuis le poulailler jusqu'à la grange ; mais ils ne trouvèrent pas M. Welter. A partir de ce jour, on les vit arriver journellement,

Digitized by Google

le matin, à midi, le soir, aussi la nuit; toujours avec le même insuccès. Les soldats en général étaient impassibles, flegmatiques, mais l'officier, le plus souvent, était rageur. — Les convois s'arrêtaient aussi parfois en cours de route, principalement là où M. Welter occupait des ouvriers, ou aux auberges, ou aux hôtels qu'il fréquentait. Ils n'eurent pas plus de succès: M. Welter était et demeurait introuvable, insaisissable. A l'entrée de Hussigny, M. Welter faisait creuser un grand puits de sondage. Un jour, une patrouille s'y arrêta. Le maire de Rédange venait d'être remonté; il était habillé comme un mineur. Les soldats s'enquirent de lui; quoiqu'ils en aient eu le signalement, ils ne l'avaient pas reconnu, parce que quelques jours auparavant, il s'était fait tailler la barbe très courte. M. Welter leur répondit lui-même: « Celui que vous cherchez est au fond du puits ». Ils partirent aussitôt pour revenir d'autant plus vite; ils firent remonter les ouvriers, mais M. Welter n'était pas parmi eux, naturellement; ils n'étaient pas contents en s'en allant. A partir d'un moment donné, ils ne vinrent plus que la nuit. L'hiver était venu et la terre ne se dégelait plus. Un soir, vers dix heures, les revoici à Rédange; ils perquisitionnèrent aussitôt. L'officier dirigeait la perquisition. Au premier étage, il y avait une chambre dont les portes et les fenêtres fermaient bien. Dans la chambre se trouvait une grande et antique armoire lorraine, dont les battants n'avaient pas été fermés; le contenu de l'armoire, qui consistait en lingerie, avait été emporté après la bataille d'Audun, en lieu sûr, à Belvaux. Sur les planches de l'armoire, on avait rangé des pommes. La patrouille arrive à la porte

Digitized by Google

de cette chambre ; l'officier en tête, puis les soldats, puis Madame Welter, ensuite les enfants. L'officier ouvrit la porte de la chambre brusquement : le mouvement de l'air fit que les battants de l'armoire se fermèrent. L'officier, croyant que M. Welter, caché dans l'armoire, en avait attiré les battants, se précipita, revolver en main, sur la porte en criant : « Je le tiens maintenant ! » Avec beaucoup de précautions, ils ouvrirent la porte ; un rire strident se fit entendre derrière eux, et les enfants de crier à leur tour : « Jetzt habe ich ihn ! » L'officier, interloqué et quelque peu honteux, abrégea la perquisition et disparut avec ses soldats.

Une autre nuit, ce fut un officier des cuirassiers blancs qui vint perquisitionner. Le résultat de la perquisition était de nouveau négatif. L'officier était petit, édenté, chauve ; il causait un peu de français. A brûle-pourpoint, il demanda à Madame Welter : « Pourquoi ne me dites-vous pas où est votre mari ? » Madame Welter blémit, serra les poings et, scandant ses paroles, elle répondit : « Que répondrait donc votre femme si on lui posait pareille question ? » L'officier blémit à son tour quand Madame Welter ajouta : « Croyez-vous que je sois capable, moi, de trahir mon mari ? » L'officier dit alors : « Vous avez raison de me donner cette réponse : vous êtes une brave femme ; je ne reviendrai plus chez vous ! » Et, en effet, alors que l'on revoyait souvent quatre à cinq fois les mêmes figures, le petit officier des cuirassiers blancs, édenté, chauve, mais digne quand même . . . quelqu'oiseau rare ! . . . il ne revint plus !

Il serait trop long d'énumérer toutes les scènes

Digitized by Google

que subit Madame Welter à l'occasion de ces visites; je veux encore en décrire une dernière. M. Welter avait chez lui un fusil Lefaucheux et un copie-lettres récent. Le fusil Lefaucheux aurait déjà dû être déposé à la maison communale depuis longtemps : on était ainsi répréhensible de l'avoir encore chez soi. Le copie-lettres contenait des copies de certaines lettres très compromettantes si le copie-lettres tombait entre les mains des Allemands, c'est-à-dire des Prussiens. On l'avait conservé à cause des copies de comptabilité qu'il contenait, sinon on l'eût détruit. Madame Welter tremblait chaque fois qu'en perquisitionnant, les Prussiens passaient à proximité des cachettes où se trouvaient ces objets gênants momentanément. Quand les Prussiens étaient partis, vite, les enfants et leur mère portaient fusil et copie-lettres en d'autres endroits où on les supposait inaccessibles aux investigations d'une prochaine visite. On se demande ce qu'il serait advenu si on avait découvert ces pièces délictueuses ; mais la question était plus angoissante quand on se demandait : « Qu'arriverait-il si les Prussiens, revenant brusquement sur leurs pas, rencontraient, par exemple, Madame Welter dans le corridor de la maison, un fusil en main? » On aurait pu la prendre pour quelque franc-tireur en jupons et la passer par les armes !

La raison pour laquelle on n'a jamais pu mettre la main sur M. Welter est double : 1° parce que très souvent M. Welter n'était pas rentré chez lui ; 2° parce que M. Welter sortait souvent de chez lui par la porte de derrière quand les perquisitionneurs rentraient dans la maison par la porte de devant. La terre était si fortement gelée à cette

Digitized by Google

époque qu'on entendait les pas des chevaux de fort loin : l'oreille se fait bien vite à la perception de ces bruits sur le sol gelé. Et M. Welter s'esquivait à temps. Un soir cependant, — c'était le 23 janvier, vers 4 heures du soir — un détachement plus fort que ceux des autres jours arriva, en coup de vent, chez Madame Welter. L'officier qui commandait le détachement ne fut pas étonné du tout en constatant que le maire était absent ; il fit appeler l'adjoint au maire et lui déclara vouloir emmener Madame Welter comme otage. L'adjoint lui fit observer que les enfants étaient trop jeunes pour pouvoir emmener leur mère. L'officier fit venir alors deux notables du village, les fit arrêter ainsi que Symphorien, le fils aîné de M. Welter. Les scènes qui s'étaient passées devant la maison lors de l'arrestation du maire le 28 août précédent se renouvelèrent, plus véhémentes qu'alors, quand un tombereau emmena les trois otages. L'officier laissa l'ordre à M. Welter d'apporter aussitôt à Villers-la-Montagne une statistique sur les chevaux se trouvant à Rédange.

On fit savoir à M. Welter, qui était à Belvaux chez le négociant Kœrper, de qui nous parlerons encore en ce travail, ce qui s'était passé et quand M. Welter arriva le lendemain matin à Villers-la-Montagne, les deux notables avaient déjà été congédiés ; il ne restait que M. Symphorien Welter, que son père alla voir avant de se constituer prisonnier. Symphorien fut alors relaxé et son père arrêté prit le chemin de la prison militaire de Metz. Les pièces justificatives renseigneront le lecteur sur ce qu'il advint de M. Welter depuis le 23 janvier, jour où commença son deuxième

Digitized by Google

calvaire, jusqu'au 6 mars, où les portes de sa prison s'ouvrirent pour le rendre à la liberté. M. Welter fut accueilli dans le sein de sa famille par des transports de joie. Cette joie était d'autant plus intense que Rédange devait rester français. Mais le 10 mai 1871, Rédange échut aussi au vampire allemand, entre les serres duquel il resta jusqu'au 11 novembre 1918, jusqu'au jour sanctifié de la délivrance.

Les épisodes les plus saillants durant l'incarcération de M. Gabriel Welter sont les suivants : l'organisation d'une poste clandestine avec sa famille et avec ses amis et les péripéties de son interrogatoire.

M. Welter obtint la permission de faire venir ses repas d'un hôtel de la ville ; son choix tomba sur l'hôtel des Halles tenu par M. Léon Mathieu. (1) Une sympathie réciproque liait déjà avant 1870 M. Welter à M. Mathieu; cette sympathie ne tarda pas à devenir avec le temps une amitié sincère et fidèle. Quand M. Mathieu se fut rendu compte de la malheureuse situation qui était faite à M. Welter, il chercha par tous les moyens à lui être utile, à lui et à sa famille, et il pensa que la meilleure consolation à témoigner à un prisonnier consistait en l'occasion à lui procurer de pouvoir correspondre avec les personnes qui lui étaient chères, avec sa femme et ses enfants ; il lui procura par l'entremise d'une servante dévouée, qui faisait la navette entre l'hôtel des Halles et la prison militaire en apportant trois fois par jour les repas à M. Welter, tout ce qu'il fallait à son ami pour

(1) Voir pièce justificative nº 22.

Digitized by Google

écrire, et le nouveau système postal improvisé fut bientôt inauguré. La lettre que M. Welter écrivit à sa famille le 18 février 1871 (2) peut servir comme le modèle des lettres mises en circulation. L'enveloppe ne doit pas avoir un format excentrique. Le nom du destinataire ne doit rien rappeler à la mémoire et à la perpicacité d'un censeur de lettres auquel sont signalés par une police spéciale les noms suspects. Ainsi cette lettre est expédiée à un certain Féréol, vulgaire voyageur de commerce, demeurant en le grand-duché de Luxembourg chez un nommé Kœrper, qui est probablement son client. Ce voyageur de commerce est le fils cadet de l'expéditeur de la lettre : âge : onze ans et demi; tous les jours du long hiver de 1870-1871, ce gamin va, vers 4 h. ½ du soir, c'est-à-dire après la classe de l'après-midi, chez ce M. Kœrper, négociant à Belvaux, distant de trois kilomètres de Rédange, acheter l'épicerie nécessaire au ménage et il profite de cette occasion pour rapporter à Rédange des lettres adressées chez le complaisant négociant pour des habitants de Rédange ou des environs de Rédange.

Décrire la joie de ce jeune facteur quand il reconnut sur l'enveloppe l'écriture de son père aimé est chose impossible ; il vola plutôt qu'il ne courut à la maison avec la précieuse missive, qui fut lue et relue malgré sa longueur : huit pages d'une écriture serrée, équivalant bien à une dizaine de lettres

(2) Voir photographie de l'enveloppe contenant la lettre de G. Welter du 18 février 1871 : pièce justificative nº 22. Cette lettre n'aurait pas dû être frappée d'une taxe à percevoir : le cachet carminé sur l'original $\frac{\text{Metz}}{\text{F}} = \frac{\text{Metz}}{\text{franco}}$ appliqué sur le côté droit de l'enveloppe indique que le port en avait été payé.

Digitized by Google

Première lettre qu'écrivait Gabriel WELTER à ses enfants, le 18 février 1870 expédiée clandestinément de la Prison militaire.

ENVELOPPE DE CETTE LETTRE

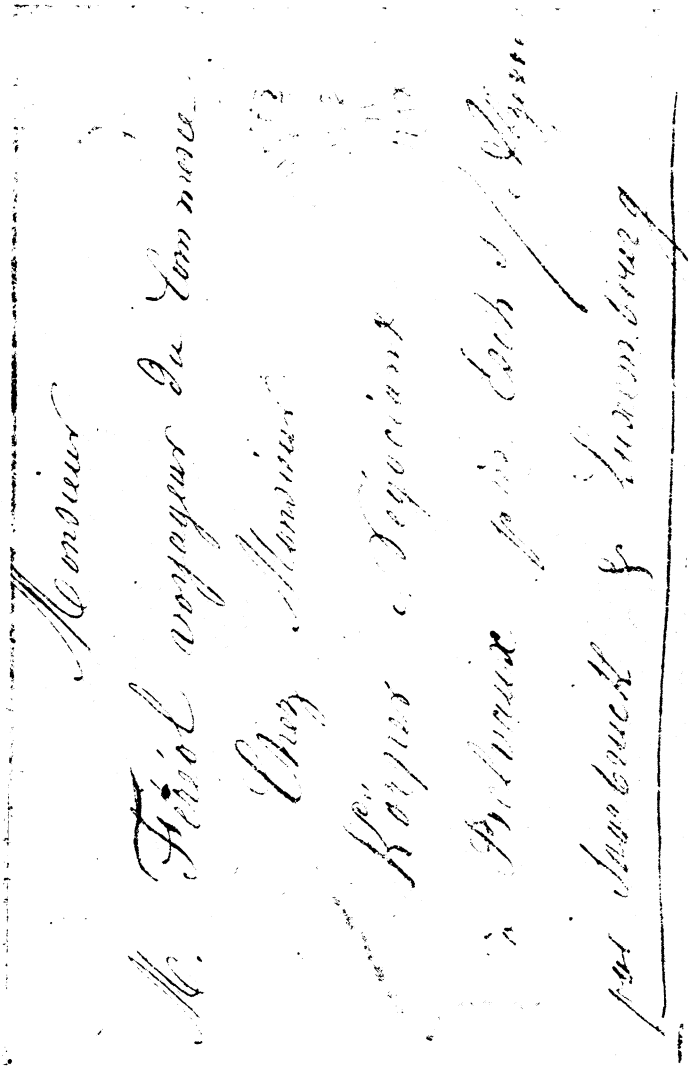

Pour écarter des soupçons, l'adresse a été libellée comme l'indique la photographie. Féréol, voyageur de commerce, est le fils cadet, âgé de onze ans et demi, de Gabriel Welter.

Digitized by Google

ordinaires ! Cette lettre fut suivie d'autres qui ne firent pas moins de plaisir et cette correspondance apporta aux intéressés consolation et encouragement dans la dure épreuve qu'ils traversaient (1).

M. Welter, en écrivant à ses enfants, emploie un style agréable, enjoué, qui frappe par sa bonhomie et par sa candeur (Lettre du 18 février). La lettre du 1er mars (lettre destinée à passer à la censure avant son expédition) contient des conseils de moralité pour ses enfants et recommande l'amour du prochain. Cette lettre témoigne de la mentalité probe et honnête de son auteur (2).

J'ai ajouté une partie de tout ce matériel à mon travail, pensant que le lecteur aurait plaisir à constater que les multiples épreuves qu'eut à traverser Gabriel Welter n'abattirent pas un instant son courage et ne lui firent pas perdre la confiance en Dieu et en l'avenir de ses enfants, persuadé qu'il était que le bon exemple et les bons conseils influencent toujours favorablement les dispositions naturelles qui somnolent dans chaque petit être et qui n'attendent que le moment propice pour se développer.

Quant aux péripéties de l'interrogatoire de G. Welter pendant son séjour à la prison militaire, je renvoie le lecteur à la copie que j'ai faite en entier de la narration contenue dans son agenda sur les questions précises que lui avait posées le juge d'instruction. Il résulte de l'examen de ces questions que M. Welter était accusé de s'être mis en relation, le 29 août, avec le commandant

(1) Voir pièce justificative nº 22.
(2) Voir pièce justificative nº 23.

Digitized by Google

de la place de Longwy pour organiser une sortie des troupes de Longwy contre les hussards cantonnés à Audun-le-Tiche.

M. Welter apprit aussi, durant cet interrogatoire que c'était l'espion Heyl qui, avec deux autres personnes, l'avait dénoncé aux autorités militaires.

Les réponses que donna M. Welter furent aussi nettes et précises que l'avaient été les questions du juge. Mais les préliminaires de la paix vinrent mettre un terme à la captivité de 42 jours que M. Welter venait de subir : il ne put ainsi être pris de jugement contre lui. Il rejoignit alors, la joie dans le cœur, sa famille à Rédange. Cette joie fut cependant de courte durée : Rédange qui, à Versailles, avait été retenu par la France, passa, au traité de paix de Francfort, entre les mains de l'Allemagne.

La famille Welter avait eu alors l'intention de quitter la Lorraine pour aller s'établir en France, en le proche Hussigny, où elle avait, en ce but, déjà acheté une petite propriété. La santé chancelante de madame Welter empêcha que ce projet fût mis à exécution. D'ailleurs, on escomptait fermement qu'une nouvelle guerre ramènerait à bref délai toute l'Alsace et notre Lorraine dans le giron de la France; on attendit alors avec confiance et patience ce grand jour qui, en vérité, a quelque peu tardé à venir, mais qui, venu, a rétabli le *statu quo ante* et dédommagé tous les Lorrains bons patriotes des tribulations endurées en cette guerre de 1870 et depuis, sans cependant les effacer de leur mémoire.

Digitized by Google

QUATRIÈME PARTIE

Il me reste encore un mot à dire au sujet des démarches qui furent faites à six reprises différentes par M. Welter et par sa famille pour obtenir du gouvernement allemand le remboursement de la somme de dix mille francs extorqués le 28 août 1870. Il a été démontré dans le courant de ce travail que ces dix mille francs avaient été perçus à tort. Le commandant Massaroli avait posé comme condition de l'échange à opérer qu'il ne devait être exigé aucune rançon du maire de Rédange. Le capitaine von Kleist en exigea une sous menace de fusiller M. Welter; il en donna une quittance. Afin de masquer son manque de loyauté, il ajouta sur cette quittance une phrase devant faire accroire que pour lui le mot « rançon » signifiait autant que le mot « amende », et il eut recours à un mensonge pour motiver cette amende en prétendant que Heyl n'était qu'un soi-disant espion ; comment put-il cependant être d'accord en 1888 et en 1913 que l'on avouât dans chacune des histoires du régiment de hussards que ce Heyl était tout de même un espion ! Le mensonge du 28 août 1870 est donc avoué et confirmé. D'un autre côté, von Kleist et ses historiographes altèrent, pour donner le change, l'ordre chronologique des différentes phases de tout l'épisode en prétendant que ce sont

Digitized by Google

l'arrestation et l'amende infligée qui ont décidé M. Welter à ramener l'espion : la lettre Massaroli prouve à satiété la fausseté de cette assertion et en dévoile le but malhonnête. Et toutes les autorités responsables auxquelles M. Welter et sa famille se sont, l'un après l'autre, adressés pour obtenir le remboursement d'une somme réellement volée par von Kleist ont, pour le refuser, joué sur les mots d'après la méthode que tout le monde désigne par ces trois mots typiques : querelle d'allemand.

La prescription trentenaire ayant atteint les requérants, ceux-ci l'ont laissée entrer en vigueur sur les fallacieuses promesses du gouvernement d'Alsace-Lorraine. Restait une dernière requête à adresser pour une seconde fois à Guillaume II : lors d'une fouille archéologique aux environs de Frécourt, Me Timothée Welter, notaire à Metz, chargé par la Société d'Histoire et d'Archéologie de Metz de présenter ces fouilles à l'Empereur, se fit en cette occasion le défenseur d'une vérité historique qui, paraît-il, blessa au vif le potentat, et l'affaire de la rançon en resta là, enterrée désormais pour toujours.

Ce compte arriéré, estimé comme perdu, fut cependant liquidé en 1918 par la délivrance de l'Alsace et de la Lorraine que les fils Welter agréèrent de tout cœur en compensation morale des pertes pécuniaires subies en 1870. Les décrets de l'immuable Destin, qui veut que les mauvaises actions ne restent pas impunies, n'ont pas manqué de s'accomplir. Que l'honneur en revienne à nos incomparables et valeureux soldats de 1918 qui, en rachetant de leur sang généreux les provinces perdues en 1870, ont vengé en même temps leurs

Digitized by Google

malheureux frères d'armes d'alors et, parmi ceux-ci, nos deux héroïques préposés des douanes Bastien et Brunvarlet.

Je clos mon travail sur l'escarmouche d'Audun-le-Tiche. Je regrette mon incapacité de donner meilleure tournure au tout. En priant le lecteur de prendre connaissance des pièces justificatives qui suivent et d'être indulgent en considération de mes bonnes intentions et du culte que j'ai pour nos héros, quels qu'ils soient, je réserve à Bastien et à Brunvarlet une part d'autant plus grande de ce culte que ces braves douaniers n'ont jusqu'ici reçu aucun témoignage public de reconnaissance pour leur dévouement et le sacrifice de leur vie sur l'autel de la Patrie.

Mais il est des choses qui ne s'oublient jamais !

Ferréol WELTER,
Pharmacien.

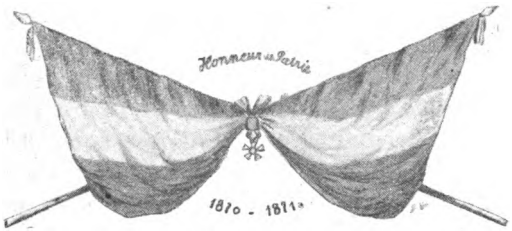

Digitized by Google

Digitized by Google

CINQUIÈME PARTIE

PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pièce justificative n° 1

Extrait de : **Der Deutsch-Französische Krieg 1870-71** redigirt von der Kriegsgeschichtlichen Abteilung des Grossen Generalstabes (1874).

I. page 441. .....Auf dem äussersten linken Flügel setzte Rittmeister von Kleist, vom Husaren-Regiment Nr. 10, die Streifzügen nach Süden fort. Am Nachmittag des 12. August erreichte er Nancy und ritt in die volkreiche, aber von feindlichen Truppen entblösste Stadt ein.

Bei diesen Unternehmungen gegen die Mosel war übrigens an mehr als einem Punkte auf einzelne Reiter aus den Häusern gefeuert worden. Eine so herausfordernde Betheiligung von Nicht-Militairs an den Feindseligkeiten und zwar zu einer Zeit, wo von vorangegangenen Bedrückungen oder Gewaltthaten der Deutschen noch nicht die Rede sein konnte, war nur dazu geeignet, die übelsten Folgen für die Bevölkerung selbst nach sich zu ziehen. Vor der Hand unterliess man es jedoch Repressivmassregeln anzuordnen..... etc.

I. page 1407. .....die 1. Schwadron Husaren-Regiments Nr. 10 unterbrach gleichzeitig eine starke Meile nördlich der Festung (Diedenhofen) die nach Luxemburg führende Eisenbahn bei Kanfen.

[Diese Schwadron hatte nach Ankunft der 4. Kavallerie-Division bei Nancy von dort aus in westlicher Richtung

Digitized by Google

bis Mussey gestreift, war dann, um wieder zur 5. Kavallerie-Division zu stossen, auf Metz zurückgegangen und nach ihrem Eintreffen daselbst in die Gegend von Diedenhofen entsendet worden.]

I. pages 1416-1417. .....Während das Ober-Kommando des Einschliessungsheeres die bereits angegebenen Maasregeln getroffen hatte, um sich nach der Seite von Diedenhofen zu sichern, blieb seine Aufmerksamkeit auch der Grenzgegend westlich dieses Platzes zugewendet. Die seit einiger Zeit dort befindliche Schwadron des Husaren-Regiments Nr. 10, welche am 27. August eine normalige Zerstörung der nach Luxemburg führenden Eisenbahn ausgeführt und sich dann nach Audun-le-Tiche gezogen hatte, wurde am 30. in ihren Quartieren plötzlich von einer etwa 200 Mann starken Abtheilung französischer Grenzwächter angegriffen und mit ziemlich ansehnlichen Verlusten auf Aumetz zurückgedrängt, von wo sie indessen noch am nämlichen Tage wieder nach ersterem Orte vorging.

Pièces justificatives nº 2—11ª

ORGANISATION CIVILE

DE LA DÉFENSE DU PAYS CONTRE L'INVASION DE 1870

Rayon de Longwy

Nº 2

SOUS-PRÉFECTURE
DE
BRIEY (Moselle)

Cabinet du Sous-Préfet

Briey, le 12 août 1870.

MONSIEUR LE MAIRE,

Conformément aux instructions qui me sont adressées, quand vous aurez la certitude que l'armée prussienne est à peu de distance de vous, faites

Digitized by Google

détruire devant elle les ponts, les tunnels de chemin de fer. Faites replier sur Châlons, les pompiers, les hommes valides en état de porter les armes.

Je vous prie de prendre immédiatement les mesures nécessaires pour assurer l'exécution de ces instructions si les circonstances l'exigent.

Recevez, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération très distinguée,

Le Sous-Préfet :
A. GHÉERBRANT.

N° 3

Département de la Moselle
Arrondissement de Briey
COMMUNE DE RUSSANGE

Russange, le 19 août 1870.

Monsieur le Maire
de la Commune de Rédange.

MONSIEUR LE MAIRE,

J'ai l'honneur de vous faire part que notre Garde nationale sédentaire commencera aujourd'hui à faire patrouille sur notre territoire pour avertir en cas d'approche de l'ennemi.

Pour qu'un pareil service porte ses fruits, il serait bon que toutes les communes des environs s'entendissent à ce sujet et que des patrouilles se fassent dans chaque village et aient leurs jonctions pour correspondre de commune en commune pour donner le mot d'alerte. Audun-le-Tiche fonctionne déjà depuis plusieurs jours et la nôtre va correspondre avec la leur ce soir.

Même pour le bien de la chose on pourrait s'entendre avec la douane. En conséquence, si vous êtes dans l'intention d'établir ce service, veuillez avoir la

Digitized by Google

bonté de m'en faire part afin que nous puissions prendre un point de jonction pour les deux patrouilles sur les territoires.

Veuillez en faire part à M. le Maire d'Hussigny qui en ferait part à un autre maire voisin, ainsi de suite de maire en maire et par ce moyen et les patrouilles qui s'entendraient bien dans le service, nous pourrions savoir ce qui se passe en peu de temps jusqu'aux environs de Longwy et même de Briey.

Agréez, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le Maire de Russange :
Jean GOBELTZ.

N° 4

Rédange, le 19 août 1870.

Monsieur le Maire
de la Commune d'Hussigny.

MON CHER COLLÈGUE,

D'après ce que nous avons convenu cet après-dîner, je viens vous faire part que le service des patrouilles commencera demain soir samedi, que notre patrouille rencontrera la vôtre à 11 heures du soir au bout de votre chemin (Reyfert des Allemands) à l'endroit où votre chemin rencontre le nôtre. Le mot d'ordre sera : « Patrie » ; nos hommes allant vers vous ne partiront d'ici qu'après avoir eu les nouvelles de Russange—Audun ; ainsi nous serons en communication avec Briey et le théâtre de la guerre ; veuillez, je vous prie, vous mettre en relation avec Saulnes ; nous aurons les nouvelles de Longwy et nous pourrons leur transmettre les nôtres ; et les femmes d'Hussigny et de Godbrange pourront dormir tranquilles.

Agréez, je vous prie, l'assurance des sentiments bien dévoués de votre ami,

Gabriel WELTER.

Digitized by Google

P. Script.: Faites en sorte que vos hommes apportent les nouvelles de Saulnes et reportent celles d'ici. Les premiers arrivés doivent attendre les autres.

G. W.

N° 5

Rédange, le 19 août 1870.

Monsieur le Maire de Russange.

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Je viens de recevoir votre honorée de ce jour; j'avais une entrevue aujourd'hui avec notre collègue d'Hussigny; je viens de lui envoyer les conditions; ainsi, pour commencer, demain soir votre patrouille sera à Hemescht à 9 heures précises où elle rencontrera la nôtre qui recevra vos nouvelles et vous donnera les nôtres. A sa rentrée à Rédange, celle vers Hussigny partira et pourra être revenue à Hemescht à une heure du matin.

Agréez, je vous prie, l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

Gabriel WELTER.

P. Script.: Il y aura un homme de la douane avec chaque patrouille. La ligne sera organisée jusqu'à Longwy demain soir.

N° 6

GARDE NATIONALE

Rédange, le 20 août 1870.

Monsieur le Maire de Tiercelet.

MON CHER COLLÈGUE,

Depuis quelques jours, de fausses alertes viennent troubler les familles et déranger les travailleurs des champs. Pour éviter le retour de ces regrettables incidents, nous avons organisé un système de patrouilles de nuit qui ont, toutes, une heure et une

Digitized by Google

jonction entr'elles ; par ce système nous aurons les nouvelles réelles des champs de bataille et de toute la frontière. Veuillez, je vous prie, organiser ce système sur Bréhain et Briey, d'une mairie à l'autre, avec prière au maire de Bréhain de communiquer avec son collègue de Filières.

Notre jonction avec Hussigny est à la jonction des Bans, chemin de la Jolerie, à 100 mètres nord des Bruyères, à 11 heures du soir.

Agréez, je vous prie, mes salutations dévouées.

Gabriel WELTER.

N. B. Ce service est fait par des gardes nationaux et la douane mélangés. Le mot d'ordre est « Patrie ».

N° 7

Hussigny, 19-8-70, minuit.

Monsieur le Maire de Rédange,

MONSIEUR ET CHER COLLÈGUE,

Votre idée est excellente ; nous ferons comme il a été convenu. J'écris à l'heure même à notre collègue de Saulnes. Nos préposés me rapporteront sa réponse demain par les Rebats.

Ainsi à demain à 11 heures. J'enverrai à Villers pour que nous ayons à la même heure la correspondance de ce côté.

Votre bien dévoué.

Le Maire d'Hussigny :
J.-F^ois GAUCHE.

Digitized by Google

N° 8

Département de la Moselle

Arrondissement de Briey

Villers-la-Montagne, le 20 août 1870.

Commune de Villers-la-Montagne

MONSIEUR LE MAIRE D'HUSSIGNY,

Un système de patrouilles est organisé dans presque toutes les communes du Canton de Longwy. Ces patrouilles ne peuvent être réellement utiles qu'autant qu'elles seront reliées entr'elles par des correspondances.

Villers-la-Montagne étant situé au centre du canton, je viens vous prier ainsi que les maires des communes voisines de bien vouloir vous rendre demain en notre Mairie à une heure après-midi pour organiser, si vous acquiescez à ma proposition, les correspondances entre les diverses localités de notre circonscription. Nos populations seraient de cette manière entièrement rassurées et averties dans le cas très peu probable d'une invasion de l'armée prussienne.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée.

C. CURICQUE.

P. S. J'ai pris bonne note de votre offre. J'enverrai, en attendant notre organisation, une patrouille ce soir au lieu du rendez-vous, à 9 heures ½.

Transmis pour communication et avis à M. Welter, Maire de Rédange, ce 20 août 1870.

Le Maire d'Hussigny :
J.-Fois GAUCHE.

Digitized by Google

N° 9

Le Maire de Rédange
à Monsieur le Maire de Longwy.

En l'absence des ordres et de nouvelles, nous venons d'arrêter les transports de vivres de France à l'Etranger; nous ne savons ce qu'il nous en arrivera, mais en tout cas nous, signataires du Présent, croyons faire acte de patriotisme.

A dater de cette heure, vu l'absence de la douane qui s'est sauvée, vu l'absence de toute organisation de défense à nos frontières, vu la panique des habitants dépourvus de toute défense, avons pris sur nous d'arrêter toutes les denrées alimentaires et en faire dépôt à la douane d'Audun-le-Tiche et prions la place de Longwy de nous donner secours et surtout faire acte de vie.

Les signataires :
le conseiller municipal SIMON,
le maire de Rédange Gabriel WELTER,
le maire d'Audun-le-Tiche BAURET,
le conseiller FRANÇOIS.

Audun-le-Tiche, le 24 août 1870.

Gabriel WELTER.

J'approuve complètement les dispositions prises par Messieurs les Maires ci-dessus signataires de la présente lettre et je les engage et les autorise à continuer d'arrêter toutes denrées alimentaires quelconques. Un décret officiel du 21 août vient de paraître à ce sujet.

Nous sommes sans nouvelles ; prière de me prévenir de l'approche de l'ennemi par un exprès à cheval et sans retard.

PLACE DE LONGWY etc.

Le Colonel Commandant supérieur :
MASSAROLI.

Digitized by Google

N° 10

Département de la Moselle

PLACE DE LONGWY

Longwy, le 25 août 1870.

MONSIEUR LE MAIRE,

Attendu l'interruption de toutes communications avec Metz et Briey, vous voudrez bien inviter les hommes non mariés et veufs sans enfants de 25 à 35 ans, qui ont satisfait à la loi de recrutement et qui ne figurent pas sur les contrôles de la garde mobile, à se rendre immédiatement à Longwy où ils seront incorporés et exercés au maniement des armes.

Veuillez remettre à la Gendarmerie la liste que vous avez dû établir conformément à la lettre circulaire de M. le Sous-Préfet en date du 14 août courant, afin de rechercher les hommes qui n'obéiraient pas au présent appel.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Lieutenant-Colonel Commandant supérieur de Longwy de l'arrondissement de Briey,

MASSAROLI.

S. M.
à Monsieur le Maire
de Rédange

PLACE
DE
LONGWY
etc.

PLACE
DE
LONGWY

Etat de Siège

N° 20

ORDRE

République Française

Le Gouvernement de la défense nationale vient d'adresser à la France la proclamation et le Décret suivants :

A LA FRANCE,

Avant l'investissement de Paris, Monsieur Jules Favre, Ministre des Affaires étrangères, a voulu voir Monsieur de Bismark pour connaître les dispositions de l'ennem

Digitized by Google

Voici la déclaration de l'ennemi :

« La Prusse veut continuer la guerre et réduire la France à l'état de Puissance de second ordre ;

« La Prusse veut l'Alsace et la Lorraine jusqu'à Metz par droit de conquête ;

« La Prusse, pour consentir à un armistice, a osé demander la reddition de Strasbourg, de Toul et du Fort Mont-Valérien. »

Paris exaspéré s'ensevelirait plutôt sous ses ruines ; à d'aussi insolentes prétentions, on ne répond que par la lutte à outrance.

La France accepte cette lutte et compte sur tous ses enfants.

Vu la proclamation ci-dessus, qui constate la gravité des circonstances, le Gouvernement décrète :

1° Toutes élections municipales et pour l'assemblée constituante sont suspendues et ajournées.

2° Toute élection municipale qui serait faite est annulée.

3° Les Préfets pourvoiront par le maintien des municipalités actuelles ou par la nomination de municipalités provisoires.

Les membres délégués du Gouvernement,

Signé : CRÉMIEUX, GLAIS-BIZOIN,
AMIRAL FOURICHON.

En conséquence, les Municipalités actuelles sont maintenues dans toutes les Communes du Canton de Longwy, jusqu'à nouvel ordre.

Longwy, le 27 septembre 1870.

Le Lieutenant-Colonel Commandant supérieur,
Signé : MASSAROLI.

Digitized by Google

Le Gouvernement supérieur compte sur le dévouement des populations de l'Arrondissement de Briey.

Levez-vous comme un seul homme, le Maréchal Bazaine va venir vous délivrer sous peu, le moment est venu, il n'y a plus à hésiter, faites armes de tout.

Signé : MASSAROLY (sic).

Pour copie conforme,

Cachet de Thil. A Thil, le 27 septembre 1870.
Le Maire : PRIGNON.

Faire circuler par
Villerupt
Thil
Audun-le-Tiche
Russange
et Rédange.

N° 11ª

Longwy, le 16 novembre 1870.

Le Colonel commandant supérieur de la Place de Longwy déclare, par la présente, charger MM. Féry, propriétaire à Moulaine, Perbal, négociant à Longwy-Bas, et de Saintignon, garde-général des Forêts à Longuyon et Lieutenant à la sixième compagnie du premier bataillon de la garde nationale mobile de la Moselle, d'organiser une compagnie de francs-tireurs et de toucher auprès des communes les sommes déjà votées à cet effet, à charge par eux de lui présenter dans les quarante-huit heures un projet de statuts qu'il agréera.

Le Colonel Commandant de la Place de Longwy de l'Arrondissement de Briey :

Sceau de la Place de Longwy. MASSAROLI.

Digitized by Google

Pièce justificative nº 12.

Extrait de : **Geschichte des Magdeburgischen Husaren-Regiments Nr. 10,** zusammengestellt von Herbert von Thielen, Premier Lieutenant, 1813-1888 (Hannover 1888). Imprimée à l'occasion du 75me anniversaire de la fondation du régiment.

Page 119. — Armeebefehl des Prinzen Friedrich Karl, am 6. August, vom Hauptquartier Homburg :

« Soldaten der zweiten Armee !

..... Zeigt den Franzosen dass das deutsche Volk nicht nur gross und tapfer, sondern auch gesittet und edelmütig dem Feinde gegenüber steht.....

FRIEDRICH KARL
Prinz von Preussen. »

Page 120. — Armeebefehl (Allerhöchster), v. 11. August :

« ..... Wir führen keinen Krieg gegen die friedlichen Einwohner des Landes.....

WILHELM. »

Pages 146 à 150. — Die Erlebnisse der 1. Escadron während ihrer Detachierung waren folgende :

Wie schon erwähnt, erhielt die Escadron am 12. August vom Generalkommando den Befehl selbständig gegen Nancy zu recognoscieren. Die Escadron brach mittags auf, erhob zunächst in Château-Salins eine Contribution von 8900 fr. und ging dann gegen Nancy vor, die rechte Flanke durch eine Officierpatrouille (Premier Lieutenant von Werder) auf Bouxières-aux-Dames deckend. Nancy wurde gegen viereinhalb Uhr erreicht und unbesetzt gefunden. Nachdem auf dem Bahnhofe eine gründliche Zerstörung der Eisenbahn vorgenommen und die Stadt mit 50 000 francs und grösseren Haferlieferungen in Contribution gesetzt war, wurde Abends neuneinhalb Uhr der Rückmarsch angetreten und zwölfeinhalb Uhr Alarmquartier in Narrançon, seitwärts der Strasse Nancy — Château-Salins, bezogen. Die Pferde waren äusserst angestrengt.

Digitized by Google

Nachts drei Uhr gingen Meldungen zur Cavalleriedivision ab. Am Morgen des folgenden Tages, transportierte der Lieutenant der Reserve Hahn, mit zwei Zügen Geld und Hafer nach Château-Salins; ein Zug ging Abends wieder nach Nancy um weitere Haferrequisitionen in Empfang zu nehmen. Da die Nachts zuvor abgeschickten Leute zurückgekommen waren, ohne die Division gefunden zu haben, wurde der Premier Lieutenant von Werder mit Meldung an das Generalcommando des X. Corps beauftragt.

Früh sechs Uhr, am 14. August, rückte die Escadron auf Lunéville ab und quartierte sich in St. Nicolas ein.

Der Rittmeister von Kleist, der sich nach Nancy begeben hatte, um dort von der eingerückten Cavalleriedivision die allgemeine Marschrichtung zu erfahren, erhielt von Seiner Königlichen Hoheit dem Prinzen Albrecht persönlich Auskunft, dass man sich nach Süd-West dirigiere.

Am 15. stand die Escadron Morgens sechs Uhr am Pont-Saint-Vincent; die Brücke wurde passiert und demnächst die Brücke über die Mosel bei Flavigny gesprengt.

Ein Spion berichtete über Aufstellung der feindlichen Truppen: Mac-Mahon sei bei Charmes mit Vortruppen von Vézelise bis Neuchâteau.

Premier Lieutenant von Werder kehrte zurück; er hatte das Generalcommando in Pont-à-Mousson angetroffen, weitere Befehle aber nicht erhalten.

Am folgenden Tage marschierte die Escadron, ohne auf den Feind zu stossen, bei Colombey vor. Zwei Officierpatrouillen hatten schon früh bei Vézelise recognosciert; eine dritte (Lieutenant Hahn), beobachtete Abends elf Uhr bei Neuchâteau die Abfahrt der Truppen Mac-Mahons.

Nachdem am 17. August die Maas passiert war, erreichte man acht Uhr Nachmittags nach langem beschwerlichen Marsche Demany, von wo der Lieutenant der Reserve des 7. Dragoner-Regiments Richters noch Nachts ein Uhr mit drei Mann nach Bar-le-Duc vorgeschickt

Digitized by Google

wurde. Da dieser Ort unbesetzt gefunden war, marschierte die Escadron am 18. über Ligny dorthin und Nachmittags fünf Uhr weiter nach Mussey am Canal, wo Alarmquartiere bezogen wurden. Die Bahn nach Neuville wurde zerstört und Patrouillen auf Châlons vorgeschoben. Der Premier Lieutenant von Werder ging abermals mit Meldung an das X. Corps ab.

Nach einer ruhigen Nacht alarmierte am andern Morgen gegen elf Uhr der Portépéefähnrich von Weltheim die Escadron durch die Meldung, dass eine feindliche Husaren-Escadron im Anmarsch sei. Da der Feind eine Attake der vorgehenden Escadron nicht annahm, kam es nur zu einem unbedeutenden Flankengefecht.

Am 19. August Nachmittags kam von Werder zurück, ohne das X. Corps gefunden zu haben; er brachte die Nachricht von grösseren Schlachten bei Metz mit.

Infolge dessen, trat die Escadron nunmehr den Rückmarsch auf Metz an; passierte Bar-le-Duc, Erize St-Dizier, St-Mihiel, St-Benoît, Mars-la-Tour, Amanvillers, St-Privat und bezog am 21. Abends gegen 7 Uhr Alarmquartier in Pierrevillers. Der Rittmeister von Kleist meldete am folgendem Tage die Anwesenheit der Escadron dem General von Voights-Rhetz und erhielt die Anweisung, dem bereits nach Südwesten abgerückten Regiment nicht zu folgen, demnächst am 23. August den Befehl gegen Thionville (Diedenhofen) zu recognoscieren und wenn möglich, die Bahn Thionville-Luxembourg, **mit genauester Beobachtung der Grenze** zu zerstören.

Noch an demselben Tage wurde aufgebrochen und Abends in Avril Alarmquartier bezogen. Von hier aus unternahm die Escadron am 24. früh einen Vorstoss über Tressange-Rochonvillers nach Escherange und zerstörte die vorgenannte Bahn eine starke Meile nördlich der Festung Diedenhofen bei Kanfen. Bei erfolgter Detonation wurden starke feindliche Dragonerpatrouillen sichtbar und daher der Rückzug nach Avril angetreten. Schon Tags darauf versuchte der Feind die zerstörten Bahn-

Digitized by Google

strecken wieder herzustellen. Es musste daher eine nochmalige Sprengung diesseits unternommen werden.

Nachdem die Escadron am 26. von Sancy aus starke Recognoscierungspatrouillen durch die Wälder auf Diedenhofen vorgeschickt hatte, und selbst bis Aumetz gekommen war, brach am 27. früh vier Uhr der Unteroffizier Jatho mit vier Mann auf um über Ottange-Wolmerange vorgehend, abermals eine Sprengung bei Kanfen zu versuchen (1). Die Escadron folgte ihm und nahm bei Rochonvillers Aufnahmestellung.

Um siebeneinhalb Uhr und neun Uhr wurden heftige Detonationen hörbar; die Sprengung war geglückt und Unteroffizier Jatho kehrte, nur eine kurze Strecke von feindlichen Dragonern verfolgt, zurück. Das Resultat dieser Expedition meldete der Lieutenant von Werder dem X. Armeecorps.

Mittags marschierte die Escadron auf Longwy, und *dann über Rédange nach Audun-le-Tiche vis-à-vis dem Luxemburger Bahnhof* (2). *Dieser Ort sollte der schneidigen Escadron verhängnissvoll werden.*

(1) Les habitants de Hettange-Grande avaient, quelques jours auparavant, aidé à réparer la voie ferrée détruite le 24 près de Kanfen. Les Prussiens les ayant menacés de brûler leur village s'ils le faisaient de nouveau, ces habitants refusèrent non seulement de participer le 27 à de nouvelles réparations, mais ils empêchèrent même d'autres ouvriers d'y prendre part; ce fait inqualifiable est rapporté par plusieurs auteurs. J'attribue ce déni de patriotisme à la présence de tant d'étrangers dans nos localités situées à proximité des frontières du pays: le rôle qu'ils y jouent en temps de guerre est très souvent néfaste, on l'a vu en 1870-71 ainsi qu'en 1914-18; ces gens ne sont jamais reconnaissants pour l'hospitalité dont ils jouissent et compromettent trop souvent, comme il paraît être le cas ici pour Hettange-Grande, la réputation des villages qui les abritent.

(2) Audun-le-Tiche n'est pas vis-à-vis de la gare de Luxembourg: la gare luxembourgeoise la plus proche est celle d'Esch-sur-Alzette. L'écrivain évite ostensiblement de parler ici de la frontière luxembourgeoise distante de quelques centaines de mètres seulement: il préfère parler de la gare de Luxembourg distante d'une quinzaine de kilomètres!

Digitized by Google

Hier wurden mit zwei Spionen, die Nachricht über Mac-Mahon an der belgischen Grenze versprachen, Verbindungen angeknüpft. Der Maire von Rédange wollte dies verhindern, indem er einen Spion gefangen nahm und nach Longwy ablieferte ; als man jedoch den Maire selbst festsetzte, und ihn ausserdem noch mit einer hohen Geldstrafe belegte, schaffte er den Spion zurück.

Der Lieutenant Richters ging am 29. mit Meldung, Zeitungen und Geld in das Hauptquartier ab und kehrte Nachts ein Uhr zurück.

Es war hier in Audun-le-Tiche für die so exponierte Escadron von der grössten Wichtigkeit, dass sie sich gut sicherte, und besonders war diese Vorsicht in der Richtung auf die Festung Longwy geboten. Der Lieutenant Hahn wurde daher bis auf 1 kilometer von Longwy vorgeschickt (1), um einen günstigen Beobachtungsplatz für eine stehende Patrouille ausfindig zu machen. Der Unteroffizier Herrmann bezog diesen verantwortlichen Posten. Nachts ein Uhr ging der Gefreite Winkler mit zwei Mann ab, um Verbindung mit vorgenanntem Posten herzustellen.

Von den Anstrengungen der letzten Tage ermüdet und sich, von treuen Kameraden bewacht, ganz sicher wähnend, wird die brave Escadron am 30. August früh fünf Uhr durch Lärm, Alarmsignale und Schüsse aus friedlicher Ruhe jäh aufgeschreckt. 200 Mann Grenzwächter haben die Ahnungslosen, denen keine rechtzeitige Warnung zuging, überfallen.

Doch jetzt heisst es, Ihr 10. Husaren, Mut und kaltes Blut zeigen ! Jeder wirft sich so schnell wie möglich auf's Pferd und versucht mit dem Säbel in der Faust sich durchzuschlagen, was freilich keine leichte Aufgabe war ; mancher Brave sinkt tödtlich getroffen oder verwundet zur Erde. — Der vierte Zug, der gerade den

(1) Encore une bourde ! Le poste occupé par le sous-officier Herrmann n'était pas à un kilomètre de Longwy, ce qui eût fait à dix-neuf kilomètres d'Audun ! Herrmann était posté à Villerupt, à peine à un kilomètre d'Audun.

Digitized by Google

Theil des Ortes inne hatte, den der Überfall zunächst traf, wurde fast aufgerieben, während die anderen Züge sich sammelten und sich im Schritt, theils mit, theils ohne Pferde gegen Esch über die Berge in die Wälder zurückzogen. Als man *über Ottange Aumetz erreicht hatte* (1), hiess es: Halt! Wir müssen zurück und sehen, was aus unseren fehlenden Cameraden geworden ist; ob wir noch retten können. Schneller als der Rückzug ging es wieder nach Audun-le-Tiche. Der Feind war fort. Die Escadron wurde vom Trompeter Wagener und sechs Mann mit ihren Pferden jubelnd begrüsst.

Diese Leute hatten, in einem massiven Stall bei ihren Pferden schlafend, nachdem sie die Gefahr eines Überfalles erkannt und die Unmöglichkeit sich durchzuschlagen eingesehen, auf Befehl des Trompeters sämmtliche Eingänge verammelt und den Stall mit der Schusswaffe in der Hand vertheidigt. Sie hatten jeden Angriff siegreich abgeschlagen, *vier Feinde getödtet* und mehrere verwundet, sodass der Feind das Erstürmen des Stalles aufgab und abzog. Der Trompeter hatte die heranstürmenden Massen jedesmal auf 50 Schritt herangelassen, dann seinen wenigen Husaren «Schnellfeuer» commandiert, und jedesmal waren die Feinde unter starkem Verlust zurückgeeilt. Um seinem Befehle Nachdruck zu verschaffen, hatte er mit gespanntem Pistol daneben gestanden und gedroht, jeden niederzuschiessen, der es wagen würde, früher einen Schuss abzugeben. Nicht mit Unrecht waren die Tapferen auch nachher noch am Orte geblieben, da sie fest auf die Rückkehr ihrer Escadron rechneten und dieselbe nunmehr mit Jubel empfingen.

Die Patrouille des Unteroffiziers Herrmann war abgeschossen in Villerupt liegen geblieben und hatte keine Meldung bringen können, auch die Patrouille des Gefreiten Winkler war heftig in's Gedränge gekommen und ihr ein Pferd abgeschossen, sodass sie ihren Auftrag nicht ausführen konnte.

(1) Pourquoi ne pas dire « Rumelange-Ottange-Aumetz »!

Digitized by Google

Die Verluste der Escadron waren nicht unbedeutend :

Todt :	Sergeant Gabelmann,
	Gefreiter Wiese,
	— Pescht,
	— Oelicker,
	Husar Richter,
	— Herrmann.
Schwer verwundet :	Unteroffizier Herrmann (an den Wunden gestorben),
	Gefreiter Behrens,
	— Strasser,
	— Striegnitz,
	Husar Voigt.
Gefangen :	Husar Brauns.
Vermisst :	Gefreiter Mennecke,
	— Kronberg,
	— Fügner,
	— Kunze,
	— Wallstab,
	— Bayer,
	und 29 Pferde.
Todt :	1 Pferd.

Nachdem die Escadron ihre Todten in Aumetz begraben hatte, verliess sie mit Trauer im Herzen, aber mit dem alten Muth, diese für sie so unheilvolle Gegend und bezog abends hinter Avril Biwack.

Am 31. August wurde gegen Dun recognosciert. Der Rittmeister von Kleist begab sich zur Meldung über die Ereignisse des vorigen Tages in das Hauptquartier zu Sr. Königl. Hoheit dem Prinzen Friedrich Karl.

Der Trompeter Wagener wurde als erster im Regiment für seine Tags zuvor bewiesene Tapferkeit vom Prinzen eigenhändig mit dem Eisernen Kreuz decorirt.

Zugleich erhielt die tapfere Pandurenschaar die Aufgabe..... (1)

(1) Le livre dont cet extrait est tiré se trouve à la Bibliothèque de la Ville de Metz.

Digitized by Google

Page 151. — Am folgenden Tage stattete der Rittmeister von Kleist persönliche Meldung im Hauptquartier ab und kehrte mit der freudigen Nachricht zurück, dass S. Majestät der König die Escadron bei ihrem Durchmarsche durch Reims sehen wollte.

Am 13. früh (Sept.), achteinhalb Uhr von Cernay aufbrechend stand die Escadron zehneinhalb Uhr vor dem Palais des Königs in Reims und defilierte vor S. Majestät vorbei. Allerhöchst derselbe sprach sich sehr gnädig über das Aussehen der Truppe aus und wurde dem Rittmeister von Kleist in Anerkennung der mit seiner Escadron geleisteten Dienste das Eiserne Kreuz verliehen. Stolze Freude hob an diesem Tage die Brust jedes einzelnen Husaren der braven kleinen Schar..... etc.

Karl von Kleist, geboren 1. 11. 1836, eingetreten **1856** in das Magd. Husarenregiment Nr. 10.

Avancement		**Versetzt u. ferneres Avancement**	
1857.	5/2. — Sec. Lieutenant.	1871.	27/7. — Aggreg. d. General-Stab der Armee; Com. z. Gr. General-Stab.
1859 - 1862.	— Regiments-Adjud.	1871.	3/10. — G. Gen.-Stab einrang.
1863.	15/12. — Commandirt als Adj. der 8. Cav.-Brig.	1871.	24/10. — G.-Stab der 13. Division.
1864.	10/11. — Von dem Commando entbunden.	1872.	10 9. — Major.
1865 - 1866.	— Commandirt b. Stamm 10. Land. Husaren-Regt.	1874.	7/4. — Gen. - Stab XIV. A.-C.
1866.	8/5 — Comm. als Adjud. der 7. Division.	1878.	13/7. — Führer des 19. Drag.-Regts.
1866.	20/7. — Premier Lieutenant	1878.	12/10. — Commandeur.
1866.	17/9. — Commandirt als Adjudant der 11. Cavallerie - Brig.	1879.	11/6. — Oberstlieutenant.
1866.	30/10. — Commandirt als Adjud. der 11. Div.	1883.	18/10. — Oberst.
1867.	11/4. — Rittmeister.	1886.	13/5. — à l. s. d. Regts. Commandeur der 31. Cav.-Brig.
1868.	14/12. — Unter Entbindung von seinem Com. Escadron-Chef.		

Digitized by Google

Pièce justificative nº 13.

Extrait de : **Geschichte des Magdeburgischen Husaren-Regiments Nr. 10,** zusammengestellt von v. Rohr, Oberleutnant im Magdeburgischen Husaren-Regiment Nr. 10, 1813-1913. (Imprimée à l'occasion du 100me anniversaire de la fondation du régiment.) 125 Bilder, Karten und Pläne. — Berlin 1913, Ernst Siegfried Mittler und Sohn, Königliche Hofbuchhandlung, Kochstr. 68-70.

Page 114 et suivantes. — .....Am morgen des 19. alarmirte eine Meldung des Portepeefähnrichs von Veltheim, dass eine feindliche Husaren-Schwadron im Anmarsch sei. In wenigen Minuten war alles an den Pferden und zum Ausrücken fertig. Rittmeister von Kleist trabte in der angedeuteten Richtung vor. Leutnant von Hirschfeld mit der Spitze traf auch bald auf feindliche Flankeurs und schoss sich mit ihnen herum, während die Schwadron zur Attake ansetzte. Die französische Husaren-Schwadron machte jedoch noch in unerreichbarer Entfernung Kehrt und verschwand, gefolgt von den Flankeurs.

Von Werder, der wieder mit Meldungen an das 10. Corps abgeschickt war, brachte die Nachricht von grösseren Schlachten bei Metz zurück. Daraufhin wurde der Marsch in dieser neuen Richtung fortgesetzt und zunächst in Bar-le-Duc (1) gerastet.

---

(1) Die *Magdeburgische Zeitung* brachte im Jahre 1874 in ihrer Nr. 459 einen Aufsatz aus dem in Bar-le-Duc 1874 erschienenem Buche « Les Allemands à Bar-le-Duc et dans la Meuse 1870-73, par J.-J. Languerre ». — Die französische Schilderung der ersten Bekanntschaft dieser Stadt mit preussischen Truppen giebt einen interessanten Einblick in die Stimmung jener Tage. Wir lesen : « 150 Magdeburgischen Husaren vom 10. Regiment erschienen am 19. August 12 1/2 Uhr mittags in der Stadt. Sie sitzen auf abgemergelten Pferden und sind über und über mit Staub bedeckt ; ihr Bart ist verwahrlost, ihr Blick verkündet nichts

Digitized by Google

In Saint-Mihiel traf die Schwadron auf die 2. Kavallerie-Brigade und ritt am 21. am Gardecorps vorbei, das sich auf dem Marsch nach Paris befand und langte über Saint-Benoît, Mars-la-Tour, Saint-Privat gegen 7 Uhr Abends in Pierrevillers an. Rittmeister von Kleist meldete sich am kommenden Tage beim General von Voigts-Rhetz und erhielt von diesem die Anweisung, dem bereits nach Westen abgerückten Regiment nicht zu folgen, sondern auf weitere Verwendung hier zu warten. Am 23. kam dann auch der Befehl gegen Diedenhofen aufzuklären und nach Möglichkeit die Bahn Diedenhofen-Luxemburg unter genauester Beobachtung der Grenze zu zerstören.

Auf Grund dieses neuen Auftrages verlegte die 1. Eskadron sogleich ihr Quartier nach Avril. Von hier aus wurde die Bahn nördlich Diedenhofen, bei Kanfen, zerstört. Vom Feinde zeigten sich nur zahlreiche Dragonerpatrouillen. Tags darauf waren die unterbrochenen Stellen wiederhergestellt, und musste daher eine nochmalige Sprengung ausgeführt werden. Unteroffizier Jatho gelang auch diesmal das schwierige Unternehmen; er wurde nur kurze Zeit nach der Detonation von feindlichen Dragonern verfolgt.

---

gutes. So lassen sie sich ohne viele Umstände auf dem Reggioplatze nieder zu Füssen des Denkmals des Marrschals Oudinot, derzu einer anderen Zeit Gouverneur von Berlin gewesen ist. Die Strapazen eines langen Rittes haben ihren Appetit geschärft und sie verschlingen hastig die starken Mundvorräte, die sie sogleich auf der Mairie requiriert haben. Der Wein des Landes mundet ihnen vortrefflich und bald fliegt unter dem doppelten Einfluss der Hitze und des Getränkes eine tiefe Röthe über die Galgengesichter, ein herzzerreissendes Schauspiel für die zahlreiche Bevölkerung, welche niedergeschlagen und finster diesem Mahle zusieht. Plötzlich giebt auf Befehl des Kommandanten die Trompete das Signal zum Aufbruch. Im nu sind die Pferde gesattelt und die Husaren jagen wie der Wind in der Richtung nach Fain davon. Trotz des Hasses den ich für diese Eindringlinge empfinde, muss ich ihre Disziplin und die Präcision ihrer Bewegungen bewundern. »

Digitized by Google

Jetzt ging es weiter in der Richtung auf die unmittelbar an der belgischen Grenze gelegenen Festung Longwy vor. Zu Audun-le-Tiche (1) einem kleinen Dorfe, sollte für einige Tage Unterkunft bezogen werden. Unsere Patrouillen konnten bis auf ein Kilometer an die Festung heranreiten, die auf einem freien Plateau hinter einem Waldkranze lag. Vor den Toren zeigten sich Wachen in Stärke von 10 bis 15 Köpfen, die scheinbar nicht wussten ob sie Freund oder Feind vor sich hatten. In dem Orte Villers erbeutete Leutnant d. R. Hahn erhebliche Gelder aus Staatskassen sowie grosse Mengen Zigarren aus der kaiserlichen Tabakregie. Er erfuhr auch dass Mac-Mahon zum Entsatz von Metz heranrückte und dass der grösste Teil der Geschütze in Longwy auf geheimnisvolle Weise vernagelt worden sei, wohl um die Bevölkerung vor einer gefahrdrohenden Belagerung zu bewahren.

Mit einem Luxemburger und einem Bayern, die Nachrichten über Mac-Mahon einzubringen versprachen, wurden Verbindungen angeknüpft. Der Maire von Rédange nahm den einen der sich dort aufhaltenden Spione gefangen und lieferte ihn nach Longwy ab. Als man nun den Maire selbst festsetzte und ihn mit einer Geldstrafe belegte, schaffte er den Mann wieder herbei. Am 29. ritt Leutnant d. R. Richters mit Meldungen, Zeitungen und eingezogenen Kaffeebeständen (2) in's Hauptquartier.

Überfall am 30. August. — Die Sicherung der Schwadron bestand ausser den unmittelbaren Ortspostierungen in einen Unterposten der auf der Strasse nach Longwy bis zum Dorfe Villerupt vorgeschoben war. In der Nacht zum 30. August hatte Unteroffizier Herrmann diesen Posten bezogen. Um 1 Uhr nachts ritt Gefreiter Winkler mit zwei Husaren ab, um Verbindung mit ersterem herzustellen. Dieser war jedoch, ohne dass er eine warnende

(1) Audun-le-Tiche heisst jetzt « Deutsch-Oth. »

(2) Erreur probable du typo qui aurait dû imprimer « Kassenbeständen. »

Digitized by Google

Meldung abschicken konnte, plötzlich überfallen und zusammengeschossen worden, und ebenso wurde Winkler abgeschnitten und auch ihm eine Rückmeldung unmöglich gemacht. Der Besatzung von Longwy musste der Aufenthalt der Schwadron mit allen Einzelheiten von Einwohnern verraten gewesen sein. So kamen die Franzosen, etwa 200 Grenzwächter, unaufgehalten um 5 Uhr früh an das Dorf heran, fielen plötzlich über die Aussenwachen in erdrückender Menge her und drangen in Häuser und Hofe ein, wo alles noch meist in festem Schlafe lag. So überraschend der Überfall geschah, so rasch und energisch setzte man sich zur Wehr. Durch die noch eben erst so stillen Strassen krachten Salven, Hufschlag und Kampfgeschrei erscholl durch die Morgendämmerung und Trompetensignale riefen zum Sammeln.

Der 4. Zug, der in dem Teile des Dorfes lag, der zuerst von dem Überfall getroffen wurde, wurde fast gänzlich aufgerieben, die übrigen versuchten so schnell als möglich auf die Pferde zu kommen und sich mit dem Säbel in der Faust durchzuschlagen. Am entgegengesetzten Ausgang sammelte der Rittmeister die Schwadron und zog sich im Schritt, einige Husaren auch zu Fuss, durch den Wald nach Aumetz zurück. Hier wurde, soweit angängig, alles geordnet und dann ging es, auf dem kürzesten Wege wieder nach Audun-le-Tiche zurück, um nun geschlossen die Franzosen zu vertreiben. Der Feind war aber unter Mitname einiger Gefangenen bereits fort und nicht mehr einzuholen. Doch mehrere Kameraden hatten sich tapfer gehalten. Trompeter Wagner mit 6 Husaren in einem massiven Stall bei den Pferden schlafend, hatte sofort, als er durch den Lärm geweckt war, das Tor verbarricadiert und mit dem Karabiner sich die anstürmenden Franzosen vom Leibe gehalten, da er die Zwecklosigkeit eines Durchschlagens einsah. Auf 50 Schritt hatte der Trompeter die Übermacht herangelassen und seinen Husaren gedroht, er würde jeden mit seinem Pistol niederschiessen, der vor seinem Kommando « Feuer »

Digitized by Google

einen Schuss abgeben würde. Auf diese kurze Entfernung erfolgte dann « Schnellfeuer », das die Franzosen jedesmal mit blutigen Köpfen zurückjagte und schliesslich solche Verluste beibrachte, dass sie abzogen. In anderen Häusern hatten die Douaniers grauenhaft gewütet.

Die Verluste betrugen : 1 Unteroffizier, 6 Husaren, 1 Pferd tot : 1 Unteroffizier (später gestorben), 4 Husaren verwundet, 5 Husaren, 29 Pferde in Gefangenschaft geraten !

Die Einwohner von Audun-le-Tiche leisteten in hervorragender Weise hilfreiche Hand. Fünf gefallene Kameraden konnten auf den Friedhöfen in Aumetz bestattet werden nachdem die Schwadron den unheilvollen Ort wieder verlassen hatte. Zwei Husaren wurden erst später von der Bevölkerung gefunden und in Audun-le-Tiche beerdigt. Leutnant Graf Sierstorpff hatte seine Pferde und sein ganzes Gepäck eingebüsst. Er erreichte die Schwadron auf einem Percheronschimmel in blauer Bluse reitend. Die Escadron bezog ein Biwack bei Avril.

Am andern Tage begab sich Rittmeister von Kleist zur Meldung über die Ereignisse in's Hauptquartier zum Prinzen Friedrich Karl. Trompeter Wagner wurde als erster vom Regiment von Seiner Königlichen Hoheit eigenhändig mit dem Eisernen Kreuze dekoriert (1).

---

(1) Le livre dont est tiré cet extrait se trouve à la bibliothèque de la ville de Berlin.

Digitized by Google

Pièce justificative nº 14.

PLACE DE LONGWY

Etat de siège

Ordre nº 20.

Le 29 août, deux jours après la sommation de l'ennemi, sommation repoussée vigoureusement par la place investie dont l'effectif était alors de 110 hommes du 44e d'infanterie de ligne, 69 artilleurs de la deuxième batterie du 8e régiment d'artillerie, 160 douaniers repliés de la veille, quelques gendarmes et forestiers et dont la fortification ne possédait pas même l'armement de sûreté, le lieutenant-colonel commandant était informé qu'un escadron de hussards de la garde royale de Prusse de 140 chevaux s'était établi à Audun-le-Tiche, en face d'Esch, frontière du Luxembourg, à 20 kilomètres de Longwy.

Cette cavalerie faisait de nombreuses réquisitions *et son commandant avait fait garrotter et menaçait de fusiller le maire de Rédange qui avait montré de l'énergie pour notre cause.*

Voulant masquer sa faiblesse par une opération audacieuse, il résolut en même temps de punir l'ennemi et de le surprendre par une marche de nuit. Par ses ordres un détachement de 150 hommes dont 111 douaniers, le reste gendarmes et forestiers, tous connaissant parfaitement le pays, commandés par le capitaine des douanes Lostie de Kéror, sortit secrètement de la place à onze heures du soir le 29 août et se porta par une marche de nuit rapide et bien combinée sur Audun-le-Tiche.

Cette petite expédition bien conduite a eu un succès complet : l'ennemi surpris a eu 50 à 60 hommes tués ou blessés ; parmi les tués le capitaine et le lieutenant : le reste a fui dans le Luxembourg qui les a désarmés :

Digitized by Google

on lui a fait 14 prisonniers, ramené 32 chevaux harnachés, ainsi que des armes, voitures et munitions.

Notre perte a été de deux préposés tués et quatre autres blessés dont deux grièvement, plus deux forestiers et un gendarme blessés légèrement.

En outre de M. le capitaine Lostie de Kéror qui a conduit cette expédition avec beaucoup de vigueur et d'intelligence, le commandant est heureux de porter à l'ordre du jour les officiers, les sous-officiers et soldats dont les noms suivent et qui se sont fait particulièrement remarquer dans le combat du 30 août à Audun-le-Tiche.

ZWIEFEL Jean, lieutenant de douanes, a conduit son détachement dans les rues du village avec beaucoup d'énergie.

COLIN Louis, garde-général des Forêts ff. d'officier, a puissamment secondé le lieutenant Zwiefel.

COUTIN, maréchal-des-logis, commandant la gendarmerie de Longwy, a chargé l'ennemi avec vigueur à la tête de ses gendarmes à cheval et l'a poursuivi jusqu'à la frontière du Luxembourg.

THOUVENIN Hubert, brigadier des douanes, a tué un officier prussien.

ISTASSE Jean-Baptiste, préposé des douanes, a tué trois Prussiens.

LAFOND Louis, préposé des douanes, a tué cinq Prussiens en luttant avec eux dans une maison prise d'assaut.

BRUNVARLET Christophe, préposé, qui a été tué d'un coup de feu à la tête.

LAFOLIE Auguste, luxation de l'épaule par des coups de crosses de fusils.

BASTIEN Michel, qui a été tué d'un coup de feu dans la région du cœur.

TABOURET Antoine, préposé, coup de feu qui a traversé la poitrine ; n'a pas succombé, mais incapable de servir.

TARNUS Nicolas, préposé, a fait deux prisonniers,

Digitized by Google

ROUSSEL Nicolas, brigadier de gendarmerie, a tué un cavalier en le chargeant : très brave.

REDINGER Jean, gendarme : même note.

BÉCHER Adolphe, forestier, a servi d'éclaireur, a reçu une balle morte ; forte contusion à la jambe.

BLANCHARD Jean-Baptiste, forestier, a résisté à trois cavaliers prussiens et a reçu des coups de crosse qui lui ont fortement contusionné la tête.

BASSOMPIERRE Charles, préposé, a fait preuve d'une grande bravoure.

Longwy, le 6 septembre 1870.

Le Lieutenant-Colonel Commandant :
MASSAROLI.

Pièce justificative n° 14ª.

Extrait des « **Verlustlisten** » **allemandes** parues en 1870-1871.

TEXTE ORIGINAL.

Verlustliste Nr. 103.

Ueberfall bei Audun-le-Tiche am 30. August.

Sergt Fried. : Wilhelm GABELMANN, aus Hohenziatz, Kr. : Jerichon II.
T. Schuss in die Brust.

Gefr. : Ludw. Albert Aug. WIESE, aus Dederstedt, Kr. : Mansfelder Saalkreis.
T. Schuss in Brust u. Arm.

Gefr. : Johann Heinrich BRAUNS, aus Kathendorf, Kr. : Gardelegen.
T. Schuss in die Brust.

Digitized by Google

Gefr. : Robert August Hugo PESCHT, aus Axtern, Kr. : Sangerhausen.
T. Schuss in die Brust.

Gefr. : Albert Reinhold OELIKER, aus Stennewitz, Kr. : Delitzsch.
T. Schuss in die Brust und Bajonnettstich in den Arm.

Hus. : Traugott Otto RICHTER, aus Zwetau, Kr. : Torgau.
T. Schuss in die Brust und Bajonnettstich im Oberschenkel.

Hus. : Gustav HERRMANN, aus Aschersleben.
T. Schuss in die Brust und Bajonnettstich in Arm und rechte Hüfte.

Unteroffizier Friedrich Leopold HERRMANN aus Aschersleben.
Schwer verwundet : Schuss.

Gefr. : Reinbold BEHRENS, aus Aschersleben.
Schwer verwundet : Schuss.

Gefr. : Herrmann Gottfried Gustav STRASSER, aus Wettin, Kr. : Saalkreis.
Schwer verwundet : Schuss durch den Oberschenkel . Laz. : Audun-le-Tiche.

Gefr. : Karl STRIEGNITZ, aus Erfurt.
Schwer verwundet : Bajonnettstich in die Brust . Laz : Audun-le-Tiche.

Gefr. : Louis Oswald MENNEKE, aus Bamstedt ; Kr. : Mansfelder Saalkreis. Vermisst.

Gefr. : Jonas Carl KRONBERG, aus Eisleben, Kr. : Mansfelder Saalkreis. Vermisst.

Gefr. : Bernhard Eward FUEGNER, aus Hornburg, Kr. : Mansfelder Saalkreis. Vermisst.

Gefr. : Fried. Wilhelm KUNTZE, aus Aschersleben.
Vermisst.

Digitized by Google

Gefr. : Andreas Gottlieb WALLSTAB, aus Welsleben, Kr. : Wanzleben. Vermisst.

Gefr. : Fried. August BAYER, aus Stennewitz, Kr. : Delitzsch. Vermisst.

---

5. Kavallerie-Division. Magdeburgisches Husaren-Regiment Nr. 10. I. Escadron.

(Eingegangene Verlustliste beim Kriegsministerium am 20. Oktober.)

Zu Verlustliste Nr. 103.

Hus. : STRIEGNITZ, schwer verwundet. Geheilt bei der Ersatz-Escadron.

Zu Verlustliste Nr. 103.

I. ESCADRON :

Unteroff. : Friedrich Leopold HERRMANN, am 1. Oktober an seinen Wunden gestorben.

Gefr. : Joh. Heinrich BRAUNS, nicht todt, sondern nur verwundet und in der Festung Longwy in Gefangenschaft.

Gefr. : STRASSER, schwer verwundet, befindet sich in der Ersatz-Escadron.

Zu Verlustliste Nr. 103.

(Aus Verlustliste Nr. 110)

Hus. : STIEGNITZ, schwer verwundet : geheilt ; zum Regt zurück.

Zu Verlustliste Nr. 103.

(Aus Verlustliste Nr. 247).

Gefr. : Reinhold BEHRENS, schwer verwundet : attach. d. Ers.-Escadron.

Digitized by Google

Pièce justificative nº 16.

La « **Luxemburger Zeitung** » publia les correspondances suivantes :

Esch-sur-l'Alzette, le 30 août 1870.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

J'ai maintenant une idée des horreurs de la guerre. Je vais vous raconter sans fard ce que j'ai vu ce matin. Vous pouvez vous fier entièrement à ce que je vous rapporte, je vous dis que j'ai vu de mes propres yeux ce que je vous raconte.

A mon sortir à 5 heures du matin, j'ai entendu une vive fusillade du côté du village français d'Audun-le-Tiche situé à trois kilomètres d'Esch. Je savais qu'un escadron de hussards prussiens de Magdebourg y stationnait depuis quelques jours. Une rencontre avec les Français ne faisait pour moi plus de doute. Je me transportais au pas accéléré du côté de la fusillade. Après avoir fait un trajet de 500 mètres ou à peu près, j'ai vu déboucher, au grand galop, une troupe de 50 à 60 cavaliers prussiens, passant avec la rapidité de l'éclair et disparaissant en un clin d'œil dans une gorge qui se perd dans un bois situé sur le territoire français. Mon émotion était grande, je me trouvai devant l'inconnu.

La fusillade cessait, je rentrai chez moi pour me débarbouiller un peu et puis j'ai enfilé la route d'Audun pour porter, le cas échéant, secours aux blessés. Deux vaillants habitants d'Esch m'accompagnaient. A cent pas de la frontière française, nous voyions arriver clopin-clopant un cheval superbe dont le cavalier avait probablement été désarçonné. La bête avait reçu une balle en plein flanc, elle allait trébuchant mourir sur une prairie située sur le territoire luxembourgeois.

Nous arrivions à Audun. Le spectacle était navrant à voir : hommes, femmes, enfants, tous gémissent et pleurent, faisant leurs bagages pour se sauver à qui mieux

Digitized by Google

mieux. Nous traversions la bagarre pour continuer nos pas vers le lieu du combat. J'aperçus une maison surmontée d'un drapeau blanc avec croix rouge au milieu. J'y entre. Grande consternation : une dame pleurait à côté du lit d'un Prussien ayant reçu un coup de feu dans le bas ventre ; pas de médecins. J'échange quelques paroles de consolation avec le blessé et je descends. Après avoir fait quelques pas, un de mes amis d'Audun m'appelle d'en haut d'une fenêtre. Je monte au premier étage: encore un blessé prussien se tordant dans ses douleurs et près de rendre le dernier soupir. N'y pouvant être d'aucune utilité, je continuai mon chemin, sans plus m'occuper des maisons portant drapeau blanc.

J'arrive enfin sur les lieux du combat. La lisière du bois à la faveur duquel les douaniers français ont pu opérer inaperçus leur descente et le village d'Audun s'y touchent. J'ai vu d'abord un douanier mort adossé à l'escalier d'une maison dont les volets et fenêtres étaient criblés de balles. La maison était déserte. Une traînée de sang m'a conduit dans une espèce de basse-cour de la maison voisine où se trouvaient par terre pêle-mêle des bottes de cavaliers, un sabre et plusieurs effets d'équipement. Au milieu de la cour étaient une table debout et quelques chaises. Sur la table était écrit à la craie : August, puis un nom illisible, Magdeburg. On aurait dit que les Prussiens étaient en train de faire une partie de 66, au moment de la surprise. J'ai continué de suivre la traînée de sang. J'arrive dans une chambre à coucher du rez-de-chaussée dont le parquet n'était plus qu'une mare de sang d'un bout à l'autre du compartiment. Il paraît que de là les Prussiens se sont énergiquement défendus à coups de pistolets et de révolvers. Trois hussards gisaient morts dans les écuries ; le propriétaire de la maison est gravement blessé à l'épaule par une arme blanche. La dame de la maison était comme folle. Elle avait peur de moi. J'avais toutes les peines du monde à la calmer et rassurer sur mon compte.

Digitized by Google

Son mari gémissait sur son lit. Je n'avais rien de plus pressé à faire que de retourner à Esch prendre des médecins : M. de Wacquant, de Fœtz, et M. Metzler, d'Esch, se sont immédiatement rendus sur les lieux de malheur.

Voici en résumé d'après ouï-dire le triste résultat de la journée : 140 à 150 hussards prussiens surpris et attaqués par 50 à 60 douaniers, gendarmes et gardes forestiers français. Les Prussiens ont évacué Audun après avoir laissé 20 à 30 chevaux, 5 hommes tués et 5 blessés dont un officier, dit-on. Les Français ont eu deux morts et un blessé.

Je prierai, Monsieur le rédacteur, la Providence afin que je n'aie plus à vous rapporter des détails aussi sinistres et navrants.

(*Luxemburger Zeitung*, 1870, n° 243).

Puis : **Telegraphische Depeschen** der « **Luxemburger Zeitung** ».

Esch a. d. Alzette, 30. August. — Diesen Morgen gegen 5 Uhr hörte man eine Füsillade von Audun her ; 5 Minuten später debuchirten preussische Cavalleristen nach der Escherseite, ohne indess luxemburger Gebiet zu betreten, attaquirt und überrascht von französischen Douaniers : 10 Preussen sind schwer verwundet : 1 Todter von beiden Seiten.

Von offizieller Seite geht uns nachstehende Meldung zu : « Luxemburg, 30. August. — Heute morgen gegen 6 Uhr wurden zu Audun-le-Tiche die preussischen Uhlanen von französischen Gendarmen und Grenzaufsehern angegriffen. Die Uhlanen zogen sich durch die Wälder nächst Tock zurück, ohne jedoch das Gebiet des Grossherzogtums zu betreten. »

On mande d'Esch-sur-l'Alzette, 30, 10 heures du matin, au Comité central de secours aux blessés :

Digitized by Google

« Cent cinquante hussards prussiens ont été attaqués par 300 douaniers et militaires à Audun ; il y a eu des morts des deux côtés ; en se retirant les Prussiens ont demandé les limites du pays et les ont scrupuleusement observées. »

(*Luxemburger Zeitung*, 1870, n° 242).

Pièce justificative n° 17.

Extrait du journal luxembourgeois l'**Avenir**, du 2 septembre 1870.

Frontière française, 30 août 1870.

MONSIEUR LE RÉDACTEUR,

Je viens de lire dans les n^os^ d'hier de la *Luxemburger Zeitung* et du *Wort* qui sont mal renseignés sur tout ce qui s'est passé sur notre frontière ; je viens vous raconter en détail tout ce qui s'est passé depuis le commencement jusqu'à la fin et dont je vous garantis l'exacte vérité avec prière d'insérer ma lettre dans l'*Avenir*, si vous le jugez à propos.

Samedi dernier, un jeune homme, nommé Heyl, sujet bavarois, se rend avec quelques curieux d'Esch à Audun-le-Tiche, beau village à 2 kilomètres de la frontière, pour voir les hussards qui venaient d'arriver. Ce jeune homme va trouver les officiers prussiens et fait connaissance avec eux, en vidant quelques bouteilles de vin. M. Welter, maire de Rédange, se trouvant à Audun-le-Tiche, est mis au courant de cet entretien. Le soir venu, le Bavarois, au lieu de s'en retourner à Esch, passe la nuit en France : ce qui a confirmé les soupçons de M. Welter (1) qui avait déjà reçu des renseignements défavorables sur M. Heyl, et à dix heures du soir, M. Welter, avec quatre

(1) Remarque de l'auteur de ce travail : les deux histoires — 1888 et 1913 — confirment l'une et l'autre que Heyl était un vrai espion (voir les n^os^ 19 et 20 des pièces justificatives).

Digitized by Google

hommes, vient l'arrêter à Russange chez M. Habscheidt, aubergiste, d'où il l'a fait diriger sur Longwy, coup hardi de M. Welter puisque les hussards étaient à 1 kilomètre de là.

Le lendemain, les Prussiens ont été prévenus et aussitôt trente hommes sont partis pour Rédange, village situé à 4 kilomètres d'Audun-le-Tiche, où ils arrêtèrent M. Welter, en ce moment occupé à dîner tranquillement au milieu de sa famille. Ce dernier, ne faisant aucune résistance, s'adresse à l'officier, d'un air résolu : « Monsieur, j'ai fait mon devoir de maire français, faites le vôtre », et immédiatement le maire a été garrotté et conduit sous bonne escorte à Audun-le-Tiche. La population de cet endroit était consternée en voyant l'arrestation d'un homme qui jouit dans tout le département d'une grande considération. Vers 2 heures de l'après-midi, le fils Welter accourut à Esch, où son père compte de nombreux amis, et annonça cette triste nouvelle. MM. Lentz et Hippert, prévenus des premiers, sont immédiatement partis pour Audun, pour y trouver le commandant (Rittmeister von Kreitz) et demandent sous quelles conditions on rendrait M. Welter à la liberté. Après bien des pourparlers, le commandant exige 1° la liberté du sujet bavarois, 2° la somme de 10,000 francs (dix mille) et 3° le tout terminé pour minuit. Là-dessus ces Messieurs demandent au commandant la permission de voir M. Welter, ce qui leur est accordé, et ils sont conduits, accompagnés d'un officier jusqu'à une petite baraque où M. le maire était détenu et attaché par les deux bras à un poteau et gardé par un poste de huit hommes. Il s'y passa une petite scène touchante lorsque M. Welter a vu accourir ses deux amis et que ceux-ci lui ont fait part des conditions de sa liberté. M. Welter refuse net et ce n'est qu'avec beaucoup de peine que MM. Lentz et Hippert parviennent à le faire accepter. Sans perdre de temps, M. Hippert et M. Bauret, maire d'Audun, partent pour Longwy et y réclament le sujet bavarois qui est rendu

Digitized by Google

à la liberté grâce à la réputation de M. Welter et au dévouement de M. Bauret, son collègue.

Le prisonnier, lâché par M. le commandant de la place, dut sa vie une seconde fois au sang-froid de M. Hippert qui, dans les rues de Longwy, a dû le protéger contre la fureur de la population, en faisant entendre à cette populace exaspérée que cette tête prussienne sauvait la tête d'un honorable citoyen français. Vers 11 heures du soir, on arrive avec le prisonnier qu'on livre au commandant prussien ; en même temps on lui remet une lettre du commandant de place de Longwy qui en appelait à la loyauté du commandant prussien en consentant à l'échange des prisonniers sans condition aucune : on ne tint pas compte de cette lettre qui prouvait la loyauté du commandant français, et la rançon fut demandée pour minuit. A une heure si avancée, ce n'était pas chose facile ; pourtant le zèle de M. le Maire d'Audun a encore su trouver cette somme, et M. Welter fut mis à son tour en liberté.

Le commandant français, qui voyait que les Prussiens ne tenaient aucun compte de sa lettre, envoie aux habitants d'Audun 60 douaniers et quelques gendarmes pour les délivrer de ces 150 hussards qui déjà depuis trois jours étaient à la charge de la population et qui paraissaient ne pas vouloir s'en aller de sitôt. Mardi, vers 4 heures du matin, le clairon des hussards prussiens appelle les hommes aux armes : d'une patrouille de quatre hussards, stationnée à Villerupt, à 2 kilomètres d'Audun, deux furent blessés par les douaniers ; les deux autres qui purent s'échapper vinrent signaler au commandant l'arrivée des Français.

Le capitaine prussien monte aussitôt à cheval et ordonne à M. Bauret d'aller trouver ces bêtes de douaniers, comme il les appelait, et de leur dire que s'ils tiraient un coup de fusil, il ferait mettre le feu au village avant midi. M. Bauret, avec le sang-froid et le courage qui l'ont déjà fait remarquer dans d'autres circonstances non

Digitized by Google

moins périlleuses, partit sur-le-champ ; mais il était déjà trop tard, la fusillade était déjà engagée, les Prussiens s'empressèrent de prendre le large, le capitaine et le lieutenant en tête ; le village était cerné de trois côtés par les Français ; la route qui mène à Esch-sur-Alzette était seule restée libre ; ils la suivirent jusque plus de 500 mètres du village, s'engagèrent dans la plaine et ne durent leur salut qu'à la fuite. C'est ainsi que le gros des Prussiens se sauva, laissant 10 morts, 4 blessés, 7 prisonniers et 25 chevaux aux mains des Français. Du côté des Français, 2 morts et 1 blessé.

Luxemburger Wort, Dienstag, 30. August.

« Luxemburg, 30. August 1870. — Heute morgen gegen 6 Uhr wurden zu Audun-le-Tiche die preussischen Ulanen von franz. Gendarmen u. Grenzaufsehern angegriffen. Die Ulanen zogen sich durch die Wälder nächst Tosch zurück, ohne jedoch das Gebiet des Grossherzogthums zu betreten. »

Avenir, nº du 29 août 1870.

« Paris, 27 août. — Le bruit suivant lequel la forteresse de Longwy serait attaquée, est démenti. »

« Arlon, 27 août. — Des détachements de troupes prussiennes se sont présentés aujourd'hui devant Longwy et ont sommé la place de se rendre : le commandant a refusé. »

« Mercredi, 31 août 1870. — Même nouvelle. On nous mande de Longwy : Des parlementaires prussiens sont venus faire au commandant de Longwy les sommations d'usage. »

« **Affaire d'Audun** — Jeudi, 1er septembre 1870. — Voici des renseignements puisés à Audun même : Le 30 août, à 4 heures du matin, 180 à 200 douaniers français ont attaqué les 150 hussards qui s'y trouvaient campés. Après deux heures de combat, les Prussiens ont

Digitized by Google

laissé 1 officier et 5 hussards tués, plus 3 blessés. Un douanier a été tué et un autre blessé. Le soir, cinq hussards, les carabines levées, sont venus devant Audun en criant que tout serait tué aux environs. La *Luxemburger Zeitung* se trompe en ne parlant que d'un mort de chaque côté ; un cheval blessé est venu mourir sur le territoire luxembourgeois.

. . . . . »

Pièce justificative nº 18.

concernant la violation de la neutralité du grand-duché de Luxembourg.

MINIÈRES JEAN BERENS FILS, A RUMELANGE

(GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG)

Rumelange, le 10 mars 1921.

CHER MONSIEUR,

En réponse à votre lettre du 5 courant, j'ai l'honneur de vous rapporter ce qui suit :

1• Ce que j'ai vu moi-même :

Le jour de l'escarmouche d'Audun-le-Tiche (je ne me rappelle pas de la date exacte), vers six heures du matin, mon père, nos domestiques et moi, nous nous trouvions devant notre maison — en ce moment-là la dernière sur la route d'Esch — pour atteler les chevaux aux voitures avec lesquelles nous faisions le transport des mines, quand un ouvrier accourut hors d'haleine en criant : « d'Preisse komme Pafert erof! » : les Prussiens descendent par la côte du Pafert!

De suite nous montâmes sur le côté sud d'un petit ravin d'où nous pouvions voir la côte du Pafert et nous vîmes arriver une masse de cavaliers prussiens (100 à 120) se dirigeant directement sur Rumelange. Arrivés à une dizaine de mètres de chez nous, ils s'arrêtent et un cavalier seul s'avance vers nous ; il demande : « Wo sind wir hier? » Mon père lui répond : « In Luxemburg ». Le cavalier : « Ist das nicht Œttingen? » Mon père : « Nein, um

Digitized by Google

nach Œttingen müssen sie ganz Rümelingen durchqueren ». Le cavalier : « Ist es nicht möglich gleich zur Grenze zu gelangen ? » Mon père : « Wenn Sie quer durchs Feld reiten, sind Sie in 10 Minuten zur Grenze ». Le cavalier : Könnten Sie uns den Weg zeigen ? » Alors mon père donna ordre à un de nos domestiques de leur montrer le chemin : il conduisit les cavaliers à travers champs du chemin d'Esch au « Reiterweg » et de là à la borne de la frontière qui se trouve au « Wallert », à côté du chemin pour Ottange. Comme gamin de dix ans, j'avais couru avec jusqu'à la frontière.

2° Ce que j'ai entendu raconter ensuite :

a) Qu'il y avait différents blessés dans les bois « ob Pafert » et « vor Eichels » auxquels les gens de Rumelange ont porté à manger et à boire et qu'ils ont transportés à leurs domiciles à Rumelange pour les soigner en cachette.

b) Que les Allemands avaient arrêté M. Welter, le maire de Rédange, et qu'ils l'avaient conduit à Longwy pour le fusiller, disant que c'était lui qui avait prévenu les douaniers et francs-tireurs ; que M. Welter aurait versé une caution de dix mille francs qu'on ne lui aurait jamais rendus.

c) Qu'un nommé Heil, Heyl ou Heyel aurait dénoncé M. Welter ; cet individu, de nationalité allemande, était employé des mines à Esch.

d) Que tous les employés allemands habitant Esch pendant ce temps étaient des espions, surtout un nommé ***, directeur des mines de..., qui avait érigé une poste entre Esch et Briey. Chaque jour, un cavalier faisait le trajet entre ces deux localités.

Si ces indications peuvent vous servir à quelque chose, je serais content de vous avoir été agréable.

BERENS fils.

A Monsieur Ferréol Welter, pharmacien,
à Hettange-la-Grande (Moselle).

Digitized by Google

Pièce justificative nº 19.

Archives du Gouvernement, à Luxembourg. — **Guerre entre la France et la Prusse.** — Neutralité du Grand-Duché de Luxembourg. 1er volume, cahier IX.

Lettre de M. Charles Baudin (Légation de France aux Pays-Bas) à M. Servais, ministre d'État, Président du Gouvernement grand-ducal :

« D'après un rapport qui a été adressé à mon Gouvernement, des détachements de soldats prussiens battus, le 30 août dernier, par les Français, près d'Audun, auraient cherché un refuge sur le territoire luxembourgeois. L'un d'eux se serait borné à le traverser ; l'autre aurait fait un repos à Rumelange, puis se serait éloigné sans avoir été désarmé ni même inquiété par la gendarmerie grand-ducale, quoiqu'il ne comptât pas plus de six hommes.

Si ces faits sont exacts, ils constituent une violation de la neutralité du Grand-Duché contre laquelle je suis chargé de protester. Il n'échappera pas à Votre Excellence que l'engagement pris par la France de respecter la neutralité du Grand-Duché implique de la part du Gouvernement grand-ducal une entière réciprocité et l'obligation de respecter lui-même la neutralité en ne permettant pas que des soldats étrangers armés pénètrent sur son territoire. »

Dépêche (2 septembre 1870) de M. Jonas, chargé d'affaires du Grand-Duché à Paris, concernant la même affaire :

Réponse : « Soldats prussiens arrivés Rumelange égarés dans les bois. Voyez carte. — Ai écrit Servais. »

Lettre du 3 septembre 1870 de M. Servais à M. Jonas. Objet : Violation de la neutralité du Grand-Duché par quelques soldats prussiens :

Digitized by Google

« Dès que j'ai été informé de l'arrivée de quelques Prussiens sur notre territoire, je vous ai écrit. Ma lettre ne vous était sans doute pas parvenue quand vous m'avez expédié votre dépêche télégraphique relativement à ce fait.

« J'ai écrit également à M. Foehr pour le charger de faire au Gouvernement prussien les observations dont il parlait hier.

« A en juger d'après le contenu de votre dépêche, le Gouvernement français n'a pas été exactement informé des circonstances dans lesquelles les Prussiens se sont présentés sur notre territoire ; autrement il n'attacherait pas de gravité à l'affaire.

« Voici comment les choses se sont passées :

« Après l'engagement qui a eu lieu à Audun-le-Tiche, les hussards prussiens se sont sauvés dans les bois qui se trouvent entre cet endroit et Ottange-Rumelange. La frontière traverse des bois ; elle est très difficile à reconnaître. Les Prussiens se sont égarés, et au lieu de déboucher à Ottange, ils ont débouché à Rumelange. Vous avez vu par le rapport de la gendarmerie qu'ils se sont retirés quand ils ont été avertis qu'ils se trouvaient sur le territoire luxembourgeois. Je vous fais remarquer que ces hommes ne se sont pas réfugiés sur notre territoire pour échapper à la poursuite dont ils auraient été l'objet ; car les douaniers et les gendarmes, après les avoir mis en déroute, sont rentrés à Longwy.

« Vous dites qu'on nous reproche de n'avoir pas désarmé les Prussiens arrivés à Rumelange, ou plutôt près de Rumelange. Le non-désarmement se comprend facilement lorsqu'on considère combien la frontière est rapprochée de cette localité ; il nous faudrait une grande armée pour pouvoir être en mesure de désarmer partout les hommes à cheval qui sont dans le cas de pénétrer à quelques centaines de mètres sur notre territoire. Au moment où j'écris ces lignes, je reçois de M. Foehr une lettre qui porte ce qui suit :

« Je viens de donner à M. de Thiele connaissance du « fait signalé par votre lettre du 30. M. de Thiele était

Digitized by Google

« surpris par cette nouvelle; il m'assure que c'était un « fait isolé à imputer aux soldats qui ignorent la limite « du territoire à un endroit où deux villages sont situés « à proximité l'un de l'autre, Ottange et Rumelange. « Il va de suite porter le fait à la connaissance du général « en chef et il est à espérer qu'il ne se renouvellera plus. « Car M. de Thiele me répète que la Prusse observera « sévèrement la neutralité du Grand-Duché. »

« Il me semble que le Gouvernement français n'insistera plus sur cette affaire après avoir reçu les explications qui font l'objet des lignes qui précèdent.

SERVAIS. »

Télégramme du Prince Henri (déposé à Soestdijk le 3 septembre 1870) :

« Ministre d'État Servais, Luxembourg.

Est-il vrai que des détachements prussiens sont passés par territoire luxembourgeois après combat du 30 août, comme ministre Baudin prétend? Donnez-moi réponse catégorique et envoyez identiquement la même au ministre Russie Lahaye.

Prince Henri. »

Lettre du 3 septembre 1870 de M. Jonas à M. Servais, ministre d'État luxembourgeois.

« Reçu lettre satisfaisante concernant Rumelange; donnerai explications La Tour d'Auvergne. Rapports inexacts lui adressés de Luxembourg. Regrettable. »

Lettre de M. Servais à Son Altesse Royale le Prince Lieutenant du Roi à La Haye :

Objet : Violation de la neutralité du Luxembourg par quelques soldats prussiens.

« Monseigneur,

« Votre Altesse Royale vient de m'adresser un télégramme pour me demander s'il est vrai que des détache-

Digitized by Google

ments prussiens sont passés sur le territoire luxembourgeois après le combat du trente, comme le prétend M. Baudin.

« Un fait de ce genre a eu lieu le trente ; il est sans gravité. Voici ce qui s'est passé :

« Le 29 août (1), quelques centaines de douaniers et de gendarmes ont surpris à Audun-le-Tiche un détachement de hussards prussiens de cent cinquante hommes à peu près. Les hommes qui n'avaient pas été blessés ou tués se sont réfugiés dans les bois entre Audun-le-Tiche et les villages de Rumelange et d'Ottange. Ces bois sont traversés par la ligne qui forme la frontière, laquelle y est difficile à reconnaître. Quelques hommes du détachement mis en fuite (on n'est pas d'accord sur leur nombre) ont dépassé la frontière luxembourgeoise et sont arrivés à Rumelange. Ils ont quitté cette localité dès qu'on leur a fait savoir qu'ils se trouvaient sur le territoire luxembourgeois. Aussitôt que le Gouvernement a été informé du fait, quoiqu'il ne parût constituer aucune atteinte à notre indépendance, j'ai cru devoir le porter à la connaissance du Gouvernement français par M. Jonas, de peur que d'autres rapports n'en dénaturassent la portée. Je sais que le vice-consul de France a fait une communication dans le même sens que la mienne. Je m'étonne donc que M. Baudin n'ait pas eu d'informations exactes sur l'affaire.

« J'ai écrit aussi à Mr Foehr pour le charger de prier M. de Thiele de prendre des mesures pour prévenir le retour d'incidents du même genre.

« J'ai reçu aujourd'hui la réponse suivante de M. Foehr : « Je viens de donner connaissance à M. de Thiele du « fait signalé par votre lettre du 30. M. de Thiele était « surpris par cette nouvelle et il m'a assuré que c'était « un fait isolé à imputer aux soldats qui ignorent la « limite du territoire à un endroit où deux villages sont

(1) Lapsus calami : c'était le 30 août.

Digitized by Google

« situés à proximité l'un de l'autre, Ottange et Rumelange. Il va de suite porter le fait à la connaissance du général, et il est à espérer qu'il ne se renouvellera plus. Car M. de Thiele me répète que la Prusse observera sévèrement la neutralité du Grand-Duché. »

« Votre Altesse Royale voit par l'exposé que je viens d'avoir l'honneur de faire que l'affaire dont je m'occupe ne doit être considérée que comme simple accident, que rien n'a été négligé pour faire reconnaître les droits du Grand-Duché et que nos démarches ont réussi de nouveau. »

Lettre de M. de Thiele à M. Foehr (du 4 septembre 1870) :

« Monsieur,

« Conformément à la promesse que je vous ai donnée dans notre dernière conversation, au sujet de la violation involontaire de votre territoire par des soldats prussiens, je n'ai pas tardé à me mettre en rapport avec le ministère de la guerre, et je crois pouvoir aujourd'hui vous donner l'assurance que de pareils faits ne se répéteront pas.

« Si cet incident a pu être vidé ainsi sans embarras, c'est dû, je me plais à le constater, au jugement calme et juste de M. Servais, qui ne s'est pas départi de la conviction qu'il est loin des vues du Gouvernement prussien d'autoriser l'atteinte même la plus légère aux droits des pays neutres.

« (Copie de cette lettre a été adressée au Prince Lieutenant du Roi Grand-Duc). »

Digitized by Google

Pièce justificative nº 19ª.

Extrait de l'ouvrage : **1867-1870. Une page d'histoire du grand-duché de Luxembourg,** par J. JORIS. — Luxembourg, Joseph Beffort, imprimeur-éditeur, 1888.

« Page 319 . . . . . .

L'incident de Rumelange avait donné lieu à un échange de communications entre les gouvernements français, prussien et grand-ducal. Voici la dépêche que M. de Thielen a adressée à M. Foehr (1), sous la date du 4 septembre 1870, au sujet de la violation de nos frontières :

« Conformément à la promesse que je vous ai donnée dans notre dernière conversation au sujet de la violation involontaire de votre territoire par des soldats prussiens, je n'ai pas tardé à me mettre en rapport avec le ministère de la guerre et je crois pouvoir aujourd'hui vous donner l'assurance que de pareils faits ne se répéteront pas.

« Si cet incident a pu être vidé ainsi, sans embarras, c'est dû — je me plais à le constater — au jugement calme et juste de M. Servais (2), qui ne s'est pas départi de la conviction qu'il est bien loin des vues du gouvernement prussien d'autoriser quelqu'atteinte, même la plus légère, aux droits des pays neutres. »

Lettre de Versailles, 3 décembre 1870, par v. Bismarck, au gouvernement du grand-duché.

(Dans cette lettre, de Bismarck reproche au gouvernement grand-ducal de ne pas observer une neutralité absolue : des blessés français ont traversé le Luxembourg ; un train d'approvisionnement a été dirigé dans la nuit du 24-25 septembre à Thionville, etc., etc.)

M. Servais répond à cette lettre à la date du 14 décembre 1870, page 336 et suivantes :

(1) Grossherzogl. Luxemburgischer Geschäftsträger Herr Foehr, in Berlin.

(2) L. J. E. Servais, vice-président de la Cour supérieure de la justice, conseiller d'Etat, ancien ministre.

Digitized by Google

« . . . . . Les choses se sont constamment ainsi passées malgré les causes fondées d'inquiétude qui existaient pour nous. La France a, dans deux circonstances, élevé des réclamations assez vives contre le grand-duché : c'était quand le gouvernement luxembourgeois s'est empressé de consentir au passage des blessés allemands *et quand il n'a pas fait arrêter les soldats prussiens qui, venant d'Audun-le-Tiche, ont, dans les environs de Rumelange, traversé le territoire luxembourgeois :* ces affaires n'ont cependant eu aucune suite fâcheuse . . . »

. . . . . Plus tard, le 4 septembre, à l'occasion de l'incident de Rumelange, M. Thiele a écrit à M. Foehr une lettre conçue en les termes suivants :

« Conformément à la promesse que je . . . . . , etc. »

Puis :

« . . . . . *Des Uhlans, montés et équipés, ont pénétré dans différentes de nos localités sans qu'on s'en soit préoccupé ; les détachements allemands qui sont arrivés à Rumelange ont pu librement rejoindre leurs corps : des soldats blessés à Audun-le-Tiche, recueillis par nos habitants, ont pu également rejoindre les leurs ; des soldats isolés ont assez souvent traversé le pays, même en armes* . . . . . »

Pièce justificative nº 20.

Extrait de l'agenda tenu par Gabriel Welter durant son incarcération à la prison militaire de Metz en 1871.

13 feuillets.

« Le 23 janvier 1871, Symphorien (1) a été arrêté et conduit à Villers-la-Montagne en compagnie de Nicolas Remlinger et de Jean-Pierre Paulus, qui ont été relâchés tandis que Symphorien fut maintenu afin de vider tout ce qu'il pourrait y avoir contre moi de la part des Prus-

(1) Fils aîné de M. Welter.

Digitized by Google

siens. Je suis allé à Villers le 24 à deux heures et me suis constitué prisonnier; j'ai envoyé Symphor à Bastogne (1). A Villers, le colonel von Baur m'a dit qu'il ne savait pas pourquoi l'on m'avait arrêté; il m'a envoyé à Cons-la-Grandville où j'ai été interné chez M. François. J'y ai été très bien reçu et un sous-officier prussien a eu pour moi toutes les complaisances; le même m'a accompagné à Cons-la-Grandville chez le général qui, lui, ne savait pas non plus pourquoi j'étais arrêté; de là il m'accompagna à Metz, toujours avec les mêmes dispositions à mon égard. Arrivé à Metz le 26 janvier à 8 heures du matin, accompagné d'un déserteur breton de Longwy et d'un Prussien qui avait tué son chef sous-officier involontairement à Herserange, on m'a enfermé dans la prison militaire.

Je prends mon manger chez M. Léon Mathieu; deux fois par jour une fille m'apporte à manger, à 10 heures et à 5 heures. Samedi soir, 28, le surveillant me dit que Paris voulait capituler; le 29 le matin, l'officier faisant sa ronde me dit que l'on traitait en ce moment la capitulation. Vers 4 heures le canon tonne des forts de Metz et apprend aux habitants que la capitale est entre les mains de l'armée allemande. La canonnade est si forte que toutes les maisons de Metz tremblent. Le 5, dimanche, le gardien me dit qu'un général de nom Bourbaki disait que Paris n'était pas la France, que la guerre devrait probablement continuer.

J'avais en poche en fait de monnaie, en arrivant ici en prison, 67 fr. 25.

Sur mes instances près du sous-officier chef de la prison pour savoir enfin le motif de mon arrestation, le mardi 7 février, vers 5 heures 1/2 du soir, un officier

(1) Symphorien Welter était au début de la guerre élève au Grand Séminaire de Metz. Le Grand Séminaire de Metz est resté fermé pendant la guerre. A Bastogne (Luxembourg belge), il y avait un Grand Séminaire : c'est pour y continuer ses études que M. Welter, son père, l'y envoya.

Digitized by Google

supérieur est arrivé à la prison accompagné d'un scribe; ils m'ont fait descendre au bureau : j'étais content, pensant que j'allais savoir pourquoi j'étais arrêté, et que j'allais aussi être relâché : en vain ! Ces MM. ont déclaré ne rien savoir du tout à mon sujet, qu'ils étaient venus sur mes demandes, pensant que j'avais des révélations à leur faire et que je leur dirais, moi, pourquoi j'étais arrêté !

Ils m'ont demandé si je n'avais pas de papiers sur moi au sujet de mon arrestation, et ils m'ont fait signer un acte par lequel je déclarais avoir été arrêté le 24 janvier par le commandant en chef des troupes d'investissement de Longwy sans m'en dire le motif; qu'il m'a fait conduire en chemin de fer à Longuyon d'où j'ai été transféré à Metz le jeudi 26, à 8 heures du matin; que depuis ce temps j'attends avec impatience une instruction et le motif de mon arrestation. Ils ont été fort convenables et m'ont assuré que dès qu'ils auraient quelque chose à me communiquer, ils m'en donneraient connaissance.

L'officier me dit ensuite que le commandant des troupes près de Longwy aura probablement ouï dire que j'avais de l'influence dans le pays et des connaissances à Longwy, que pour éviter mes ramifications avec la ville il m'aurait écarté et probablement peut-être oublié depuis.

Aujourd'hui 8 février, élections en France pour la Constituante; le quartier que j'habite est aussi calme que d'habitude; je ne vois point d'affiches dans les rues où porte ma vue; mais hier j'ai vu un homme distribuant des bulletins roses qu'il portait à domicile : j'ai compris que c'était des bulletins d'électeurs... Le lundi, 13 février, Cazin Charles m'a apporté des effets; dans les bas j'ai trouvé un petit mot de mon fils Timothée qui m'a fait bien plaisir : Si seulement il en eût dit davantage, qu'il eût parlé de sa mère et de ses frères. Enfin ! j'en suis déjà heureux. Charles Cazin était accompagné de M. Réard et de M. l'abbé Storhay : ce que j'ai vu d'après la carte de M. l'abbé qu'un gardien m'a

Digitized by Google

apportée; ils auraient bien voulu me voir, moi aussi, mais la consigne est inflexible à cet égard. On leur en refusa la permission.

Le 15, j'ai écrit à M. le Procureur d'État; le 17, j'ai cru que ma prévention allait cesser et que je serais mis en liberté : en vain, hélas! Arrivé près du palais de justice, on me demande mes papiers, nom et prénoms : c'était Walter Frédéric qu'il fallait amener ; on le chercha partout sans le trouver et je fus reconduit à ma prison ; le même jour j'ai reçu par les soins de M. l'abbé Storhay une lettre de mes enfants et de ma femme; ils m'annoncent qu'ils ont reçu deux lettres de mon frère de Paris et que ma sœur d'Aumetz va mieux; tout est donc bien; dans ma prison j'en suis heureux et ravi (1).

Je passe une partie de la nuit du 17 au 18 à écrire à mes enfants : j'en écris huit pages bien serrées, mais la joie de leur lettre et la surveillance dont je suis l'objet, ne voulant pas être surpris pour donner une cause quelconque à mes gardiens de sévérité plus grande à mon égard, je crois que dans les huit pages, je ne leur ai pas dit grand'chose (2).

Le 18 est l'anniversaire de ma naissance : je me souviens d'un Pantaléon qui avait été arrêté et ensuite mis en liberté le jour de sa naissance; j'avais tant de confiance que ce jour je serais entendu que, dès le matin, je me suis mis en grande tenue; hélas, le soir est venu comme les autres soirs et n'ai rien appris.

Le 19, j'écris à Lentz, lui raconte toutes mes misères; je ne sais si ma lettre lui parviendra (3). Je l'ai, comme celle de mes enfants, adressée par Sarrebrück.

Il fait un temps magnifique ; tout le monde se promène : c'est un dimanche ; moi seul suis enfermé ; cependant le soleil luit dans ma chambre et je m'y promène de long en large; je pense au Weinberg !!! et aux sauts

(1) Voir pièce justificative n° 35.
(2) Voir pièce justificative n° 34.
(3) Voir pièces justificatives du n° 38.

Digitized by Google

et gambades de mes enfants. — Lundi 20, la rue des prisons militaires est très animée : on annonce l'arrivée d'un général... Je vois un vieil officier avec un soldat tenant du papier dans la main et une plume : ils inscrivent le nom des rues. Bon, Metz est et restera allemand !... ils commencent à se localiser et à voir autour d'eux, toujours prévoyants.

Je m'étais brûlé fortement la main gauche après mon fourneau de l'autre côté ; j'ai guéri parfaitement ce mal en tenant dessus un linge graissé de suif, saupoudré de camphre ; je me suis fait acheter du camphre en poudre pour saupoudrer mon matelas à cause des insectes qui y fourmillaient, et pour suif, le soldat Thein m'a fourni un bout de chandelle : ce suif était tout jaune.

Mardi 21. — Le général von Loewenfeld fait la visite de la prison : il vient dans ma chambre, regarde autour de lui, suivi de son état-major. Il demande à l'auditeur qui je suis, lequel répond : c'est le maire de Rédange. « Ah ! dit le général, celui qui a trahi (verrathen), dénoncé la cavalerie ? — Oui, dit l'auditeur, j'ai seulement reçu ses actes (pièces) ce matin. » Le général me fit un salut que je lui ai rendu, et il s'est retiré.

Je sais donc un peu pourquoi je suis en prison : dans quelles circonstances, où et comment ai-je dénoncé ou trahi la cavalerie ? ce que je ne sais pas : j'apprendrai cela plus tard. — C'est aujourd'hui mardi-gras, je crois. Comment doit-on dîner à Rédange où l'on fête aujourd'hui la saint Mathias ? A midi, quelqu'un est au guichet de ma porte qui me demande si j'ai déjeuné. Je vais voir : c'est un étranger. Ils sont deux militaires ; ils viennent d'Amiens. Ils sont accusés d'avoir battu et volé 85 centimes et 40 centimes à un paysan ; il y a douze semaines que leur affaire est en instruction. On les case dans mon premier logement ; ils attendent un jugement civil ici où ils seront défendus par un avocat. Ils auraient été acquittés, mais une femme a prêté serment qu'elle les avait vus se partager l'argent volé.

Digitized by Google

Aujourd'hui, à cause de la visite d'un général, on n'a pas laissé monter la fille qui apporte à manger. Je crois que c'est à cause que mes pièces d'accusation sont arrivées; je verrai cela tantôt, puisque le général est passé.

Le soir, vers quatre heures et demie, je suis appelé au greffe par le geôlier qui me dit que je vais être interrogé. Je me trouve là devant un grand officier prussien, deux autres sont assis, un est l'interprète, l'autre le greffier. Le grand commence par me demander ce que j'ai fait le 27 août dernier. Lui ayant raconté le tout au long aussi bien que ma mémoire a pu me le rappeler, il commença par me gronder tellement et, s'animant toujours davantage sur l'arrestation de Heyl, j'ai cru qu'il tirerait son grand sabre pour me fendre la tête, m'a dit que j'étais un vaurien de maire, mais que mon pays allait devenir allemand et que je ne serais pas maire longtemps; je lui aurais bien dit que je n'y aspirais pas, mais je l'aurais fait sauter hors la peau. Il m'a demandé comment j'avais arrêté Heyl, je le lui ai dit; il prétend, lui, que je lui ai tenu un revolver sur la poitrine et qu'ainsi je l'ai fait conduire à Longwy entre quatre hommes armés. Il prétend aussi qu'avec Heyl j'ai envoyé une lettre au commandant de place à Longwy, par laquelle je demandais qu'il soit immédiatement fusillé; j'ai dit que tout cela était faux, et décrivis comment l'affaire s'était réellement passée. Il lisait les choses au fur et à mesure qu'il me questionnait; j'ai vu au bas la signature de Heyl et deux autres signatures que je n'ai pu lire : l'écriture était fine et sans parafe. Il m'a demandé comment j'ai été arrêté le dimanche; je lui ai dit que l'on m'avait fait sortir de chez moi, puis attaché à un cheval — Très bien, dit-il — puis fait trotter les chevaux, et ainsi jusqu'à Audun — Très bien, dit-il — et on m'a laissé et gardé. — Sans manger? dit-il. — Oui, répondis-je. — Très bien, dit-il, et après? — Lorsque Heyl a été ramené et livré à

Digitized by Google

la frontière, on m'a fait descendre de la côte ; on m'a gardé chez le maire dans un cabinet. On ne voulait pas me lâcher sans rançon : je ne voulais pas en payer. — Et pourquoi ? dit-il. — Parce que je savais que je ne pourrais pas payer. — Et puis ? — Eh bien, pendant ce temps, mes amis Brahy, Bauret Ferdinand et Gaspard Dominique ont payé et on m'a lâché. — Combien ont-ils payé ? — Dix mille francs ! — Qui vous a dit que l'on a payé ? — Brahy me l'a dit en sortant du cabinet et Hippert aussi me l'a dit : il avait été chercher Heyl avec Bauret, maire, et a aidé à compter l'argent ; il était hors du cabinet et m'attendait pour me conduire chez moi. — Et cet argent vous a été rendu ? — Non. — L'avez-vous rendu aux gens qui ont payé pour vous ? — Non. — Et pourquoi ? — Je ne possède pas cette somme et, pour vendre mon bien, j'attends que la paix soit faite. — Après une longue tirade sur les maires et les Français en général, il a fait lire à son greffier ce que j'avais dit et ils me l'ont fait signer ; après quoi il m'a dit que mon interrogatoire allait partir ce soir et que quand même je serais innocent, cela durerait encore quelque temps avant que je ne sois laissé libre, mais qu'il ne croyait pas à mon innocence.

Il a surtout insisté pour savoir si je n'avais pas eu de relations écrites ou verbales avec le commandant de place depuis l'heure de mon élargissement à Audun et la surprise des troupes prussiennes à Audun par les douaniers français ; je lui ai répondu que j'avais passé tout ce temps avec Hippert et la nonne Welter d'Aumetz et que je n'avais rien de commun avec le commandant pendant ce temps-là.

J'ai écrit à Lentz la nuit dernière ; la lettre a dû partir aujourd'hui ; je lui ai raconté cette histoire et l'interrogatoire. Il ne croyait pas, lui, que Heyl était espion, il le trouvait trop bête. M. Leesberg aussi le trouvait trop bête ; alors et en tout cas c'était un bête

Digitized by Google

espion ou un espion trop bête ; mais pour moi, c'était un espion, qui cherchait à servir les gens de son pays à la ruine des autres.

Aujourd'hui, 22 février, Mercredi des Cendres, j'ai travaillé toute la journée avec mon couteau de table ; j'ai fait un débourre-pipe et une petite cuiller en bois de hêtre, les dernières buchettes qui me restaient ; on ne veut plus m'en fournir, ni de la houille non plus. Il m'est aussi défendu d'avoir de la lumière chez moi ; je ne dois plus m'habiller et je dois me coucher avec les habillements du jour, ordre du général : Va-t-en voir s'ils viennent, Jacques !!

L'officier qui m'a interrogé m'a dit que je ne devrais pas être maire, attendu que je n'ai pas été soldat ; que celui qui n'avait pas servi ne devait jamais occuper une place qui donne un avantage ou une faveur, ni aucun emploi !

M. Léon me passe de temps en temps un journal dans lequel il a soin d'envelopper quelque chose. Je trouve en feuilleton du *Courrier de la Moselle* un article du colonel Stoffel, trouvé dans les papiers secrets de l'Empereur, duquel découlent les mêmes sentiments sur son article du service obligatoire (voir *Courrier* du mardi 21 février 1871 et suivant lettre du colonel Stoffel).

Le 23, jeudi, rien de saillant ; je vois tous les jours à midi à mon guichet les deux soldats, l'un est boulanger, l'autre mineur. Ils me passent de leur pain ; il est impossible de vivre en mangeant cela.

Vendredi 24. — J'attends toujours ; chaque bruit que j'entends, je crois que l'on vient me libérer ; je fume et je joue à la pelote avec une noix, un bouton.

Samedi 25. — La fille — Annette, j'ai demandé son nom — m'a apporté du fil et une aiguille ; en fendant du bois avec mon couteau de table, j'ai déchiré mon pantalon, en appuyant une laise de bois sur la cuisse gauche ; plusieurs boutons manquent. C'est mon occupation de ce jour à ces réparations.

Digitized by Google

Dimanche 26. — Hier déjà et répété aujourd'hui : les prisonniers ne doivent avoir ni feu ni chandelle; je me passerai bien de feu pourvu que j'en aie pour allumer ma pipe; mais de la lumière! je ne dors pas avant onze heures ou minuit, il faudra donc passer le temps dans l'obscurité. Il fait beau temps ; les enfants et la maman vont se promener au soleil probablement. J'attends toujours des nouvelles de Modeste qui m'écrira une lettre microscopique; il me dira tout ce qui se passe. Je m'ennuie et ne vois ni entends personne. Un des deux soldats d'en face m'offre une giletière en argent; ils n'ont ni tabac ni allumettes; ils me passent un bout de bougie, je leur donne des allumettes, j'en ai encore deux boîtes; je lui donne un thaler pour sa chaîne, mais je pose la condition que s'il reçoit de l'argent (car il en attend de chez lui), il me rendra mon thaler et moi sa chaîne. — 34e jour de captivité.

Lundi 27. — Je me lève plus matin que les autres jours; je fais mon lit, je me lave, me peigne, me brosse: tout est fini; rien ne bouge encore dans la prison. Le soldat Romisch, qui fait sa tournée avec le café, vient vider mon pot de nuit; il s'étonne de mon avance sur les autres jours : je crois que j'apprendrai quelque chose aujourd'hui, ou des nouvelles de mes amis de Bantzel, ou peut-être de Modeste, sa fameuse lettre! Ce Romisch est un domestique chez un moutonnier, c'est un emploi que l'on ne connaît pas chez nous; il est de Poméranie. Il est content de la guerre, lui, parce que, dans sa position, il est difficile de trouver femme; mais comme il est tombé une masse d'Allemands et de Landwehr, il pense qu'en rentrant après la guerre on en trouvera facilement, et deux pour une.

Il est trois heures, j'attends toujours; à quatre heures et demie ma porte s'ouvre; il entre un lieutenant inspecteur qui me demande pourquoi je suis ici. Je lui dis que je n'en sais rien, que je suis accusé d'avoir dénoncé la cavalerie d'Audun-le-Tiche. Ja wohl ! dit-il d'une voix

Digitized by Google

heureuse et relevée. — Êtes-vous bien ici dans toutes les conditions? — Je ne me plains pas, mais je serais mieux chez moi! — Il sourit en me quittant et saluant.

Un bon livre pour former un bon cœur, juste et prudent, est le Traité de la Connaissance de soi-même, la morale de Sénèque, idem de Plutarque, idem de l'Empereur Marc Antonin; on m'a prêté ici le premier de ces ouvrages, il fait ma seule et unique consolation.

Mardi 28 février. — Le sous-officier monte avec Annette et me dit en entrant : Votre sœur vous fait bien saluer, elle désire que vous lui écriviez. J'étais justement absorbé complètement de l'idée de sœur Agnès : j'étais et je riais avec elle. — « Ma sœur, dis-je, laquelle? — La religieuse, dit-il (die Nonne). — Elle vit donc encore, dis-je. — Si elle vit encore! dit-il. Ah! elle est grosse et grasse; elle est pleine de santé! » Alors je pense seulement à sœur Emmanuel. Je viens de lui écrire et je lui dis que je ne comprends pas qu'elle ne pense pas à m'envoyer un petit mot par le sous-officier ou par la bonne de l'hôtel, du moment qu'on ne lui permet pas de venir dans ma chambre. — Il va être neuf heures du soir; je ne sais rien sur mon affaire.

37e jour de ma captivité. — Mercredi 1er mars. — Hier soir j'ai écrit officiellement à sœur Emmanuel et à Lentz; les lettres doivent partir aujourd'hui, je les ai remises ce matin au sous-officier de la prison.

Le 2 mars, j'écris à Lentz, à ma femme et mes enfants.

Le 3 mars, j'écris à M. Leesberg, régisseur des mines d'Esch. . . . . .

. . . . . .

Samedi 4 mars. — A midi, le canon tonne tout autour de Metz en signe d'allégresse pour annoncer la paix. Tout le monde que je vois passer est triste ou pleure; un gamin à qui l'on demande s'il ne pleure pas : — Pourquoi, dit-il, à cause que nous sommes Prussiens? Cela ne me fait rien à moi.

Digitized by Google

Pièce justificative nº 21.

BIOGRAPHIE DE GABRIEL WELTER

MAIRE DE RÉDANGE

Gabriel Welter naquit à Rédange, canton de Longwy, arrondissement de Briey (Moselle), le 18 février 1822. Ses parents étaient de simples cultivateurs ; ils moururent tôt, laissant huit enfants, desquels Gabriel était l'aîné. Comme il n'y avait pas d'instituteur attitré à Rédange, Gabriel Welter fréquenta quelque temps l'école primaire d'Errouville, puis il apprit le métier de menuisier à Tiercelet.

S'étant présenté à la conscription, il fut renvoyé comme soutien de famille. Son oncle, le chimiste J.-Jos. Welter, le fit alors venir à Paris afin qu'il se perfectionnât : Gabriel entra dans une maison renommée du faubourg Saint-Antoine, chez Risler. Plus tard, il fit un tour en Alsace et en Allemagne, travaillant successivement à Spire, Worms, Mayence, Colmar et Strasbourg et revint ensuite à Paris, où il prit part à la Révolution de 1848 ; la réaction ayant triomphé, il se retira à Rédange où il s'établit menuisier en meubles et bâtiments. Marié, il eut cinq fils : l'un mourut en bas-âge ; deux moururent dans la force de l'âge ; des deux survivants, l'un est notaire, l'autre pharmacien.

Le chimiste J.-Joseph Welter avait inculqué à son neveu préféré Gabriel quelques connaissances en géologie et en minéralogie que celui-ci sut un jour mettre à profit, se souvenant de ce que son oncle lui avait si souvent répété, c'est-à-dire qu'un avenir immense de prospérité industrielle était réservé à son pays natal pour le jour où l'on arriverait à mettre dans les hauts-fourneaux un combustible (autre que le charbon de bois utilisé jusque là) qui pût résister à la charge des pierres qui constituaient l'oolithe ferrugineux de la contrée. Il commença déjà avant 1870 à faire des fouilles, des sondages, des puits d'essai pour divers métallurgistes ; malgré ces misères de la guerre, qu'il dut endurer, il continua après 1870 ces

Digitized by Google

travaux et fonda plus tard la « Société des Mines de Rédange et Hussigny » qui devait bientôt se transformer en la « Lorraine Industrielle » dont les hauts-fourneaux sont à Hussigny et le siège à Nancy. Gabriel Welter a ainsi pris une part très active au développement de l'industrie du fer dans ce coin de Lorraine.

Revenu à Rédange après 1848, il fut nommé conseiller municipal en 1852, adjoint au maire depuis 1857-1865, puis maire de 1865-1889 jusqu'à son décès, le 11 février. Comme membre du Conseil de revision et comme conseiller général de la Lorraine, il rendit beaucoup de services à ses concitoyens.

Maire déjà avant la guerre de 1870-1871 il ne se démit pas de ses fonctions quand le pays fut envahi et que la position des chefs de municipalités fut devenue ardue et critique : il affronta le danger, et l'ouvrage ci-joint témoigne de son patriotisme et des souffrances qu'il endura pour la France. On le maltraita, on le vola, on le traqua comme une bête fauve, on l'emprisonna : rien ne put le réduire ! Après la tourmente, il resta de son village le maire lorrain, nullement le maire allemand, protégeant ses administrés contre toute exaction et vexation de la part de leurs seigneurs et maîtres par intérim, conservant dans son cœur le ferme et inaltérable espoir d'une prochaine délivrance. Il mourut trop tôt pour voir cet espoir se réaliser.

Ses deux fils survivants ont dû, en cette dernière guerre, subir aussi de la prison, l'un même encore de l'exil en sus, pour leur attachement à la patrie de leur père. L'exemple de celui-ci les a soutenus et consolés durant ces mauvais jours.

Mais l'âme de Gabriel Welter a dû tressaillir d'allégresse quand, le 11 novembre 1918, les voûtes du firmament se mirent à résonner des chants de grâces à l'Eternel de toute la population d'Alsace et de Lorraine, délivrée à tout jamais du joug exécré des Allemands : leurs victimes de 1870-1871 et de 1914-1918 sont vengées !

Digitized by Google

Pièce justificative nº 22.

Prison militaire de Metz, le 18 février 1871.

MES BONS AMIS,

Je date ma lettre du 18 quoiqu'il soit vendredi soir 17 ; entre les assiettes de mon souper j'ai trouvé, oh ! bonheur ! une lettre de mes amis, tous en vie et bien portants ; l'oncle de Paris en vie et bien portant ; vous ne dites rien de sa famille, comment cela ? la tante d'Aumetz va mieux ; alors tout est donc bien, Dieu merci !

J'ai à l'arrivée de mon paquet fouillé tous les recoins ; mes gardiens avaient trouvé le tabac et les cigares : ils me les ont rendus ; mais la feuille de Timothée, ils ne l'ont pas trouvée, on ne me l'aurait pas donnée, savez-vous ; je suis au secret le plus sévère, mais toutefois avec le ciel il est des accommodements : l'on fraude la consigne, où est le mal ? Le cousin Vivin m'a écrit dans une pipe ; j'écris à M. Léon et à M. l'abbé Storhay dans une bouteille ; celle-ci y passera aussi, puisse-t-elle vous parvenir ensuite. Pour vous dire le plaisir que m'a fait ce seul petit bout de lettre de Timothée, je l'ai embrassé ! Vous pouvez penser ce que je fais et ce que j'ai fait tout à l'heure en trouvant votre lettre et vos signatures à tous. Je vais vous faire l'histoire de ma vie depuis que je vous ai quittés ; je ne puis parler à personne, je vais m'entretenir avec vous, le guichet de la porte de ma cellule est fermé, le gardien ronfle dans le corridor, vite le papier, l'encre et la plume hors la paillasse et mettons-nous à l'œuvre ; je suis autorisé exceptionnellement à avoir de la lumière jusqu'à huit heures, l'officier a fait sa ronde, il est 10 heures et quart, je rallume ma bougie et en avant : si j'entends une souris je fourrerai le tout dans la paillasse. Quel secrétaire, n'est-ce pas !

Vous savez tous que le lundi 23 janvier j'étais à Hussigny faire mes affaires ; pendant que je payais Priscal, les uhlans passaient ; j'ai filé derrière eux aussitôt libre de mon client, mais sur Belvaux, pensant bien que mon

Digitized by Google

grand Symphor viendrait m'y rejoindre ou serait déjà là ; toute la journée à Hussigny, je n'étais pas tranquille ; si Symphor eût été à Heiderscheidt, que serait-il résulté ? je serais à Esch, ou à Arlon, à Esch je suppose, parce que j'y aurais eu de l'occupation et tout était dit : ils auraient renvoyé N. Remlinger et Lafayette (1).

Mais non, les choses furent autrement ; donc le colonel pour s'assurer, ou pour me rassurer en frime, me demande la statistique en chevaux et paille dans la commune ; ce que je m'empressai de faire avec M. Moineaux aidé de M. Hornick Christophe ; je joignai à cette statistique une lettre d'excuses à M. le Colonel de mon absence et le priai de me renvoyer les trois personnes qu'il avait prises comme otages ; je n'avais personne qui voulût aller à Villers-la-Montagne et il était 10 heures du soir. Le cousin Vivin de Villerupt qui était chez Körper s'est offert à y aller ; il était un peu ému de vin ; j'ai accepté son offre et l'ai conduit jusqu'à Hussigny parce qu'il n'aurait pas pu trouver le chemin : il neigeait très fort et il faisait obscur. A Hussigny, je me suis couché de suite ; vous pouvez penser si j'ai dormi ; le matin, le cousin Vivin vint m'apprendre l'arrestation de Symphorien et la mise en liberté des deux autres. C'est donc à moi que l'on en veut ! et à moi seul ! Il me fallait aller un peu à l'air pour réfléchir, ma poitrine n'était pas grande assez pour mon cœur tellement il était gros ; sur la Kalbreck j'ai congédié Vivin et là, seul, je me suis fait la réflexion suivante : Symphor est prisonnier, Longwy va se rendre, ils apprendront qu'il est de la garde mobile, il sera expédié en Prusse avec les autres, ma position ne sera pas changée ; s'il ne va pas en Prusse, il sera tenu jusqu'à la paix ou un armistice général et encore ! Qu'aurait-il fait ici à ma place, lui qui s'ennuie quand il est bien ! Cette réflexion bien faite, bien discutée dans mon idée, j'ai dit : Eh bien, je vais prendre sa place et l'envoyer au grand séminaire de Bastogne, lui. Je ne voulais pas passer

(1) Sobriquet de Paulus.

Digitized by Google

par Rédange, crainte que la maman, cette chère amie, ne me laisse pas partir. J'étais heureux quand à Hussigny, l'oncle Nicolas m'a apporté une chemise propre et m'a dit qu'elle était contente de ma décision. Arrivé à Villers, le colonel n'était pas à la maison, je suis allé voir Symphor, puis à l'arrivée du colonel je suis rentré dans son cabinet ; il m'a dit que mon fils était libre et que moi j'allais être conduit à Cons-la-Grandville chez le colonel Krensky, lequel m'interrogerait et me dirait aussi pourquoi l'on m'a arrêté. J'ai été conduit sur une voiture entre deux baïonnettes. Monsieur Jacquin m'a donné son manteau que j'ai encore ; je ne puis le renvoyer ; on le découdrait si je voulais le faire sortir sans moi d'ici. Arrivé à Cons-la-Grandville, l'on m'a mené de Ponce à Pilate ; enfin il fut décidé que je resterais enfermé la nuit là. On me conduit chez M. François, mon ami, mais c'est dans une chambre à four que l'on m'enferme ; il aurait bien voulu me passer un matelas, etc., enfin il nous a passé du vin, de la goutte, de la viande, du pain ; je n'ai pas eu à toucher à leur rata. La demoiselle de M. François m'a fait passer le café le matin par la fenêtre ; les autres avaient reçu le leur par la porte ; je dis, les autres : j'étais là avec un déserteur français, Breton d'origine, et un Prussien qui avait tué son sous-officier à Herserange (tous deux ont été condamnés à être enfermés dans une forteresse allemande trois jours après mon arrivée ici). Dans l'après-midi du 25, l'on vient me demander mes nom et prénom. Je pensais que j'allais être conduit chez ce Krensky, mais pas du tout : l'officier passe derrière moi et me dit « vous allez à Metz » ; je l'ai dit immédiatement à M. François qui m'a promis qu'il vous écrirait..... (11 heures sonnent et on va changer les gardiens : j'éteins ma lampe, je la rallumerai quand l'autre ronflera). .....Enfin ça y est..... ainsi, qu'il vous écrirait par M. Körper, de Belvaux. L'a-t-il fait ? A-t-il pu ? Alors on nous a conduits à la gare. Nous devions prendre le chemin de fer ; après deux heures

Digitized by Google

d'attente à la gare, un télégramme a annoncé qu'il n'y aurait pas de train, qu'il fallait partir à pied ; nous voilà trois marchant entre quatre fusils à aiguille ; en sortant de Cons-la-Grandville nous avons rattrappé les prisonniers de Longwy ; je voulais me mêler avec eux pour voir si je n'en verrais pas de Rédange, mais cela ne me fut pas permis. En passant à Ugny, j'ai vu des gens d'Hussigny qui étaient venus là voir passer leurs parents prisonniers de guerre. Désiré Pierçon, qui faisait les cadres au puits de Réfert, a couru après moi pour m'offrir de l'argent, j'ai pu lui toucher la main, il avait l'air bien ému de me voir dans cet état ; remerciez-le, si vous le voyez, de ses bonnes intentions à mon égard ; nous sommes arrivés à Longuyon dans la nuit. On nous a mis dans une salle du chemin de fer remplie de paille, de puces et d'autres choses encore ; beaucoup de soldats. C'est là que j'ai eu la visite de Monsieur le vicaire de Longuyon, qui s'est intéressé à moi ; en deux mots je lui ai raconté mon histoire et mon inquiétude à votre égard ; il m'a dit qu'il vous écrirait dès le lendemain et vous enverrait un exprès, l'a-t-il fait? Vers deux heures du matin, un train est venu nous prendre et nous a amenés à Metz sans arrêt ; après avoir été un peu transballottés d'un poste à l'autre, on nous a conduits à la prison militaire où de suite un soldat tout noir habillé est venu me dire : Monsieur le Maire, suivez-moi ; après m'avoir fait passer une foule de corridors et d'escaliers, il me fait entrer dans une espèce de chambre ; là il me dit : « Monsieur le Maire, voici le local où vous resterez jusqu'à ce que vous serez jugé. *D.* Cela durera-t-il longtemps? *R.* 3 jours, 5 jours, 15 jours, 3 semaines, même un mois peut-être : votre voisin d'en face est là depuis 21 jours et n'a pas encore été entendu. *D.* Comment l'appelez-vous? *R.* M. Dreyfuss, d'Ars. *D.* Qu'a-t-il fait? *R.* Je n'en sais rien, on me charge de les enfermer et on ne me dit pas pourquoi. *D.* Mais moi, qui n'ai rien fait, je ne resterai pas si longtemps que celà? *R.* Ils n'ont tous rien fait quand

Digitized by Google

ils viennent et je n'en vois pas sortir d'innocents ». Là-dessus ce monsieur ferme une porte du poids à peu près de celle de Gaza qui a fait un grognement sur ses gonds que l'on aura entendu jusque dans la rue basse et me voilà donc une fois prisonnier et en prison.

Faisons un peu l'inventaire du local : une chambre longue de 5 mètres 40, large de 3 mètres, haute de 3 mètres 80, une fenêtre à l'autre extrémité de la porte haute de 3 mètres, à petits carreaux dont la moitié manquent ; devant la fenêtre, une grille en fer carré de 4 centimètres avec des mailles de 20 sur 15 centimètres, exposée au nord ; derrière la porte dans le coin à gauche un pot à eau en terre cuite, à droite dans l'autre coin un baquet en bois avec un couvercle même métal ; l'odeur qui s'en échappe en le découvrant me dit son usage ; à gauche, plus loin que le pot à eau, est une masse en fer, longue de 2 mètres, large de 0 mètre 80, haute de 0 mètre 40 ; sur cela, monté sur quatre rondins, un châssis formé de bandes de fer larges de 0 mètre 08, espacées d'un, entrelacées et solidement rivées ; sur ce châssis un sac le couvrant presque complètement avec une ouverture dans le milieu ; j'y passe la main, il contenait environ plein une corbeille de « haquin de paille » comme le fait notre hache-paille à peu près ; j'ai compris que c'était mon lit. De suite j'ai pensé au célèbre grabat de mon ami Modeste ; celui-ci n'en avait pas seulement le nom, point de couverture, rien ; en face et à côté de la fenêtre, à gauche, à la hauteur d'environ 2 mètres 80, un trou à travers le mur de 20 cent. de diamètre environ ; est-il fait pour donner de l'air ? les carreaux cassés en donnent assez, car il fait froid ; c'est peut-être pour y passer un tuyau de poêle, mais on a oublié le principal ; sur les parois des murs pendent par-ci par-là des lambeaux de papier ; la cellule a dû être tapissée dans le temps ; la fenêtre donne vue sur un préau où l'on arrive de la prison par un pont parce qu'au pied du mur il y a un fossé revêtu de maçonnerie de 5 mètres de haut sur

Digitized by Google

quatre de large environ ; ce préau est planté de bois de rosiers ; de l'autre côté et en face de ma fenêtre un mur haut de 8 mètres environ et en longueur, je ne vois pas la fin ; dessus il y a une masse de moineaux ; si je reste longtemps ici, j'en charmerai un afin d'avoir un compagnon de captivité. Voilà, j'ai une soif qui me dévore, pas d'eau dans le pot ; tiens ! j'entends sonner midi à l'église voisine qui doit être Saint-Nicolas, mais je n'ai rien mangé depuis hier à midi chez M. François à Cons-la-Granville, c'est peut-être la faim qui me fait avoir si soif ; enfin quelque chose ronge après les verrous de la porte ; il faut croire qu'il y en a beaucoup, il en a chaque fois pour vingt minutes avant que d'ouvrir : un soldat arrive, d'une main l'indispensable fusil à aiguille, de l'autre une grande gamelle. « Café », dit-il ; cela avait une couleur de lessive tournée. « Ah ! dis-je, je n'ai pas mangé, je ne prends pas café avant manger. — Ah ! vous voulez café au lait, prison donne pas ; vous voulez sicre, prison donne pas ! ». Le mettant à l'aise, je lui dis, en bon allemand, que j'ai faim, que ce n'est pas cela qu'il me faut ; il ferme la porte et revient avec l'officier qui est aussi tout étonné de m'entendre parler l'allemand, lequel me dit que voilà le café que l'on sert aux prisonniers et qu'à 7 heures du soir l'on donne la ration ; je l'ai remercié poliment, lui ai dit que j'avais des amis en ville, que s'il voulait me permettre de leur écrire, que l'on m'apporterait à manger ; il y consentit, me fit descendre au greffe et là j'ai écrit à M. Léon Mathieu devant un interprète et entre deux fusils à aiguille. M. Léon est venu lui-même ; on lui a dit qu'il ne pouvait pas me voir ; il a agi de ruse et de présence d'esprit subtit, leur a dit qu'il ne connaissait pas l'écriture, que s'il ne connaissait pas l'homme, il n'enverrait pas de nourriture ; par ce moyen nous avons pu, entre les fusils à aiguille, nous donner une poignée de mains. « Ah ! vous connaissez, nous fut-il dit ! vous apportez manger et vous à votre chambre ! Rrauss ! ». Un quart d'heure après j'avais à

Digitized by Google

dîner confortablement ; je n'ai pas bien pu manger, car j'avais de la fièvre, pas dormi depuis le dimanche, l'esprit agité ; j'ai bu un peu de vin ; j'ai passé l'après-midi en fumant ; le soir on m'apporta à manger, même histoire ; je me promène en long et en large en fumant ; enfin je crois avoir sommeil, je roule le sac de paillette pour un oreiller et je me couche sur les lattes tout habillé, je m'endors ; deux heures sonnent, je suis réveillé ; les os me faisaient si mal, le dos, les hanches ; je n'en pouvais plus ; je me mets à me promener en long, en large, jusqu'au jour. Le premier qui vient dans ma cellule était l'homme au café ; je l'ai envoyé promener, lui ai dit qu'il m'envoie l'officier ; il revient me dire qu'il n'y est pas ; c'est le vrai moyen de ne pas avoir besoin de montrer çà ; à 10 heures, on me monte mon manger ; je demande à parler à l'officier : rien ! A 5 heures, mon manger, même demande : rien !

Le lendemain, après une nuit en promenade, je n'y tiens plus : les pieds me faisaient si mal dans ces gros souliers qui étaient durs comme du bois ; j'ai dû les défaire et marcher sur les bas ; j'ai arraché tout le papier qui était après les murs pour fermer tous les trous. A force de tourmenter le gardien, je lui dis de dire à l'officier que j'étais malade, que je demandais à en prévenir le procureur d'Etat afin que l'on me mette à l'hôpital ; de suite j'ai eu audience ; j'ai expliqué avec douceur et calme ma position à l'officier ; je lui ai dit que j'étais innocent, que quand j'aurai été jugé et condamné coupable, qu'alors je me coucherais pour satisfaire à ma punition sur du fer, que j'endurerais le froid qu'il faudra, que j'endurerais la mort s'il le faut puisque je l'aurais méritée, mais que jusque là, il me semble, on devrait me traiter à peu près comme chez moi ; ces choses bien dites produisirent de l'effet ; dans l'après-dîner, deux moricos, noirs comme de vrais nègres, arrivent avec un poêle, une longueur de beaux tuyaux vernis : dans un instant le fourneau est monté, les tuyaux par le trou déjà men-

Digitized by Google

tionné ; un autre arrive avec un seau rempli de houille qu'il vide là sur le plancher, un autre arrive avec une paillasse neuve bien bourrée de paille bien fraîche qu'il met par-dessus mon sac à haquin ; un autre arrive avec une couverture en laine, mais noire de blanche qu'elle a dû être jadis : ce soir je me suis couché à 11 heures et j'ai dormi jusqu'à 4 heures. A 8 heures du matin, ronde d'officiers ; j'étais occupé après mon fourneau ; je ramassais la houille avec mes mains. J'étais noir à faire peur, je pense : ils ont grondé le géôlier : Comment, je n'avais pas une caisse pour mon charbon et une pêlette pour prendre la houille ; ils ont visité le lit (si toutefois c'en est un) ; ils se sont dit entre eux : il faudrait des draps, cet homme est obligé de coucher tout habillé ; je ne sais ce qu'ils ont marmotté, mais à partir de là, un homme vient régulièrement me voir le matin, voir si j'ai de l'eau, du charbon ; on m'a donné une serviette essuie-mains ; il m'a lavé mon mouchoir de poche : je n'en avais qu'un et un rhume à tuer. C'est mon caleçon qu'il faudrait voir : dans tel état, ils sont bien à quinze caleçons. Avec un feu bien nourri, vous ne savez pas ce qui est arrivé? Cette paille, qui était dans le sac, était bel et bien moitié puces qui étaient engourdies par le froid : les voilà toutes réveillées, voilà une guerre à outrance ; je suis seul contre tout cela. Les choses en étaient là ; le 6 février, il y a bruit extraordinaire chez mon voisin Dreyfuss. Qu'est-ce qui peut bien se passer? On dirait qu'il déménage ; il y a dégel ; mon fourneau ne va plus, il fume à étouffer ; enfin, le soir, mon homme d'affaires vient, m'annonce que le voisin a été jugé et condamné à 30,000 francs de rançon et qu'il est parti. Je lui fais voir mon fourneau ; il dit qu'il en parlera à l'officier ; le lendemain j'entends traîner beaucoup de sabres : je bouche le tuyau du poêle et je fais du feu à force : on annonce la ronde d'officiers ; ils veulent rentrer, mais impossible ; ils disent qu'il n'y a pas moyen de rester là et l'on me donne la chambre de M. Dreyfuss... et je suis

Digitized by Google

bien. Ma nourriture n'est plus visitée, même plus le panier ; je reçois le journal tantôt enveloppé autour du fromage, tantôt autour autre chose : la fille peut monter jusqu'à la chambre mais accompagnée d'un sous-officier ou de deux soldats, avec les fusils à aiguille toujours. Aucun autre ne peut me parler. M. Léon a voulu essayer, il n'y est pas arrivé ; je ne sais pas comment cette fille s'appelle ; elle est toute petite, noire ; elle est de Haute-Kontz ; elle connaît Madame et Mademoiselle Thiéry : elle est si petite que la naine d'Hussigny ; c'est elle qui m'apporte toutes les nouvelles, me dit qui est venu.... et s'il vient encore quelqu'un de chez nous qui n'ait pas de lettre à remettre à la fille de votre part, qu'il reste à la maison, ou qu'il en écrive une à l'hôtel et la donne à la fille (1). Je fume beaucoup, je reçois deux bouteilles de vin par jour, je partage avec mon homme d'affaires, qui le sait bien ; je lui donne aussi mon dessert et la viande ; aussi tout va bien chez moi maintenant, surtout aujourd'hui que j'ai reçu de vos nouvelles..... Ronde d'officier ! Qu'est-ce qu'il y a ? Il faut éteindre..... Grand bruit !..... Ce n'est rien ; on a changé de poste et c'est Frantz, mon homme d'affaires, qui garde ma porte ; il est une heure et demie du matin : je lui ai passé deux pommes et un glou-glou de schnaps par le guichet ; il va bien garder ma porte ! Il est de la Haute-Silésie, pudleur en zinc, 31 ans, bel homme tout à fait, calme et leste ; il doit avoir le caractère vif. A midi donc, hier le 17, il a été content un moment, et moi aussi : il est venu m'annoncer que j'aie à me préparer et à descendre, que l'on m'attendait pour me conduire au Palais de Justice devant le conseil de guerre. Ma toilette était bientôt faite ; je descends, on m'accompagne au Palais de Justice. Hélas ! on s'était trompé : ce n'était pas moi, mais un Walter, maire aussi. Il m'a fallu revenir tout penaud et rentrer dans ma cellule qui est, cependant, une grande et belle

(1) La petite fille fera bien passer votre lettre, quelque grande qu'elle soit. G. W.

Digitized by Google

chambre ; j'ai au moins une chaise, une commode, une table à écrire et à manger, ainsi qu'une table à lavabo, un bon lit ; je ne sais pas si je changerais avec Modeste; deux fenêtres donnant sur la rue. J'ai vu passer Nonon Charles, M. Réal et M. l'abbé Storhay, mais ils n'ont pas levé la vue: je n'ai vu que leur tête par-dessus ma grille et à travers ; j'ai vu aussi passer M. l'abbé Roger, mais de l'autre côté de la rue. Je l'ai bien vu et bien reconnu.

Six ont été jugés ici aujourd'hui et sont sortis tous les six ; un maire, pour avoir détourné un sac de riz des subsistances, a eu trois mois de brouette et une amende; je n'ai pas compris le nom de la commune, ni du maire ; je l'ai vu passer, c'est un maigre, grand comme cousin Mabille.

Voilà que deux heures approchent ; j'ai beaucoup babillé avec vous ; pardonnez-moi le trop ! En attendant que je puisse vous serrer contre mon cœur tous, je vous embrasse avec toute l'affection de mes facultés. Soyez aux petits soins autour de votre mère ; aimez-vous et priez ensemble ; soyez calmes ; ne dites rien à personne ni de personne. Sondez bien vos cœurs ; apprenez-vous à vous connaître chacun soi-même et ayez le Bon Dieu pour compagnie.

Je suis votre père qui vous aime. Embrassez maman pour moi.

Gabriel WELTER.

Si vous voulez m'écrire, adressez les lettres à M. Léon Mathieu, place Friedland, à Metz, par Sarrebruck; mettre les lettres à la poste à Esch ou à Belvaux.

Ne pas parler de moi sur l'adresse.

P. S. C'est aujourd'hui, 18 février, que j'aurai 49 ans! Sera-ce aussi le jour de ma délivrance?

Digitized by Google

Pièce justificative nº 23.

COPIE

de la première lettre que Gabriel Welter a pu écrire officiellement à sa famille, le 1er mars 1871, de la prison militaire.

Kann abgehen.
Signé : SCHRADER

Prison militaire de Metz, le 1er mars 1871.

MA BONNE MAMAN ET CHERS ENFANTS,

Après trente-sept jours d'absence et d'ennui, la présente vous fera, j'espère, un peu plaisir en vous donnant de mes nouvelles. Vous savez par Charles et par Nicolas que je suis détenu à la prison militaire. Je reçois ma nourriture de chez M. Léon Mathieu. Ma santé est bonne. Je n'ai qu'à me louer des procédés honnêtes et bienveillants que l'on a à mon égard (dites bien cela à tous qui s'intéressent à moi) sous tous les rapports.

Hier matin, Sœur Emmanuelle est venue au greffe pour me voir. Comme cela n'est pas possible, elle a dit de me dire de lui écrire. Monsieur le sous-officier chargé de la surveillance de la prison est venu me dire les compliments de ma sœur et m'a dit que je pouvais écrire à mes parents et amis et aussi pour mes affaires, à condition de laisser mes lettres ouvertes ; celles que je recevrai seront également ouvertes (ma position exige cela); donc, comme ce que nous avons à nous dire peut parfaitement être connu, je me suis empressé dès le matin à écrire à Monsieur le comptable . . . . . (partie de la lettre traitant de paiements, d'achats, de comptabilité, etc.) . . . . . elle (Mad. Welter) lui remettra les comptes, lui fera même part de cette lettre, si elle veut ; lui présentera

Digitized by Google

mes respects en bien lui recommandant de me rappeler au bon souvenir de M. et Mad. Collart, leur dira que pour le puits tout est en règle, certificats et détail. Seulement à cause de la guerre il n'a pu être enregistré à l'arrondissement des Mines.

A nous maintenant, mes bons amis. Vous êtes inquiets. Jamais nous n'avons été ainsi séparés, prenez patience; je suis complètement innocent sur le chef de mon accusation ; ainsi, aussi bien que moi, tranquillisez-vous et ayons patience. Vous, enfants, groupez-vous autour de votre mère ; aimez-vous tous entre vous et aimez tout le monde de la sorte. Soyez propres sur vous en tout ; étudiez, travaillez, soyez simples et dociles, obéissez à maman et à vos maîtres et faites en tout comme si j'étais avec vous. Habillez-vous le plus chaudement possible, car voici le moment des courants d'air rudes ; n'allez pas trop à la pêche, crainte de vous refroidir ; ne vous querellez pas avec vos camarades, et si, toutefois, une querelle s'élève, ne vous quittez pas sans vous être réconciliés. Avez-vous vu à mes abeilles ? — Les planches qui sont debout au bout de la remise ont besoin d'être couchées avec des petits bois entre, sans retard ; celles qui sont couchées peuvent rester. — Embrassez-vous tous ensemble et réciproquement pour moi ; faites bien mes compliments à toute la famille et à tous les habitants du village, aux vieillards surtout, chez les tailleurs, Père Goffinet..., etc.

Je suis votre père et ami,

Gabriel WELTER.

Maman, ma bonne amie ! Si tu as encore avec toi la pauvre vieille Catherine — c'est une charge, je le sais bien —, mais garde-la : elle est en enfance et, pauvre, que ferait-elle ? Aidons les pauvres, tant que nous pouvons, et Dieu nous aidera.

Ton ami,

GABRIEL.

Digitized by Google

Digitized by Google

PUBLICATIONS DE L'ACADÉMIE DE METZ

Sont épuisés les volumes de 1821 à 1858 inclus, sauf quelques rares exemplaires; il n'y a plus possibilité de livrer de collection complète.

PREMIÈRE SÉRIE. — Société des Lettres, Sciences et Arts de Metz.

1819-1821, 1 fasc.	1823-1824, 1 fasc.	1826-1827, 1 vol.
1821-1822, 1	1824-1825, 1 vol.	1827-1628. 1
1822-1823, 1 vol.	1825-1826, 1	

Mémoires de l'Académie royale de Metz.

1828-1829, 1 vol.	1835-1836, 1 vol.	1842-1843, 2 vol.
1829-1830, 1	1836-1837, 1	1843-1844, 1
1830-1831, 1	1837-1838, 1	1844-1845, 1
1831-1832, 1	1838-1839, 1	1845-1846, 1
1832-1833, 1	1839-1840, 1	1846-1847, 1
1833-1834, 1	1840-1841, 1	
1834-1835, 1	1841-1842, 1	

Mémoires de l'Académie nationale de Metz.

1847-1848, 1 vol.	1849-1850, 1 vol.	1851-1852, 2 vol.
1848-1849, 1	1850-1851, 1	

DEUXIÈME SÉRIE. — Mémoires de l'Académie impériale de Metz.

1852-1853, 2 vol.		1862-1863, 2 vol.	9 »
1853-1854, 1		1863-1864, 1	8 »
1854-1855, 1		1864-1865, 1	3 50
1855-1856, 1		1865-1866, 1	3 50
1856-1857, 1		1866-1867, 1	4 50
1857-1858, 1		1867-1868, 2	7 »
1858-1859, 1	6 50	1868-1869, 1	8 »
1859-1860, 1	5 50	1869-1870, 1	8 »
1860-1861, 1	5 »	1870-1871, 1	1 50
1861-1862, 1	5 50		

TROISIÈME SÉRIE. — Mémoires de l'Académie de Metz.

1871-72	4 50	1886-87	4 »	1901-02	2 50
1872-73	5 »	1887-88	6 »	1902-03	3 »
1873-74	7 »	1888-89	4 »	1903-04	3 »
1874-75	7 »	1889-90	3 »	1904-05	3 »
1875-76	7 »	1890-91	5 50	1905-06	3 50
1876-77	3 »	1891-92	3 50	1906-07	4 »
1877-78	7 »	1892-93	4 50	1907-08	7 »
1878-79	3 50	1893-94	3 75	1908-09	3 »
1879-80	4 50	1894-95	7 »	1909-10	6 50
1880-81	8 »	1895-96	4 »	1910-11	6 »
1881-82	8 »	1896-97	3 75	1911-12	6 50
1882-83	3 »	1897-98	3 »	1912-13	5 50
1883-84	5 »	1898-99	3 »	1913-14	4 »
1884-85	5 »	99-1900	3 »		
1885-86	6 50	1900-01	3 »		

Tables 1819-1871..... 3 50	Journal dom J. François.. 5 »
Tables 1819-1903.....10 »	Annales de Baltus..... 5 »

QUATRIÈME SÉRIE. — Mémoires de l'Académie nationale de Metz.

1914-1920.....10 »	Centenaire ..... 4 »

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Princeton University Library
32101 073762302

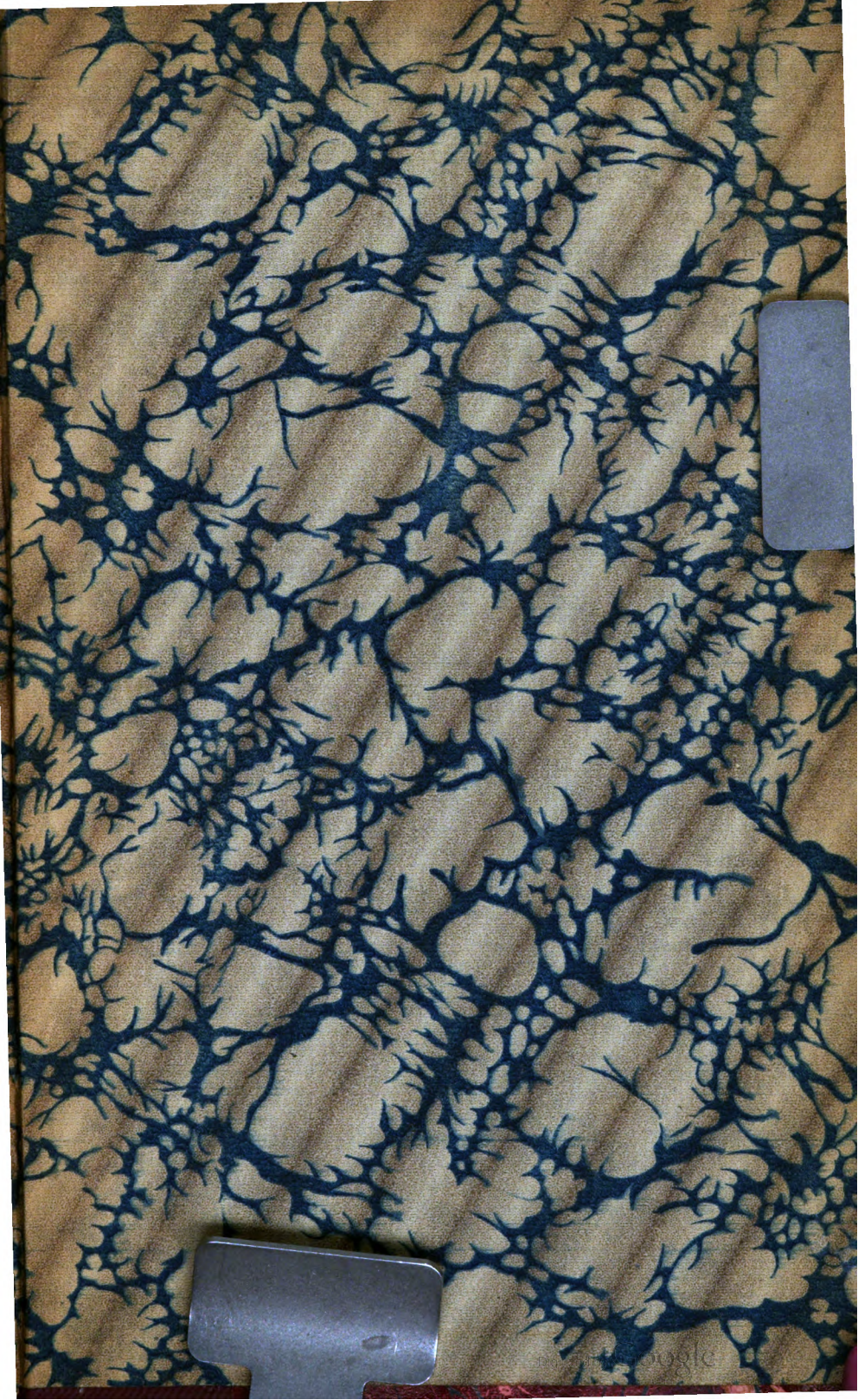

Digitized by Google